

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LA DEMARCHE PROJET	5
Un processus dynamique et participatif	5
1. LES CENTRES SOCIAUX	7
1.1 - A l'échelle de la Ville de Lyon	7
1.2 - A l'échelle du 8 ^{ème} arrondissement de Lyon.....	9
2. L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE SOCIAL LAENNEC	10
2.1 - La vision du territoire	10
A. La géographie.....	10
B. La population	14
C. Les usagers du Centre Social Laënnec	21
2.2 - Des moyens humains	24
A. Des membres du Conseil d'Administration	24
B. Des bénévoles	26
C. Des salariés	27
2.3 - Des moyens financiers.....	29
A. LES BUDGETS REALISES	29
B. LES BUDGETS PREVISIONNELS	31
3. - L'EVALUATION DU PROJET 2011- 2015.....	31
3.1 - Le centre social et son projet.....	31
3.2 - La mesure du contexte et des enjeux	32
3.3 - Le sens du travail réalisé au regard des missions des centres sociaux .	39
3.4 - La mesure du travail accompli au regard des orientations du précédent projet.....	42
3.5 - Le bilan des activités conduites ces quatre dernières années	45
3.6 - Evaluation d'actions	50
3.7 - La vision des habitants et des usagers	51
3.8 – Une journée de synthèse et de perspectives.....	54
4. LES PERSPECTIVES 2015-2019	55
4.1 - Des valeurs réaffirmées.....	55

4.2 - Les axes stratégiques retenus.....	59
4.3 – La mise en vie des axes stratégiques.....	60
4.4 - Le projet familles.....	63
4.5 – Le processus d'évaluation du projet 2015-2019 : évaluer pour évoluer	81
CONCLUSION.....	83
ANNEXES	

INTRODUCTION

Faire société, c'est permettre à des **individus** et des **familles** d'entrer en relation, de trouver leur place en tant que personne et d'être des citoyens à part entière. Il s'agit pour nous Centres Sociaux de les accompagner sur le chemin du **VIVRE ENSEMBLE**.

Ce défi du Vivre et Faire ensemble s'appuie sur des valeurs et des principes qui constituent un socle. C'est une vraie difficulté au quotidien. Pour consolider ses fondations et orienter son action le Centre Social Laënnec tient à réaffirmer ses valeurs à travers leur dimension sociale et ses logiques d'intervention qui prennent leur source au sein de l'Education Populaire.

La réécriture du projet associatif que nous devons conduire tous les quatre ans peut être vécue comme une contrainte. Nous avons choisi d'en faire une aventure humaine qui a permis de réunir les différents acteurs du Centre Social, les habitants, les bénévoles, les administrateurs, les salariés et les partenaires. Ce travail que nous avons conduit pendant une année a contribué à nous faire VIVRE ENSEMBLE.

Le travail engagé s'est inscrit dans un processus dynamique et participatif dans lequel chacun a pu trouver une place et contribuer avec ses potentialités à la prise en compte des personnes et des familles.

Le projet social est vécu au Centre Social Laënnec comme un véritable outil pour comprendre et réinterroger le contexte et les enjeux de ses deux territoires d'intervention, pour impliquer les habitants, construire avec eux, négocier avec les partenaires, organiser son action et se projeter dans l'avenir.

La nouvelle circulaire d'Animation de la Vie Sociale impose aux Centres Sociaux de présenter un projet social dans lequel est intégré un projet familles.

Il existe une réelle difficulté à distinguer projet social et projet familial. En effet, les différentes situations sont complètement intriquées et il est souvent délicat de distinguer des **problématiques familiales** et des **problématiques sociales**. Nous nous sommes cependant prêtés à l'exercice. La formalisation de ce projet familles a été pour nous une réelle opportunité. Il nous a permis de nous interroger sur notre organisation, de revisiter nos pratiques, de classer nos actions, celles en direction des individus et celles en direction des familles. De plus, il nous a permis de travailler sur une approche plus transversale. Le projet

familles fait partie intégrante du projet social et constitue un des axes stratégiques.

Au sein du projet associatif, nous trouverons dans un premier temps une explication assez précise de la **démarche projet** mise en place au cours de cette dernière année.

Dans un deuxième temps, nous aurons un positionnement commun aux centres sociaux Lyonnais et aux centres sociaux du 8^{ème} arrondissement nos partenaires privilégiés.

La partie suivante fera état du **diagnostic** posé. A la fois il s'appuie sur des éléments quantitatifs et chiffrés et à la fois sur des données plus qualitatives qui permettent de se confronter au sens du travail réalisé.

Ensuite, nous aurons une déclinaison du **travail d'évaluation** du projet précédent faisant mention de tous les travaux conduits pendant cette année.

Tout ceci nous a permis de cheminer vers des **perspectives**, de présenter les axes stratégiques du projet 2015-2019 et les actions qui en découlent.

LA DEMARCHE PROJET

Un processus dynamique et participatif

Le travail d'élaboration du projet 2015-2019 s'est déroulé sur une période allant de janvier 2014 à juin 2015. Il s'est construit à partir de l'implication des administrateurs, des bénévoles, des salariés, des habitants et des partenaires du Centre Social Laënnec.

Pour accompagner la démarche un comité de pilotage s'est mis en place, composé de deux administrateurs et quatre salariés. Il est le garant de la méthode et des échéances. Il assure le suivi et l'animation de la démarche. Il établit la synthèse des travaux et élabore les propositions à soumettre au Conseil d'Administration. Il organise la communication autour du projet final.

Selon une méthode proposée par la direction et après validation par le Conseil d'Administration, nous avons travaillé de la manière suivante.

Une première étape de sensibilisation des acteurs internes a été nécessaire afin que chacun puisse s'impliquer en comprenant ce qu'on attendait de lui et ce qu'il pouvait apporter au travail qui allait s'engager.

Chaque acteur du Centre Social Laënnec (CSL) s'est vu remettre un tableau détaillé, précisant les différentes étapes de la démarche et leurs échéances, à savoir, une étape consacrée au diagnostic, une étape de synthèse, de perspectives et de propositions et, enfin, l'engagement du CSL et son suivi.

L'organisation mise en œuvre intègre une démarche d'évaluation s'appuyant sur une méthode précise (débat d'enjeux, questions évaluatives, grille d'objectifs, critères, indicateurs...).

La phase de diagnostic a consisté dans un premier temps à repérer les enjeux stratégiques. Par la suite, nous avons recueilli des données internes et externes sur la population et le territoire. A travers différents bilans, des éléments statistiques, des évaluations et des études ce qui nous a permis d'affiner notre vision du territoire et son contexte.

L'avancée des travaux a pu se faire grâce à la mise en place de nombreux groupes de travail dans lesquels chaque administrateur, bénévole et salarié pouvait trouver sa place.

Nous avons choisi la méthode par questionnaire pour impliquer les habitants et les usagers du centre. Nos objectifs étaient de :

- Connaître leur perception du Centre Social notamment, la valeur qu'ils accordent au CSL et à l'action qu'il conduit
- Connaître leurs attentes
- Mesurer leur connaissance de la vie associative du CSL

La diffusion s'est déroulée sur plusieurs semaines. L'équipe de professionnels est allée à la rencontre des usagers dans toutes les activités. Les administrateurs sont allés à la rencontre des habitants. Chacun avait pour consigne de faire remplir au moins 5 questionnaires.

Nous avons ponctué notre travail en allant confronter nos travaux et les idées qui s'en dégagent au point de vue des partenaires afin de vérifier que notre vision était bien la même, d'enrichir nos travaux et de s'assurer que nous allions dans le même sens. Pour ce faire, nous avons mis en place deux comités de concertation, composés des partenaires du territoire d'intervention et des représentants de la Ville de Lyon ainsi que de la CAF du Rhône. Un premier temps d'amorçage du travail portait sur la présentation de celui-ci, associé aux débats d'enjeux, ayant le même support que les débats d'enjeux internes. Une deuxième rencontre s'est déroulée autour des arbitrages et axes stratégiques retenus.

Ces temps d'échanges ont permis de réaffirmer notre spécificité, d'expliquer les choix faits par le CSL et d'enrichir notre travail.

La phase de synthèse, perspectives et propositions a pris la forme d'un temps de travail le 10 janvier 2015. Une journée pédagogique conçue en deux temps :

- Autour des valeurs à réaffirmer
- Une synthèse de tous les travaux réalisés

Ceci nous a conduits à dégager les orientations du nouveau projet et à aborder la troisième phase portant sur l'engagement du CSL.

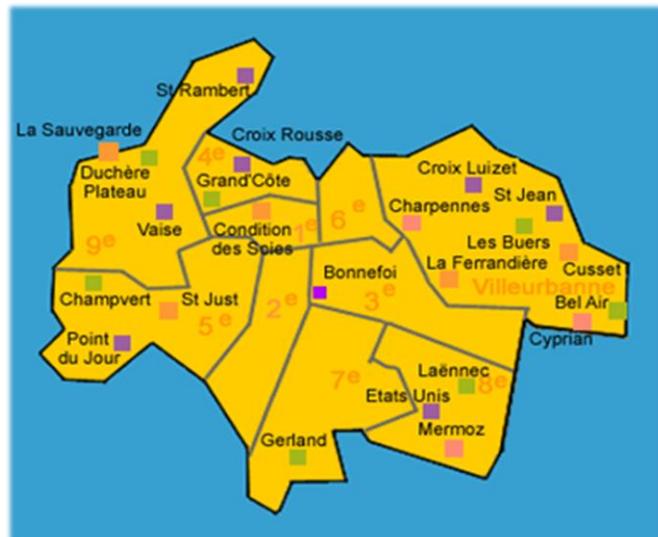
Conformément à la dernière circulaire d'animation de la vie sociale de 2012, le projet d'animation globale intégrera un projet « familles ».

Il a été fait le choix qu'un des axes stratégiques du projet se déclinerait sous la forme d'un Projet Familles. La démarche de construction de ce projet est entièrement développée dans l'axe trois de ce document.

Les axes stratégiques se déclinent en objectifs généraux et opérationnels, eux-mêmes mis en vie par le biais d'actions intégrant un processus d'évaluation.

1. LES CENTRES SOCIAUX

Ensemble, tournés vers l'Avenir !



1.1 - A l'échelle de la Ville de Lyon

« Sans cesse sur le métier remettre notre ouvrage... »

Tous les 4 ans les centres sociaux se livrent à l'exercice de revisiter leur projet associatif, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les adhérents, les partenaires. Cet exercice, auquel peu d'organisations sont soumises à un tel rythme, est contraignant et vivifiant.

Il est contraignant car il met les équipes professionnelles et bénévoles sous la pression du « temps court » alors que la plupart de leurs actions se déploient dans le « temps long ». Education, intégration, tissage de liens sociaux, accompagnement de l'émancipation des personnes et des groupes etc, requièrent d'être inscrits dans la durée, loin du résultat immédiat et de l'évaluation à court terme. Accompagner des mutations sociales profondes, tout en étant au contact des réalités quotidiennes, demande aux centres sociaux de savoir conjuguer réactivité et prospective. Cependant, la Ville de Lyon, en leur proposant une convention d'une durée de six ans, leur donne une assise permettant de dérouler leurs projets de façon sereine.

Il est vivifiant car il favorise des rencontres, des débats, des interrogations, des ajustements, et qu'il offre à chaque centre social l'occasion de se faire bousculer et de s'ancrer dans « la vie vraie des habitants ». Il ouvre, aux

équipes professionnelles et bénévoles, un espace propice pour s'accorder sur les valeurs qui guident leurs actions et fixer des objectifs à ces dernières, de revoir leurs façons d'agir. C'est également un moment intense de discussions avec leurs partenaires politiques et d'actions.

...Et contribuer à relever le défi du « vivre et faire ensemble » !

Cette aspiration que portent les centres sociaux depuis toujours a été violemment remise en cause par les événements de janvier 2015. Déjà en 2011, ils s' alarmaient, dans le texte introductif à leurs projets, de la difficulté à « faire société », à répondre quotidiennement aux aspirations des personnes et des groupes. Ils restent convaincus comme le disait JP Delevoy « que la reconstruction du « vivre ensemble » ne pourra se faire sans offrir à chacun une place au sein du collectif, indépendamment de sa valeur sur le marché du travail, une place où son utilité d'être social soit affirmée et sa dignité d'être humain respectée ». Les centres sociaux offrent aux personnes qui le désirent des espaces d'écoute de leurs aspirations, leurs besoins. Ils contribuent en cela à leur épanouissement individuel. Cependant, et dans la ligne tracée lors du Congrès de juin 2013, ils visent avec les habitants à développer collectivement leur « pouvoir d'agir », à leur permettre de sortir du sentiment d'impuissance devant certaines situations, à chercher ensemble les chemins possibles de résolution des problèmes rencontrés. L'action des centres sociaux se déploie également à partir des envies et aspirations des personnes. Monter avec d'autres un projet, y prendre du plaisir, vivre une expérience positive et collective est assurément un puissant levier de cohésion sociale.

C'est ainsi, que la charte de partenariat signée en décembre 2013, par le Grand Lyon, la Caf du Rhône, la Fédération des centres sociaux et 20 communes de l'agglomération, reconnaît la vocation des centres sociaux à révéler l'expression des habitants et à mobiliser leur capacité d'action.

Pour garder cette capacité d'écoute et de mobilisation, il est nécessaire que les équipes des centres sociaux disposent du TEMPS et de DISPONIBILITE. Pour cela, il est souhaitable que leurs projets laissent de la place à l'imprévu, que tout ne soit pas « ficelé » pour les 4 années à venir, qu'ils se donnent les moyens d'accueillir et d'accompagner des émergences citoyennes et collectives. C'est, à cette condition, qu'ils contribueront à une réelle transformation sociale.

1.2 - A l'échelle du 8^{ème} arrondissement de Lyon

C'est dans ces mêmes réflexions et perspectives que se place le travail des Centres Sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Quatre Centres Sociaux (Laënnec, Mermoz, Etats-Unis et Langlet Santy Monplaisir La Plaine), quatre zones d'intervention, ce sont trois associations de gestion et quatre projets à la fois différents mais aussi cohérents.

Un territoire contraignant :

Le 8^{ème} arrondissement de Lyon, un territoire fragilisé économiquement.

Il représente 16% de la population lyonnaise. Avec 3 zones en politique de la Ville et une ZSP (de Mermoz à Etats-Unis Sud en passant par Langlet Santy). Sur nos périmètres d'intervention, nous nous trouvons confrontés à une population fragile socialement et économiquement. Alors qu'une de nos missions complémentaires reste l'attention aux publics fragilisés, la réalité quotidienne du terrain et les difficultés de notre public nous demandent entre autre, d'allier réactivité à court terme et réflexion à long terme tout en gardant une même cohérence d'intervention sur nos différents territoires.

Une force vivifiante :

Un travail commun entre les équipes de direction s'est amorcé depuis 2011. De ce travail commun entre équipes de direction à un travail commun des 3 Conseils d'Administration, le pas a été franchi. Le chemin parcouru amène une dynamique et une richesse au sein des 4 Centres Sociaux tant d'un point de vue politique que professionnel.

La solidarité entre nos Centres

quand ceux-ci connaissent certaines difficultés, en est une parfaite illustration.

Une contribution concrète au vivre et faire ensemble :

Les différentes équipes de professionnels échangent dans leurs pratiques et leurs expériences.

Cela contribue non seulement à leur épanouissement professionnel et individuel mais aussi à résoudre collectivement les difficultés rencontrées. Ces temps d'échanges ont aussi permis de mettre en place des projets communs tels que le projet « femmes » ou encore le projet « égalité ».

Toutes ces actions collectives sont un gage de cohérence d'intervention en direction des publics, pour une meilleure cohésion sociale.

2. L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

2.1 - La vision du territoire

Le Centre Social Laënnec est implanté dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon. Il regroupe un bâtiment principal, situé 63 rue Laënnec, qui constitue son siège et une antenne au 58 bis rue Ranvier. L'étendue du territoire d'intervention implique une grande diversité des publics, des besoins, des habitats.

A. La géographie

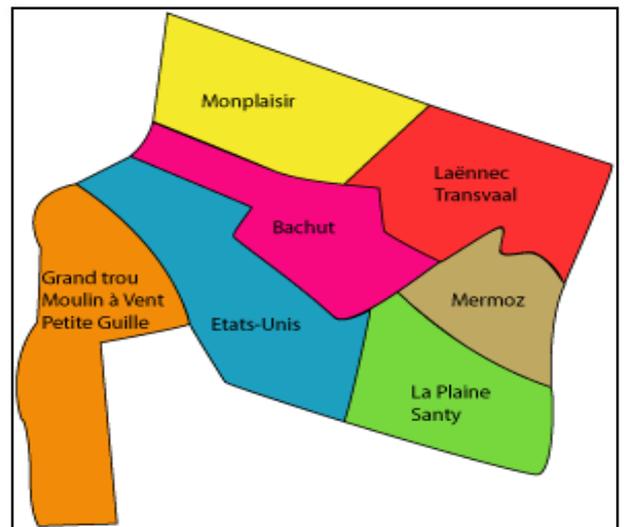


Malgré son éloignement du centre-ville de Lyon, le 8^{ème} arrondissement abrite des équipements culturels majeurs comme la Maison de La Danse, le musée urbain Tony Garnier ou encore l'Institut Lumière qui était auparavant la maison familiale des Frères Lumière, aujourd'hui musée vivant du cinéma. Il dispose également d'un pôle de santé et de recherche de renommée Européenne, notamment avec le

Bioparc et de plusieurs hôpitaux et centres de santé.

Il est composé de plusieurs quartiers :

- Bachut
- Monplaisir
- Les Etats-Unis
- Mermoz
- Laënnec
- Grand Trou
- La Plaine Santy



Un peu d'histoire...

En 1852, le préfet de Vaïsse rattache le village de Monplaisir à la ville de Lyon. Au début du XXème, ce secteur est peu habité et abrite surtout de riches propriétaires. L'un d'eux crée le quartier de Monplaisir mais il reste un village jusqu'au développement des activités artisanales et industrielles centrées sur l'automobile.

Antoine Lumière et ses fils créent une usine de plaques photographiques en 1882 et invente le cinématographe en 1895. Cela favorise le développement de ce secteur de Lyon. La maison Familiale Lumière, construite en 1901, proche des ateliers de l'usine Lumière, est devenue l'Institut Lumière, musée vivant du cinéma.

La création du quartier des hôpitaux, au début du XXème siècle, crée un lien entre le quartier Monplaisir et le quartier Monchat (3ème arrondissement) avec le développement de la faculté de médecine et de pharmacie et des écoles d'infirmières. L'installation de l'hôpital Desgenettes et des hôpitaux neurologiques et cardiologiques du centre international de recherche sur le cancer prouve que la vocation médicale du quartier est renforcée.



Aujourd'hui, deux grandes artères desservent le quartier : le cours Albert Thomas et l'avenue Jean

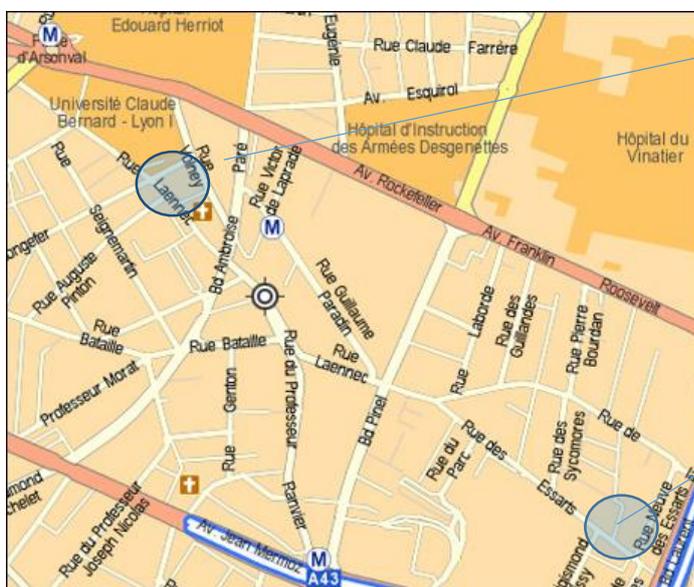
Mermoz. Le quartier Monplaisir conserve encore une vie de quartier et un aspect villageois.

La santé est une priorité pour le 8ème arrondissement, après l'installation du Bioparc au début des années 2000, la clinique privée Mermoz et l'hôpital mère-enfant Rockefeller. Cela a permis de développer l'activité économique et l'emploi.

L'Est du 8ème arrondissement de Lyon, situé en périphérie de la ville, fut essentiellement rural jusqu'au début du XXème siècle. Comme d'autres territoires de l'Est Lyonnais, sa configuration géographique à la fois attractive et facilement constructible entraîna l'installation d'industries et le développement d'habitations. Au sein de ce territoire, le quartier Mermoz, tel qu'on le connaît dans sa physionomie actuelle, a été construit à la fin des années 50, pour faire face à la pression démographique croissante liée au baby-boom de l'après-guerre, à l'accélération de l'exode rural, puis à l'arrivée des rapatriés d'Algérie, à l'image de ce qui s'est passé sur d'autres territoires en France. Au plan architectural ce quartier est ainsi composé de grands ensembles comme on peut en trouver à La Duchère ou aux Minguettes. Ce quartier est lui-même subdivisé en deux parties :

Mermoz Nord et Sud, qui sont séparés par l'avenue Jean Mermoz, axe historique et central du quartier, qui prolonge l'avenue Berthelot. La partie Nord du quartier est la plus ancienne et présente aujourd'hui, un visage relativement différent de Mermoz Sud, du fait de la transformation urbaine. L'autopont qui coupait le quartier a été détruit. Les travaux d'aménagements, les constructions de nouveaux bâtiments, offrent une nouvelle image, de nouvelles perspectives.

La zone de compétence du Centre correspond au découpage géographique d'un territoire sur lequel il agit.



CENTRE SOCIAL
LAËNNEC

ANTENNE

Elle est délimitée par 4 grands axes :

- Au nord, l'avenue Rockefeller,
- Au sud, l'avenue Jean Mermoz,
- A l'est, le boulevard Pinel
- A l'ouest, le boulevard Jean XXII.

▪

L'INSEE découpe cette zone en 5 îlots :

- Laënnec
- Transvaal
- Rockefeller
- Genton-Ranvier
- La Trinité-Mermoz

Les habitats sont relativement différents sur le secteur du Centre Social, étant précisé qu'il existe d'importants ensembles immobiliers gérés par des bailleurs sociaux (GLH, SACVL), notamment sur Laënnec et Mermoz en proximité du CSL et de l'antenne.

Il existe par ailleurs des zones résidentielles de maisons individuelles dans chaque quartier.

L'activité commerciale est assez faible sur tous les secteurs (notamment sur le secteur Laënnec au niveau du métro) hormis sur le quartier du Bachut, où il existe un ensemble de magasins, constituant un cœur de ville ainsi que sur Monplaisir.

Cela étant, il apparaît dans les projets de la ville de LYON que le quartier de Mermoz a vocation à se renouveler en matière d'activités commerciales, avec la création d'une zone commerciale importante sur l'ancien site du Casino.

Il existe deux équipements à vocation culturelle (spectacle vivant) sur le 8ème, à savoir la Maison de la danse, situé à proximité du Bachut, et la MJC Laënnec-Mermoz, qui gère une salle de spectacle (la salle Genton), et accueille des résidences d'artistes. Il convient de remarquer qu'un autre équipement à vocation nationale se trouve à proximité du Centre ; il s'agit de l'institut Lumière qui n'est pas placé sur le secteur d'action du Centre social, mais qui présente un intérêt évident.

Il existe par ailleurs plusieurs écoles sur le secteur. L'école maternelle Maryse Bastié et le groupe scolaire Edouard Herriot. Ecoles dans lesquelles intervient le Centre social dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Une autre école, le groupe scolaire Jean Mermoz (2 maternelles et 1 primaire) accueille un public que vise également le Centre social. Nous sommes

intervenues pendant de nombreuses années dans cette école dans le cadre du périscolaire et continuons dans le cadre du dispositif « embrayer la 6^{ème} en douceur ».

Le collège Jean Mermoz est l'établissement de secteur avec lequel nous travaillons notamment la question du décrochage scolaire. C'est un partenariat très important.

S'agissant des structures de quartier à vocation sociale et/ou culturelle, on trouve la MJC Laënnec-Mermoz et le Centre Social Mermoz, qui interviennent sur des espaces du territoire communs au CSL. Des liens étroits de partenariat font de nos trois équipements des acteurs solidaires du 8^{ème} arrondissement. Nous travaillons depuis quelques années en synergie et mettons nos efforts en commun pour agir sur le territoire. Cela nécessite une grande qualité relationnelle et une compréhension des enjeux mutuels. Cela passe enfin par la reconnaissance mutuelle de nos compétences et différences.

B. La population

Tout comme la géographie urbaine, la population est assez différente selon les secteurs ; étant précisé qu'il existe des secteurs homogènes sur le plan social et d'autres plus mixtes.

Les secteurs de Laënnec et Mermoz sont surtout constitués de logements sociaux, recevant donc des populations à très faibles revenus, avec de nombreuses familles monoparentales. A noter toutefois, comme il a été indiqué, que le secteur de Mermoz comprend une importante zone pavillonnaire à sa périphérie.

Ces deux secteurs cumulent donc une forte concentration de logements sociaux et une très faible proposition commerciale et associative, le Centre social Laënnec, et les deux équipements MJC et Centre social Mermoz palliant toutefois à cette faiblesse (sur le plan associatif).

Le CSL intervient historiquement sur le quartier à très grande proximité et sur le quartier Mermoz en occupant moins le Transvaal et la partie proche du métro Laënnec mais aussi le quartier Bastié qui a toujours été considéré comme plus éloigné.

Le quartier Transvaal, très proche du CSL est intéressant. Il présente un certain dynamisme, avec une population très mixte également (logements sociaux, copropriétés privées, zone pavillonnaire, quelques magasins avec un minuscule cœur de ville sur la place du Transvaal).

Le Centre Social intervient sur deux territoires : **Laënnec et Mermoz**. L'étude de leur population nous permet d'extraire les informations afin de dresser une typologie des habitants de la zone.

Les données que nous allons vous présenter nous donnent des renseignements importants concernant les différentes tendances :

- Démographiques
- D'emploi
- De logement
- De ressources

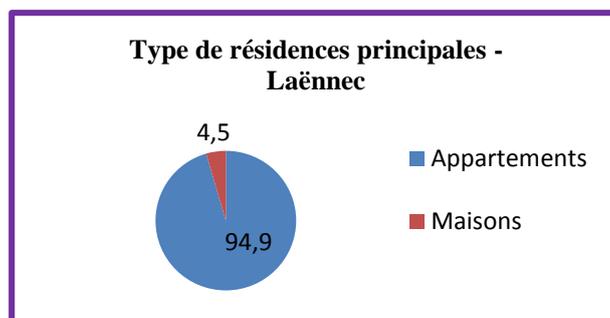
LAËNNEC

Par âge en 2010¹

AGE	LYON		8 ^{ème} arrondissement		LAËNNEC	
	POPULATION	%	POPULATION	%	POPULATION	%
0-14 ans	73 440	15.3	12 615	16.4	354	11.1
15-29 ans	138 883	28.9	21 591	28.1	1240	39.1
30-44 ans	102 443	21.5	15 658	20.4	645	20.3
45-59 ans	75 563	15.7	12 412	16.2	423	13.3
60-74 ans	50 525	10.5	8240	10.7	308	9.7
75 ans et +	38 949	8.1	6266	8.2	208	6.5
TOTAL	479 803	100	76 782	100	3177	100

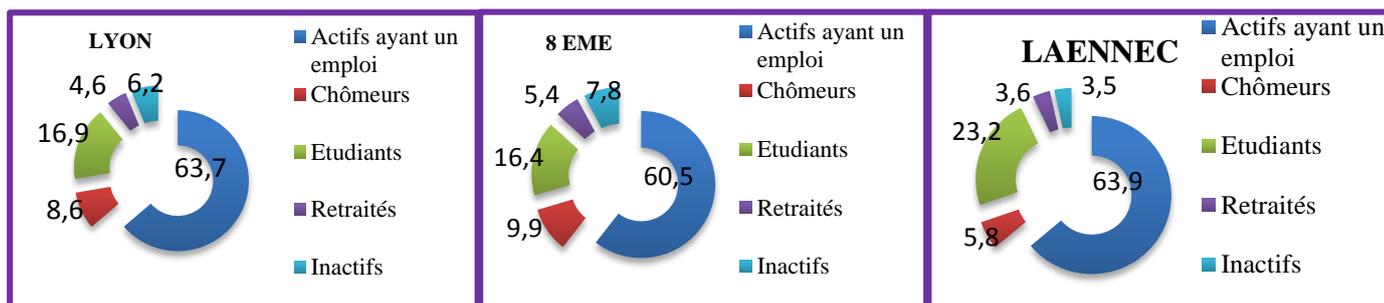
La population du 8^{ème} arrondissement a augmenté de 9,25% en 10 ans passant de 70 276 à 76 782 habitants. Cela représente 16% de la population lyonnaise. La zone de compétence du Centre Social Laënnec couvre environ 20% de cette population.

Logement



¹ Source INSEE Structure de la population en 2010

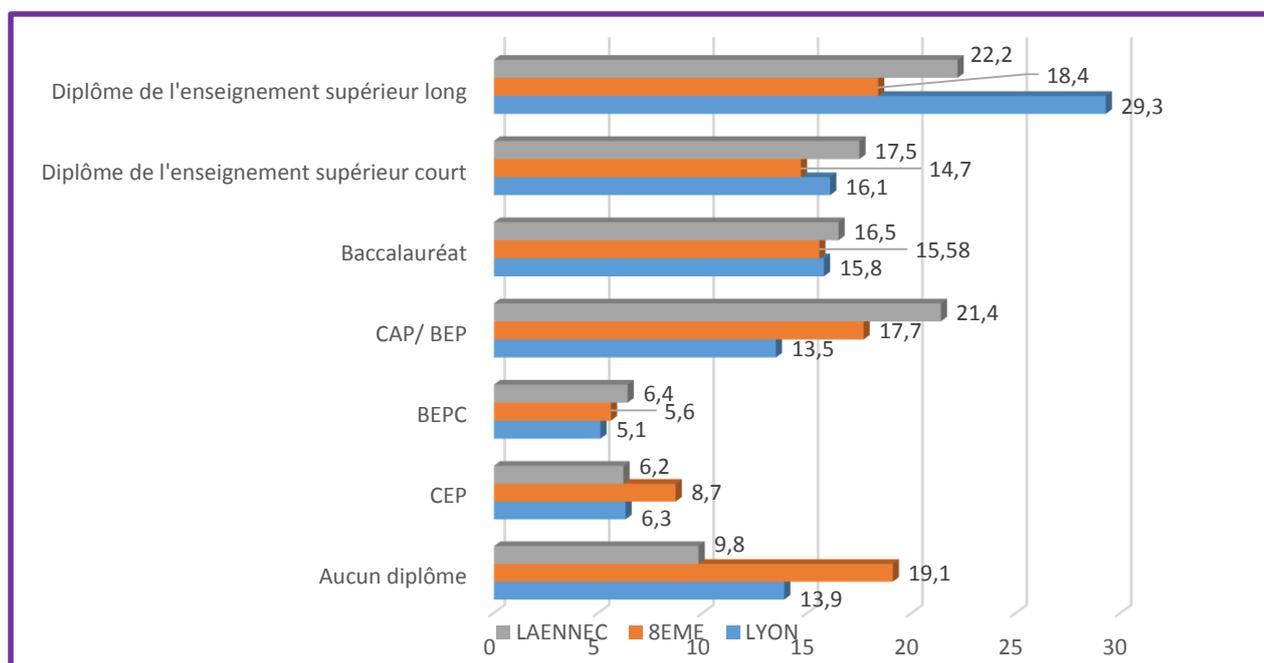
L'emploi



On note des chiffres de chômage en dessous des moyennes Ville et Arrondissement et une part d'actifs au-dessus. La présence de la population étudiante bien supérieure est due à la concentration de facultés, d'universités et de résidences étudiantes.

La Formation / sortie de scolarité

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus en 2010



On note que les diplômes de l'enseignement court sont au-dessus comparativement à Lyon. Cela s'inverse pour les cycles longs. D'une manière générale on constate une réussite importante dans les formations qualifiantes (CAP/BEP), des résultats au baccalauréat intéressants.

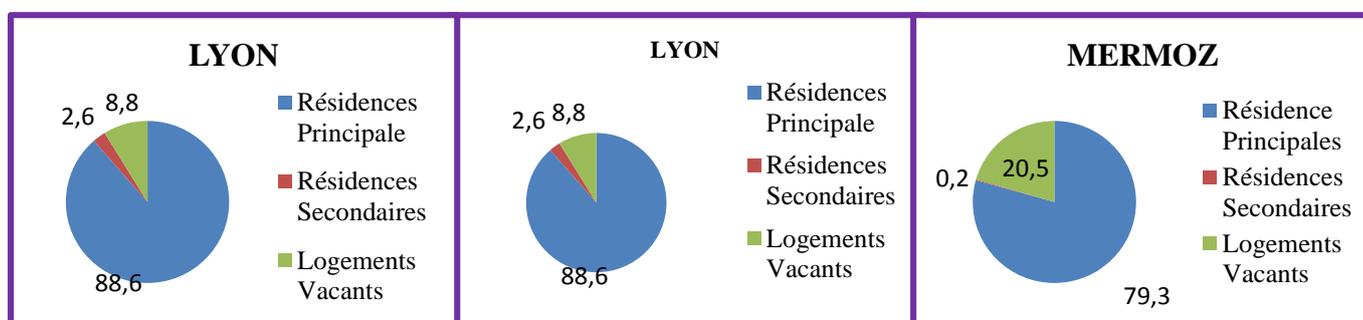
MERMOZ

Par âge en 2010²

AGE	LYON		8 ^{ème} arrondissement		MERMOZ	
	POPULATION	%	POPULATION	%	POPULATION	%
0-14 ans	73 440	15.3	12 615	16.4	694	22.1
15-29 ans	138 883	28.9	21 591	28.1	735	23.4
30-44 ans	102 443	21.5	15 658	20.4	566	18.1
45-59 ans	75 563	15.7	12 412	16.2	599	19.1
60-74 ans	50 525	10.5	8240	10.7	339	10.8
75 ans et +	38 949	8.1	6266	8.2	203	6.5
TOTAL	479 803	100	76 782	100	3137	100

On constate une population jeune qui représente près d'un quart de la population globale. La population en âge d'être active est environ de 55%.

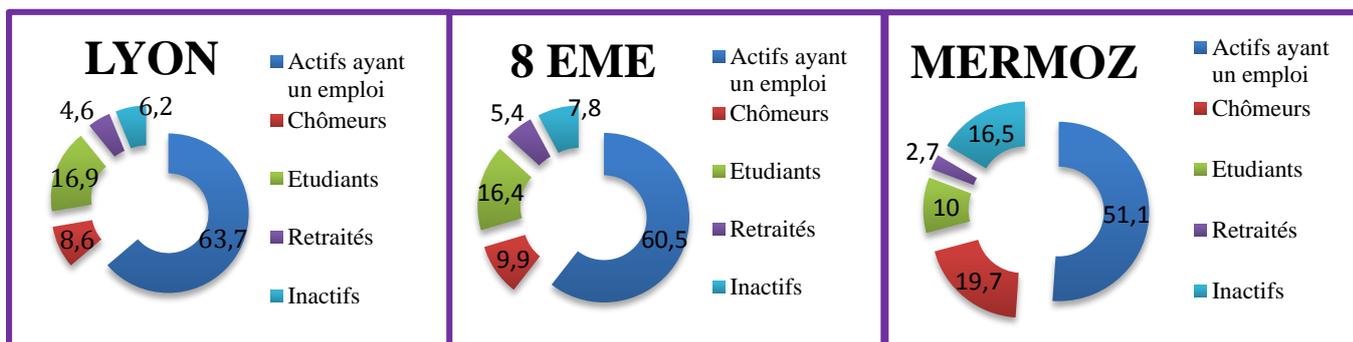
Le logement



En 2010, on compte 40 901 logements sur Lyon 8^{ème} toutes catégories et tous types confondus. 92,6 % de ces logements sont des appartements. Suite à la rénovation urbaine, il y a de nombreux logements vacants sur Mermoz. La répartition des logements sociaux par rapport au logement privé est en évolution. Après la réhabilitation, il y aura autour de 40% de logements en accès à la propriété. Jusqu'à aujourd'hui, le parc de logement de Mermoz nord était constitué de 100% d'habitat social.

² Source INSEE Structure de la population en 2010

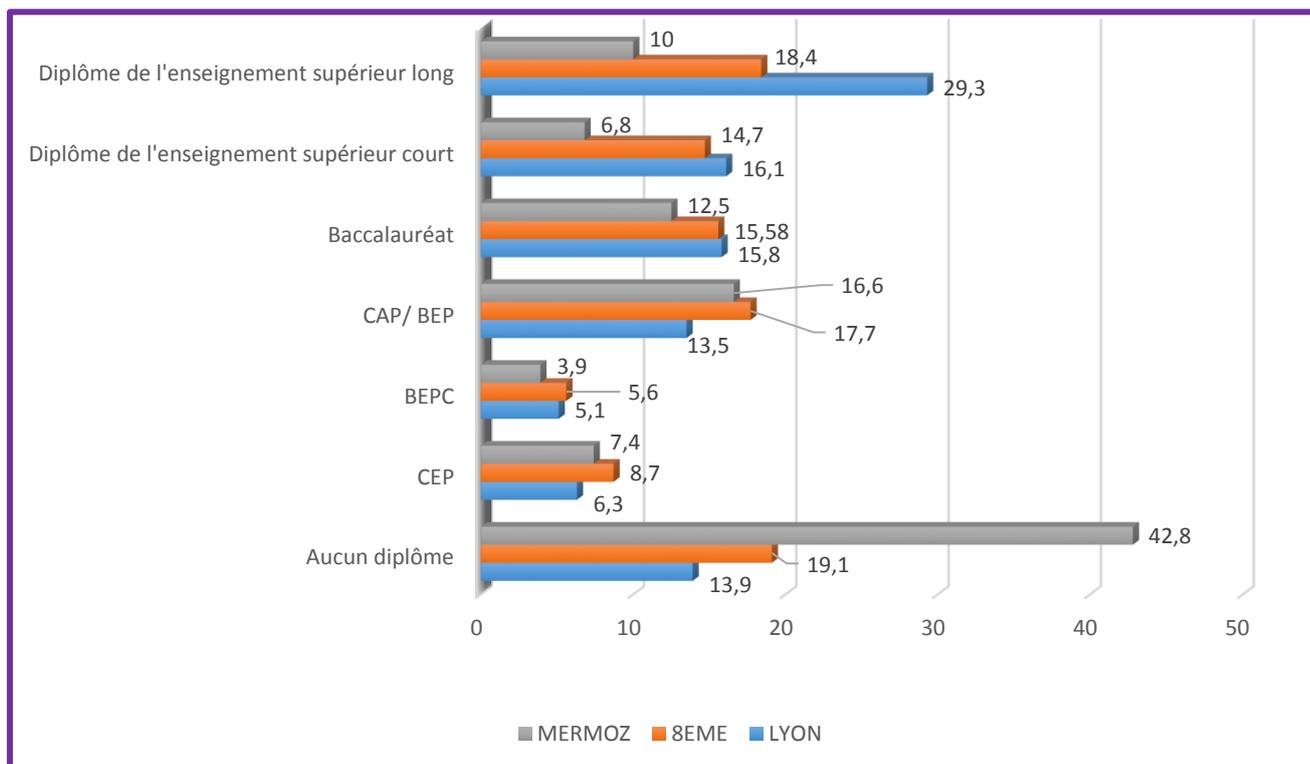
Population de 15 à 64 ans par types d'activité en 2010³



Le taux de chômage sur Lyon 8^{ème} en 2010 est de 9,9% contre 8,6% pour la ville de Lyon. Ce chiffre double pour le quartier Mermoz qui atteint un pourcentage de presque 20%. De plus, le pourcentage « d'inactifs » au sens de l'INSEE, c'est-à-dire, les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage (jeunes de moins de 15 ans, étudiants, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...) est de 6,2% sur l'ensemble de Lyon, 7.8% sur le 8^{ème} et de 16.5% sur Mermoz.

La Formation / sortie de scolarité

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus en 2010

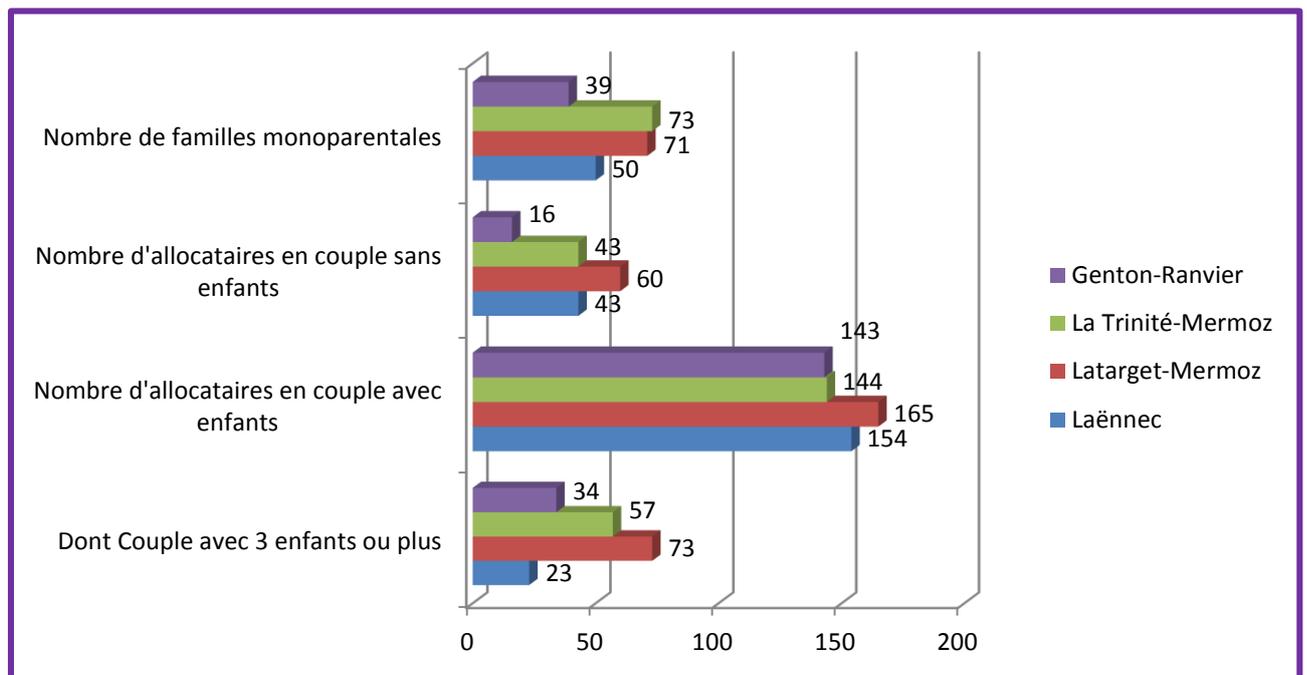
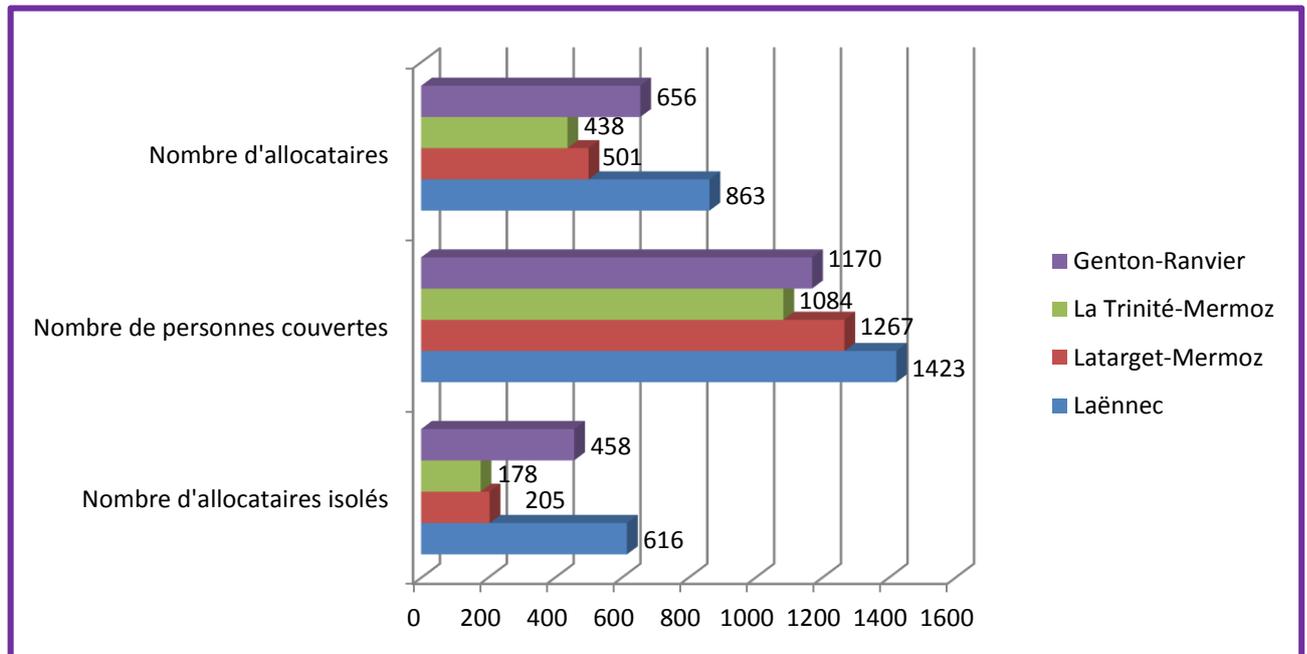


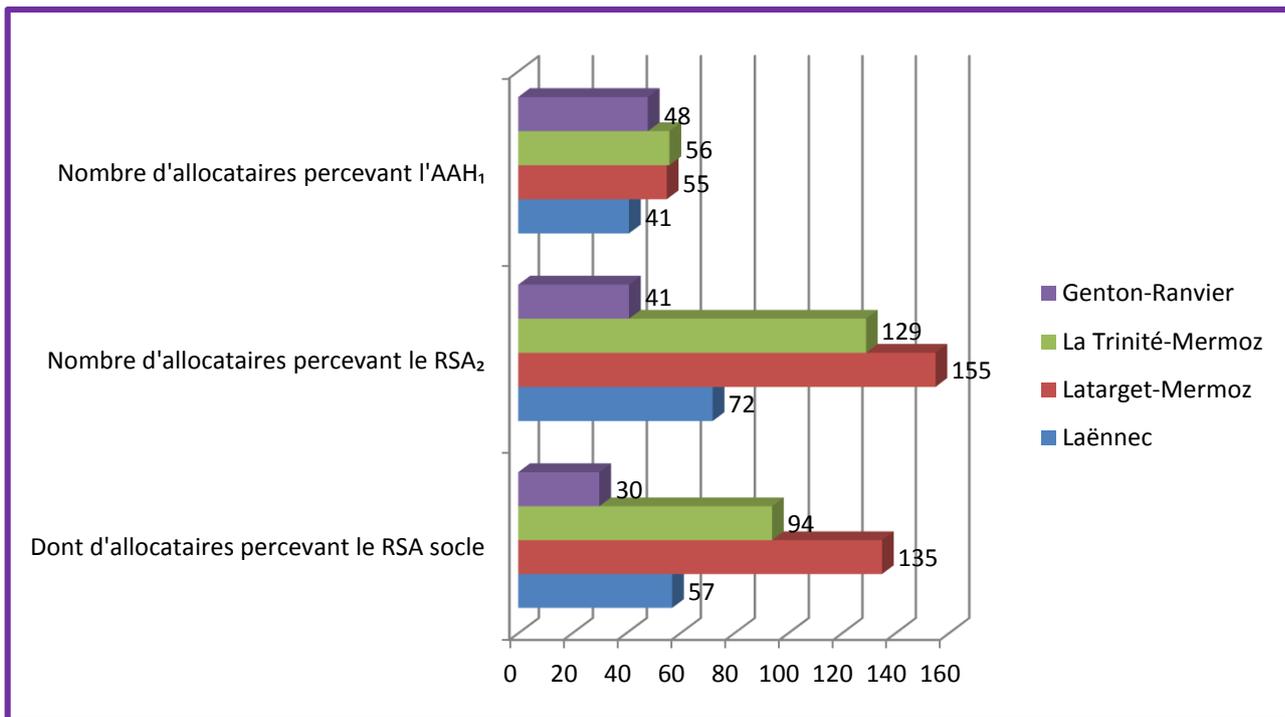
³ Source INSEE recensement en 2010

On peut constater que le taux de scolarisation est moins élevé à Mermoz que sur l'ensemble de Lyon, surtout pour les 18/24ans.

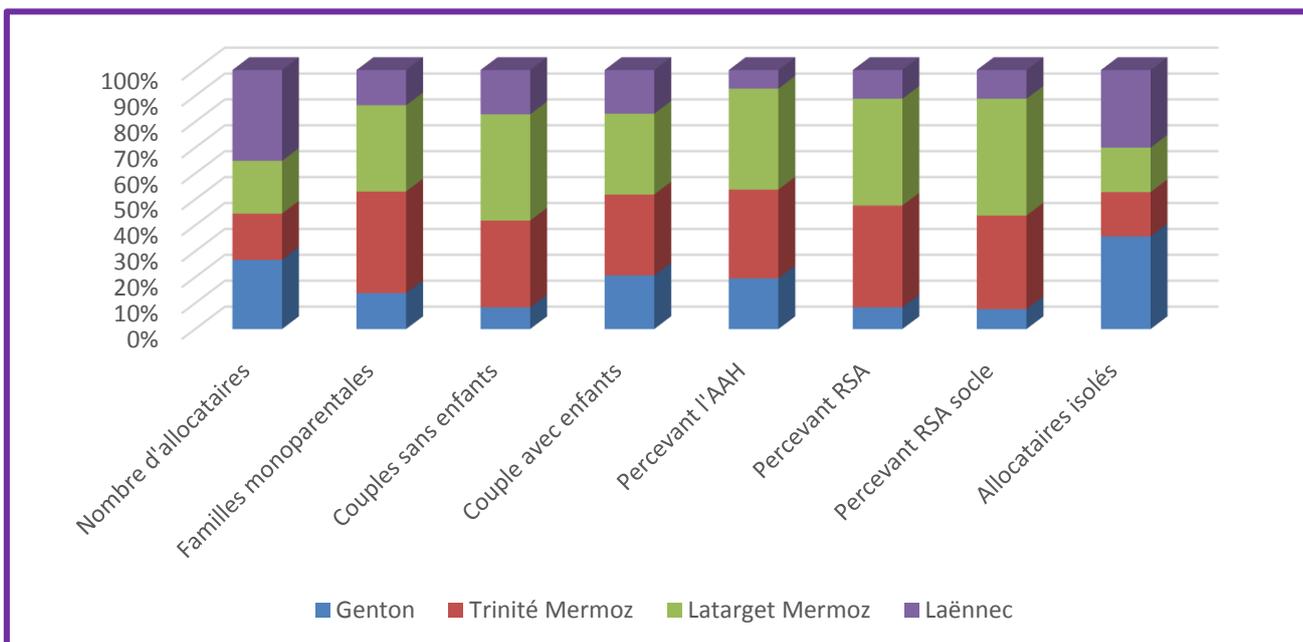
De plus, le niveau d'étude est beaucoup plus faible sur Mermoz avec 10% de diplômés de l'enseignement supérieur long contre près de 30% sur l'ensemble de Lyon.

Les allocataires de la zone de compétence





Synthèse allocataires de la zone de compétence



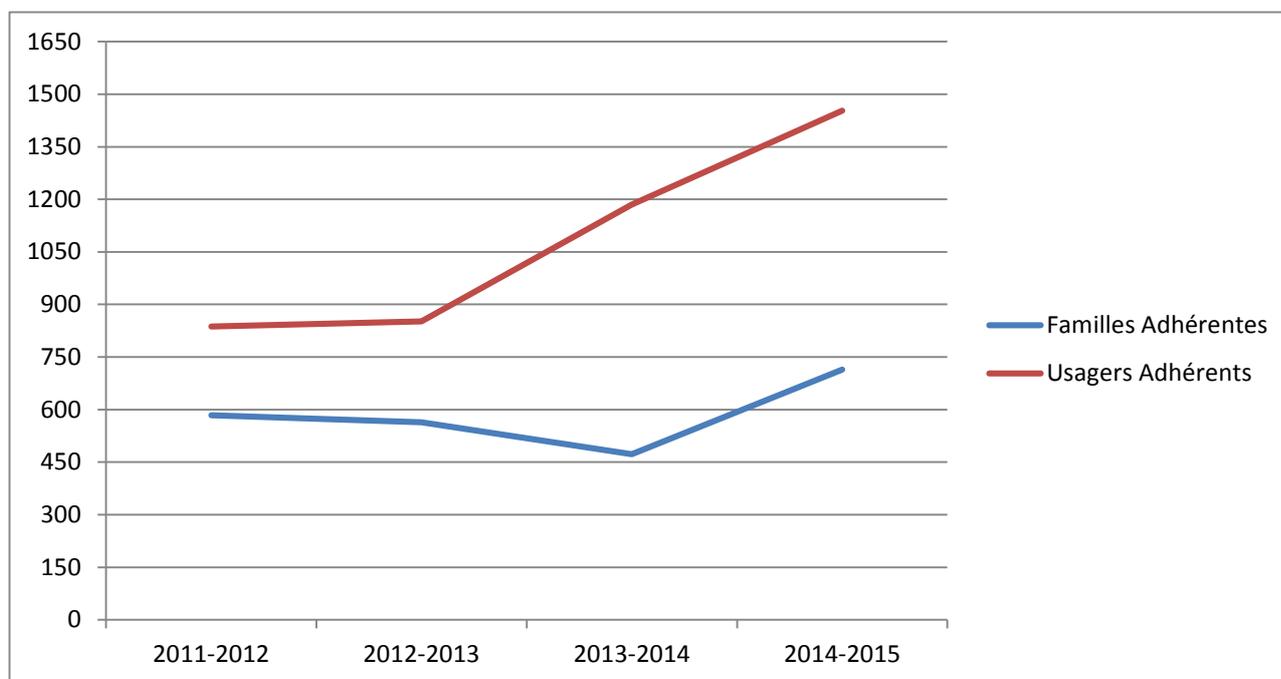
On constate que les minima sociaux (RSA) sont très représentés sur les îlots de Mermoz. On note un nombre d'allocataires isolés plus conséquent sur la zone Laënnec. Les familles monoparentales sont également plus présentes sur les îlots Mermoz. Les publics présentant des situations d'isolement, une grande précarité et des difficultés sociales constituent pour le Centre Social Laënnec une priorité.

1 : Allocation Adulte Handicapé
2 : Revenu de Solidarité Active

C. Les usagers du Centre Social Laënnec

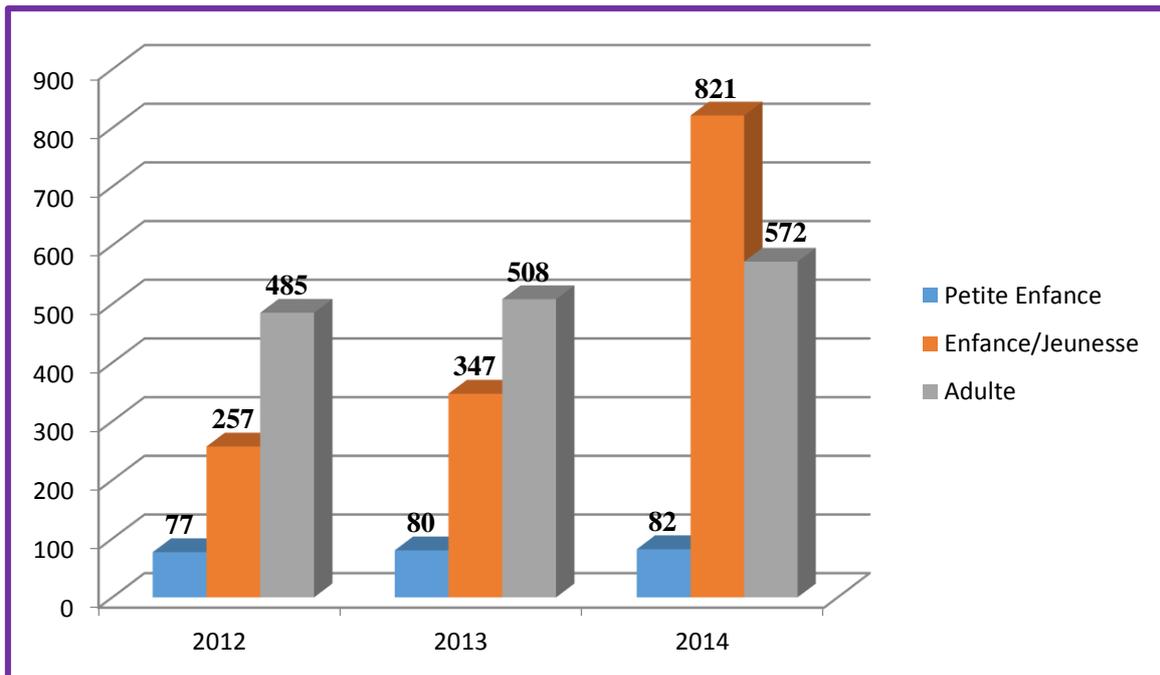
Les données présentées sont issues du logiciel de gestion des adhérents « Aïga ».

Fréquentation de 2011 à 2015.



La fréquentation du Centre Social Laënnec par les usagers est en forte progression. Cela s'explique notamment en 2014-2015 par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. A noter une baisse de 2012 à 2013 engendrée par un changement de logiciel de traitement des usagers. Aujourd'hui, nous comptons près de 750 familles adhérentes représentant près de 1500 personnes.

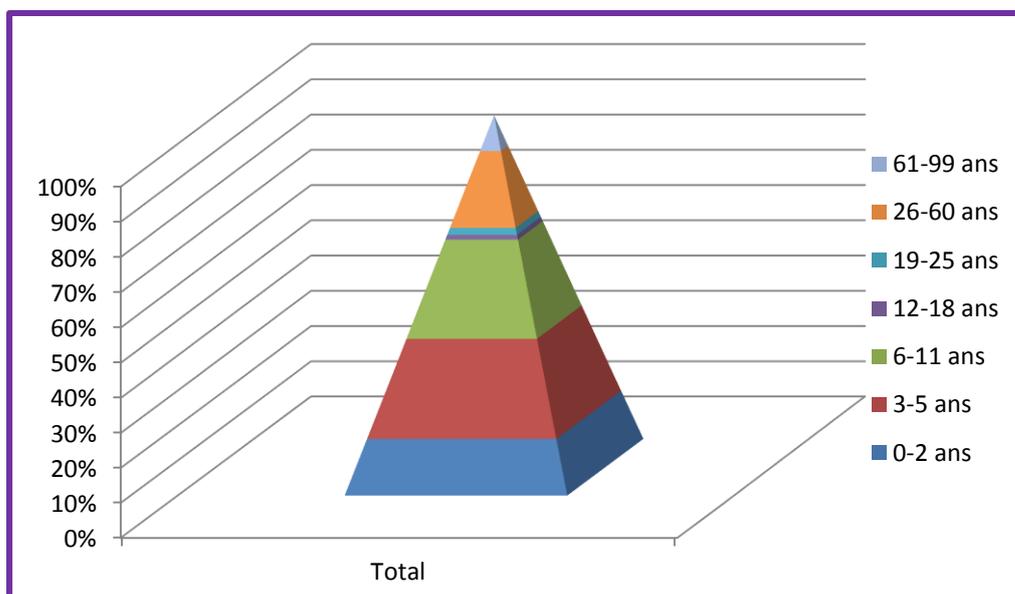
Répartition des usagers par secteur d'activités



La répartition des usagers nous permet de constater une hausse du nombre de personnes dans chaque secteur.

On remarque une progression en 2013 qui se poursuit en 2014. Le secteur Enfance/Jeunesse connaît une hausse conséquente de ses participants en 2014..Ceci s'explique par la prise en charge de la réforme des rythmes scolaires qui a amené de nouveaux usagers à utiliser les services du Centre Social Laënnec.

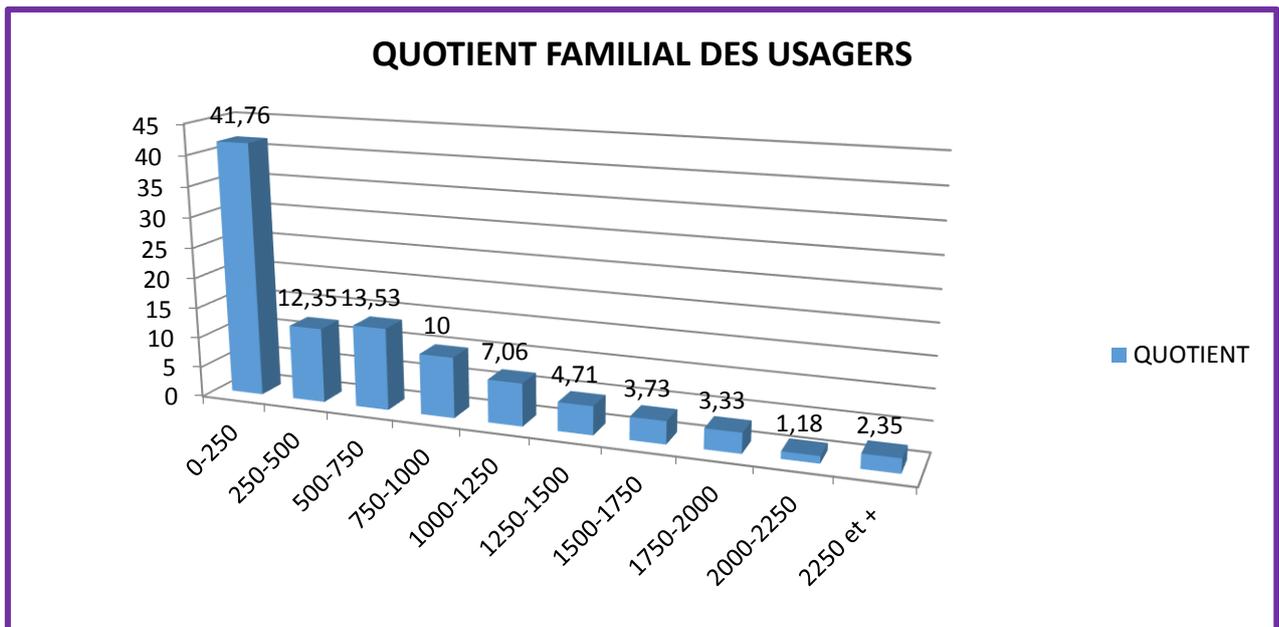
Pyramide des âges des usagers



Les activités « petite enfance » et « enfance/jeunesse » représentent près de 70% de la fréquentation des usagers.

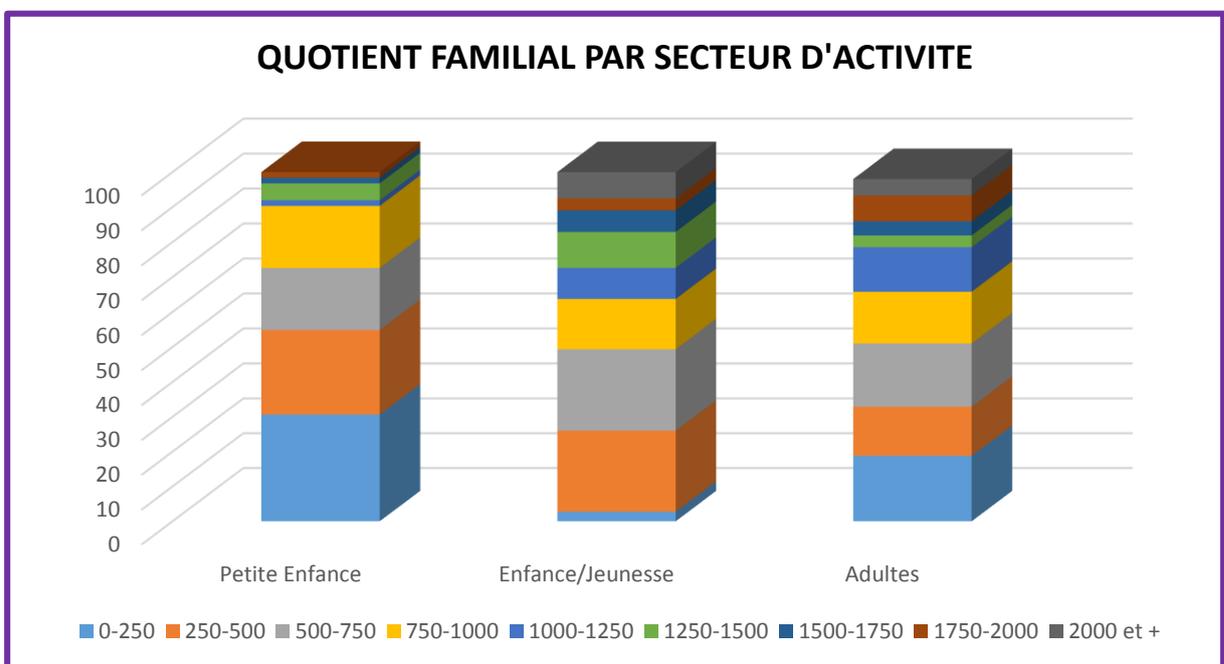
Concernant les activités adultes, le public accueilli est majoritairement féminin.

Ce schéma nous permet de constater que 70% du public accueilli a moins de 18 ans. Le Centre Social accueille majoritairement un public qui relève de l'Enfance/Jeunesse. Un tiers des usagers sont des adultes.



Le classement par tranche de revenu des usagers nous permet de constater que les personnes qui fréquentent le Centre se trouvent pour 41.76 % dans la tranche de revenu la plus basse (Quotient Familial moins de 250).

79 % des usagers ont un QF situé entre 0 et 1000. 21 % des usagers ont un QF entre 1000 et 2250 et plus. Nous pouvons conclure que le Centre Social s'adresse majoritairement à des publics à faibles revenus.



Le schéma ci-dessus nous permet de constater que les tranches de revenus les plus bas sont concentrées sur l'EAJE. Un grand nombre d'utilisateurs ont un QF inférieur à 1000 :

- 80% pour l'EAJE
- 50% pour l'Enfance/Jeunesse
- Et 65% pour le secteur adultes

Ces chiffres sont cohérents avec les problématiques économiques qui sont relevées sur le territoire du 8^{ème} arrondissement. Ces éléments sont le reflet de notre réalité d'aujourd'hui. Il ne nous est pas possible de faire un comparatif avec les années précédentes.

La mise en œuvre du projet social est subordonnée à la mobilisation de moyens humains

2.2 - Des moyens humains

Les acteurs de la vie associative sont :

A. Des membres du Conseil d'Administration

Devenir membre du Conseil d'Administration c'est s'engager dans le projet Centre Social, c'est contribuer au développement de la vie sociale sur son quartier, sa commune.

Le Conseil d'Administration de l'Association pour la gestion du Centre Social Laënnec est composé de 19 membres :

- 12 membres usagers
- 2 membres associatifs
- 3 membres de droits : un représentant de la CAF du Rhône et deux représentants de la Ville de Lyon
- la directrice du centre social
- 1 représentant du personnel.

Le membre du Conseil d'Administration est un bénévole qui souhaite prendre part à la gestion du Centre Social. Il a une fonction politique. Il est dirigeant d'une association avec plus ou moins de responsabilité selon la fonction occupée.

Ces membres sont élus lors de l'Assemblée Générale des adhérents.

La gouvernance de l'Association du Centre Social Laënnec est assurée par un bureau composé de 6 personnes : 5 administrateurs et la directrice. Les administrateurs du bureau sont désignés par le Conseil d'Administration annuellement, généralement dans le mois qui suit l'Assemblée Générale.

La vie associative s'exprime à travers différents groupes de travail :

Les instances statutaires :

- Une Assemblée Générale annuelle.
- Environ 7 Conseils d'Administration par an.
- 10 réunions de bureau en interne et 2 réunions de bureau en commun avec le Centre social Mermoz.

Des Commissions de travail :

Le Conseil d'Administration crée des commissions de travail permanentes ou ponctuelles autant que nécessaire.

Généralement, elles préparent les informations à transmettre au CA et émettent des propositions en préparation des décisions. Seule la Commission Ressources Humaines a un pouvoir de décision.

La Commission Financière

Elle est composée du Trésorier, de la Trésorière-Adjointe et de la direction. Elle se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que la situation l'exige. Elle a pour mission le suivi de la gestion financière et la discussion des budgets.

La Commission Ressources Humaines

Elle est composée de deux administrateurs titulaires, d'un suppléant et de la direction. Elle se réunit à la demande de la direction pour lui venir en appui sur la gestion du personnel associatif et notamment pour certains recrutements, la formation, la révision des pesés, la rémunération supplémentaire individuelle,

les ruptures de contrats. Le Conseil d'Administration a donné délégation à cette commission pour toute prise de décision relative aux points cités ci-dessus. Ces deux commissions se renouvellent, chaque année, lors du premier Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.

D'autres commissions sont mobilisées en fonction des besoins. Elles sont composées, d'administrateurs, de salariés, de la direction. En fonction des sujets traités, des invités peuvent rejoindre ces commissions ponctuelles (habitants, bénévoles, associations partenaires...).

Actuellement, le Centre Social développe une Commission « découvertes culturelles », une commission « familles », une commission relocalisation, une commission « adultes », une commission « Assemblée Générale », une commission « plaquette du Centre Social », une commission « communication ».

Afin de faciliter l'organisation de la vie associative, une commission a travaillé, pendant trois mois à la rédaction d'un Règlement Intérieur Associatif, inexistant jusqu'alors. Le travail de cette commission composée d'administrateurs et de la direction a été validé par le Conseil d'Administration. Le Règlement Intérieur Associatif a été approuvé par l'Assemblée Générale du 28 avril 2015. Il est donc en vigueur depuis cette date.

Cette même commission a également travaillé sur l'organisation des délégations, concernant la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et la gestion financière. Ainsi, chacun connaît sa zone de responsabilité et les limites qu'elle comporte.

B. Des bénévoles

Le bénévole est porteur d'une histoire, d'expériences, de compétences, d'initiatives, de valeurs. Prospecter, accueillir et intégrer des bénévoles fait partie de la mission première du Centre Social qui est d'être un foyer d'initiatives porté par des habitants.

Vingt bénévoles donnent régulièrement de leur temps et de leurs compétences au sein du Centre Social Laënnec, afin de favoriser le déroulement des activités proposées, ce qui représente environ 1000 h en moyenne sur une année.

L'année 2014 a été une année particulière compte tenu de la délocalisation d'une grande partie des activités pendant les travaux du Centre Social. La mobilisation des bénévoles a été plus difficile à mettre en œuvre.

L'année 2015 devrait permettre de travailler dans le sens de l'engagement des personnes, au sein des activités.

La volonté de l'association est de renforcer cette dynamique autour du bénévolat en créant une véritable coopération entre les compétences des salariés et celles des habitants.

Le Centre Social mobilise toutes les conditions pour encourager l'implication des habitants dans l'association. Pour cela, il se met dans une posture d'accompagnement, de soutien aux initiatives. Cette prise en charge est portée par une personne référente dont la mission est d'améliorer la gestion des bénévoles.

Après avoir développé un suivi régulier des bénévoles d'activités, mis en place le passeport du bénévole, l'accompagnement individuel et collectif s'ouvre aujourd'hui sur des temps de rencontre permettant de travailler autour de réflexions telles que « être bénévole au centre social », « la démarche d'accueil des nouveaux bénévoles », « le parcours du bénévole »...

Il s'agit de temps d'échanges entre bénévoles qui leurs permettent de se connaître et de parler de leurs différentes expériences. D'autres temps concernant les administrateurs et les salariés sont l'occasion d'approfondir la réflexion sur « le parcours du bénévole », sur son rôle et la place qu'il peut prendre au sein du Centre Social.

C. Des salariés

Pour faire vivre son projet, l'Association pour la Gestion du Centre Social Laënnec s'appuie sur **une équipe de salariés**. Cette équipe permet de mettre en œuvre des réponses spécifiques, adaptées aux besoins et demandes des familles.

En 2011, l'Association a salarié 71 personnes différentes, ce qui représente 10 équivalent temps plein (ETP). La Caisse d'Allocations Familiales a mis à disposition 7 personnes, ce qui représente 6 équivalents temps plein. Soit un total de 17 ETP.

En 2014, l'Association a salarié 59 personnes différentes, représentant 13 ETP. La Caisse d'Allocations Familiales a mis à disposition 4 personnes, ce qui représente 4 ETP. Soit un total de 17 ETP ;

En ce début d'année 2015, l'Association a salarié 60 personnes ce qui représente 27 ETP. Nous avons toujours 4 personnes mise à disposition par la CAF du Rhône, soit 4 ETP. Soit un total de 31 ETP.

En 2013, l'arrêt de certaines activités, notamment la fermeture de la Magie des Livres et le développement d'activités en partenariat avec le Centre Social Mermoz a conduit le Centre Social à redéployer ses moyens humains. Il existait quatre grands secteurs d'activité : le secteur Petite Enfance, le secteur Développement Social, le secteur Enfance-Jeunesse, le secteur Administratif. Une réflexion plus globale sur la gestion des ressources humaines a été conduite en fin d'année 2013 par la directrice du Centre social. Celle-ci a souhaité redonner du sens à certaines fonctions de coordination particulièrement, en permettant d'asseoir certains salariés dans des fonctions plus importantes. Il s'agissait de favoriser une nouvelle mise en œuvre du projet social de façon plus transversale et de repenser les délégations. C'est ainsi qu'en février 2014 l'organigramme a été remanié. Une nouvelle organisation des secteurs a été générée. Aujourd'hui nous avons une instance dirigeante qui est le Conseil d'Administration qui donne des délégations à la directrice. Cette dernière a sous sa responsabilité, des secteurs d'activités qui sont un secteur Petite Enfance avec une coordinatrice, un secteur Vie Sociale avec un coordinateur qui a également en charge la référence de l'antenne Mermoz, et un secteur administratif, accueil et comptabilité qui dépend directement de la direction.

L'équipe de salariés qui a été relativement stable, en nombre malgré les remaniements, a vu ses effectifs doubler dès la rentrée scolaire 2014. Ceci s'explique par l'implication du Centre Social Laënnec dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et la prise en charge du groupe scolaire Edouard Herriot et de la maternelle Maryse Bastié. Un nombre important d'animateurs a été embauché pour mener à bien cette activité. Le montant des charges de personnel présenté ci-dessous démontre cette augmentation conséquente. Le développement de cette nouvelle activité nous a conduits à repenser l'organisation des moyens humains dans cette structure. Nous avons pu jouer la carte de la promotion des personnes. Des salariés en interne ont pu accéder à des postes à responsabilités. *Cf. organigramme en annexe N°1*

A travers ce nouveau projet **le Centre Social Laënnec souhaite développer ses projets en direction des habitants.** Il va devoir à nouveau se pencher sur le redéploiement de ses moyens humains. Cette réflexion sera conduite dans le courant de l'année à venir.

2.3 - Des moyens financiers

Evolution des moyens financiers sur les trois dernières années, à travers la présentation des budgets réalisés sur les années 2012, 2013, 2014.

A. LES BUDGETS REALISES

	2012	2013	2014
CHARGES			
Achats + autres achats Et charges externes	217 717.15	258 247.24	302 890.09
Impôts et taxes	22 149.76	20 633.24	14 806.00
Charges de personnel	447 494.83	417 332.35	543 530.98
Dotations aux amortissements et provisions	20 242.60	51 393.32	39 861.57
Autres charges			357.77
Charges financières		222.00	105.00
Charges exceptionnelles	1 262.02	26 629.24	121.54
Mises à disposition CAF	488 320.03	486 562,31	395 772,36
PRODUITS			
Participation des usagers	351 177,15	376 496,13	430 386,57
Subventions d'exploitation	343 051,68	362 564,15	550 693,42
Produits financiers	3 570,78	2 785,54	1 853,76
Produits exceptionnels	3 023,41	41 979,35	878,62
Autres produits			
Mises à disposition CAF	488 320.03	486 562,31	395 772,36
Total des charges (hors MAD)	708 866,36	774 457,52	901 666,95
Total des produits (hors MAD)	718 786,58	792 423,40	1 023 571,62
Résultat	9 920,22	17 965,88	121 904,67

Les charges d'exploitation :

On remarque une augmentation conséquente du poste achat. Ceci s'explique en 2013 par les activités développées. En 2014, augmentation du poste de location immobilière qui s'explique par la délocalisation du centre social qui a dû trouver des locaux sur toute l'année, pendant les travaux de rénovation. Nous avons également une augmentation du poste personnel détaché pour le remplacement de certains personnels de l'EAJE, notamment un personnel mis à disposition par la CAF du Rhône qui a été absent toute l'année 2014.

On constate une évolution de la masse salariale. En 2013, une baisse, qui s'explique principalement par le non remplacement du poste d'infirmière, d'avril à décembre, compensé en partie par du personnel intérim.

En 2014, la masse salariale a augmenté. Le Centre Social a vu son nombre de salariés augmenter du fait de l'embauche d'animateurs pour les activités périscolaires.

Les comptes laissent apparaître une charge exceptionnelle conséquente. Cette somme représente la perte liée au détournement d'argent dont le Centre Social a été victime.

Les produits d'exploitation :

Les produits associatifs sont en augmentation. Cette augmentation s'explique par l'évolution des participations usagers au sein de l'EAJE, l'accueil de loisirs et l'animation de proximité. On assiste à une augmentation du taux de fréquentation. L'augmentation des prestations de service est liée aux activités citées ci-dessus et à la mise en place d'une nouvelle activité : l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, notamment sur l'année 2014.

Les subventions sont également en augmentation. La mise en place des ALAE explique l'augmentation de la subvention de la Ville de Lyon ainsi que l'augmentation des remboursements CNASEA du fait de l'embauche d'emploi d'avenir. La subvention globale de la CAF du Rhône est aussi en augmentation elle est le fait de la compensation des salaires des salariés absents.

Vous trouverez ci-dessous une présentation des budgets prévisionnels. Les résultats des années 2016 et 2017 apparaissent en négatif. Comme expliqué précédemment **le Centre Social va développer de nouveaux projets** et va devoir engager des dépenses supplémentaires pour conduire des activités, ce qui justifie l'augmentation des postes charges et personnel sur les années à venir et la présentation de budget prévisionnel avec un résultat négatif.

B. LES BUDGETS PREVISIONNELS

	2015	2016	2017
CHARGES			
Achats + Autres charges Et charges externes	326 769	336 572	343 305
Charges de personnel	832 316	878 962	896 541
Autres charges	10 000	10 000	10 000
Dotations	27 500	37 500	39 000
Mises à disposition CAF	370 451	374 450	378 195
PRODUITS			
Rémunération des services	503 838	513 915	524 193
Subventions d'exploitation	685 747	707 604	718 220
Produits financiers	3 000	3 000	3 000
Produits exceptionnels			
Autres produits	4 000	4 000	4 000
Mises à disposition CAF	370 451	370 451	370 451
Total des charges (hors MAD)	1 196 585	1 263 034	1 288 846
Total des produits (hors MAD)	1 196 585	1 228 519	1 249 413
Résultat	0	-34 515	-39 433

3. - L'EVALUATION DU PROJET 2011- 2015

3.1 - Le centre social et son projet

La démarche de travail pour l'écriture du projet social 2015-2019 se fait en plusieurs étapes, dont celle de l'évaluation. La démarche d'évaluation fait partie intégrante du processus de travail mis en œuvre. Il s'agit d'une évaluation partagée. Elle s'inscrit dans une trajectoire de renouvellement du projet :

Evaluer, un mot qui fâche souvent, un exercice complexe

Evaluer pour qui, pourquoi et pour quoi faire ?

Pour nous, l'évaluation c'est peut être revenir sur ce qui a été décidé. C'est montrer ou non l'efficacité, la pertinence du projet. C'est partir des objectifs définis et s'assurer que la démarche et les moyens sont adaptés. Impliquer l'habitant dans le processus d'évaluation, c'est permettre d'avoir des actions plus adaptées aux besoins de chacun. L'idée est de faire évoluer, de rectifier en prenant en compte les transformations qui s'opèrent dans la société.

Nous retrouvons cette démarche d'évaluation tout au long de ce chapitre.

3.2 - La mesure du contexte et des enjeux

L'identité d'un Centre Social pose question quand il agit sur deux territoires. En effet, comment rendre visible une action qui ne s'adresse pas à un public, un quartier, mais à des publics et des quartiers. Cela crée de la richesse et parfois peut-être de la confusion

Le Centre Social Laënnec, par l'intermédiaire de son équipe d'administrateurs, bénévoles et salariés, développe son projet social sur **deux territoires** du 8^{ème} arrondissement de Lyon. Au travers d'actions à destination de tous les habitants, il participe et s'intéresse à la vie des quartiers Laënnec et Mermoz. Sa zone de compétence est étendue. Les publics, les acteurs et partenaires sont une richesse. C'est aussi un travail conséquent pour prétendre prendre en compte l'ensemble des besoins d'une population. Il est primordial de dégager des priorités et des pistes de travail.

Comment l'action du centre est-elle organisée
autour d'un projet socle adapté aux besoins réels
d'un territoire ?

Comment l'action du centre est-elle organisée autour d'un projet socle adapté aux besoins réels d'un territoire ?

C'est en se réinterrogeant sur ses valeurs et sur son bilan que le Centre Social fixe ses orientations ; mais aussi, en questionnant les besoins du territoire, pour sa population, ses habitants. Le contexte, c'est la toile de fond du travail d'un Centre Social : des réalités politiques, sociales, économiques et écologiques de son environnement proche, découlent les enjeux pour son territoire d'intervention.

LA DEMARCHE EMPLOYEEE

C'est en menant une démarche axée sur la concertation, et l'implication du plus grand nombre que le centre a permis un échange et une réflexion. Des groupes se sont formés afin de participer à des débats internes (administrateurs, bénévoles, salariés) et externes (administrateurs, salariés et partenaires).

Collectivement, les contours du projet se sont dessinés. La démarche nous a conduit à rassembler des éléments de bilans factuels concernant l'action du centre, les soumettre à une analyse afin d'évaluer leur effet. Les échanges ont été organisés pour croiser le regard des habitants et leurs ressentis avec l'expertise des salariés et leur vision ainsi que celle des administrateurs ou responsables associatifs en lien direct avec la gouvernance de l'association.

Lors des débats, les échanges ont eu pour but de dresser des constats autour de diverses thématiques, de recueillir les perceptions des différents acteurs du quartier :

- Les problématiques de territoire repérées
- La vie du quartier
- Le territoire
- Les acteurs locaux
- Les politiques publiques

Chaque thématique a été observée en repérant les forces et faiblesses et en se projetant sur des solutions potentielles pour répondre aux besoins et attentes des habitants.

LES PROBLEMATIQUES REPEREES

Le contexte sur le territoire où agit le centre est toujours préoccupant sur le plan socio-économique. En effet les **phénomènes d'appauvrissement** s'amplifient. Ils sont bien repérés autant à Laënnec qu'à Mermoz. Les difficultés s'ajoutent et drainent des **problématiques éducatives**, d'accès aux services, aux loisirs. Pour certaines familles, leur situation précaire, **rend difficile les projections dans l'avenir**. C'est ce que nous pouvons noter chez les adolescents notamment. **Le manque de repères** est souvent observé et les réponses pas assez présentes. Il manque des espaces, en particulier sur le secteur Laënnec. Que leur est-il proposé ? Comment créer du lien avec les

jeunes adultes, peu présents dans nos espaces ? Ils sont les premiers à subir un marché de l'emploi qui aujourd'hui ne leur offre que peu de perspectives.

Le contexte familial et parental joue un rôle important dans la vie de la population. **Les préoccupations de logement, d'emploi** chez les adultes, d'horaires décalés, de gardes d'urgence, autant d'alourdissements au quotidien pour assurer son rôle de parent. Cela engendre des effets importants sur la vie de la famille. Il y a **des impacts sur la réussite scolaire** des enfants, **les soins**, le développement **des relations intrafamiliales**... un processus qui peut aller jusqu'à la perte de valeurs et le repli sur soi. Comment prévenir les risques de désocialisation, d'exclusion ou de dérives plus graves ? Comment sommes-nous armés pour assurer une dimension éducative face aux publics les plus éloignés, les plus en difficulté ? Comment soutenir les familles lors d'une recherche d'emploi, lors d'un entretien d'embauche, lors d'un besoin de garde imprévu ?

La question de l'isolement des personnes vieillissantes sur Laënnec est également apparue comme un point important de vigilance. C'est la partie de la population la plus fortement impactée par la pauvreté. Un pouvoir d'achat très réduit, des problèmes de santé et / ou sanitaires, un isolement lié aux difficultés grandissantes à se déplacer, à subvenir à ses besoins. Comment faire pour que ces personnes puissent retrouver un peu d'autonomie, une place dans la société. Comment aller au-devant des personnes souvent invisibles, qui ne font pas de bruit ?

La vie du territoire sur lequel le centre intervient ressemble à celle de nombreux quartiers populaires. À **Mermoz**, la transformation urbaine est en marche. Si sur sa partie Nord les travaux d'aménagements sont aujourd'hui bien visibles, le quartier, classé en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), est toujours en proie à **des pratiques de « débrouille »**, qui posent problèmes aux habitants d'aujourd'hui et n'aident pas à donner une bonne image pour ceux de demain. En effet des programmes d'accès à des logements privatifs peinent à trouver acquéreurs et l'attractivité du quartier situé en entrée de ville s'en trouve impactée.

LA VIE DE QUARTIER

L'étendue de la zone de compétence est bien un atout pour la mixité des publics accueillis. C'est également une contrainte géographique naturelle qu'il faut encore dépasser pour aller au plus près des zones les plus éloignées. Pour les publics, il y a parfois des craintes à aller d'un côté à l'autre du territoire. Ainsi, si aujourd'hui les habitants de Laënnec viennent sans trop de soucis à

Mermoz, cela reste compliqué d'aller au-delà. Les représentations entre « quartiers », ne sont pas toujours fondées, et relevant souvent plus d'un passif, d'une histoire que d'une réalité, marquent une séparation. En revanche, à partir de nos espaces, la mixité « inter-quartiers » se crée. L'antenne par exemple, est un lieu de rencontre ; là où se croisent les publics de toute notre zone de compétence. Nos actions sont souvent construites pour favoriser cette porosité entre quartiers. La présence du Centre Social sur la zone de la rue Maryse Bastié, est maintenant effective par le travail de nos équipes au sein de l'école maternelle ; partie du territoire qui n'était pas couverte auparavant.

L'antenne est aujourd'hui reconnue pour ses espaces très ouverts et favorisant les mixités. C'est un lieu, en pleine transformation, qui sera doté d'une extension permettant d'enrichir son action. Cet équipement fera l'objet d'une réflexion, à partir de son territoire, afin d'en élaborer un projet encore plus proche des besoins des populations.

Au Centre Social, à Laënnec, le bâtiment historique vient d'être livré après une année de travaux. Sa rénovation est un nouvel atout pour le quartier : mise aux normes pour l'accueil du public à mobilité réduite, nouvel agencement des espaces de travail et d'animation.

Plus largement, le Centre Social doit trouver les moyens de mobiliser plus de volontés, d'intéresser et d'impliquer réellement les habitants de tous âges à son projet. Pour illustrer ce propos, il suffit de se demander comment, au sein d'un quartier doté de facultés, d'écoles, de résidences universitaires, pourquoi le public étudiant est absent de nos espaces, de nos réflexions ? C'est pourtant dans ces âges que des engagements, des besoins, des idées peuvent éclore et donner un dynamisme nouveau. **La population étudiante est également impactée par des problématiques de vie quotidienne, de logement.** Il y a là une vraie piste de développement à creuser. Ouvrir nos espaces à d'autres publics ne peut être qu'enrichissant, créateur de liens et de citoyenneté.

Si l'on traite de la vie de quartier, nous pouvons, d'ores et déjà, poser un constat partagé par beaucoup : **il n'y a pas eu depuis de nombreuses années de moment type « fête de quartier » à Laënnec.** C'est un indicateur fort. Si le quartier n'est pas très bien configuré pour organiser un événement (pas de centre de quartier, pas de « place du village »), il est nécessaire de répondre par une action innovante, capable de rassembler les habitants. Le besoin de temps forts est bien relayé. Le centre pourrait être ce lieu rassembleur et fédérateur au cœur de la cité. D'une manière générale, les temps forts doivent constituer des supports pour l'animation du quartier. Les manifestations comme le vide grenier, les fêtes d'été, le carnaval, sont appréciées et

fréquentées. Une fête de quartier aura toute sa place dans le paysage des évènements festifs.

LE TERRITOIRE

Le Centre Social Laënnec se situe sur le territoire du 8^{ème} arrondissement de Lyon. Si l'on met souvent en avant les problématiques sociales et économiques de ces quartiers, il est nécessaire et primordial d'évoquer les nombreuses forces : quartier situé en entrée de ville, très bien desservi en réseaux routiers et transports en commun, des infrastructures culturelles reconnues, un pôle recherche et médecine international, un tissu associatif bien présent, une ville arborée avec des parcs urbains et des aires de jeux.

Le CSL est implanté en « cœur de quartier », avec deux bâtiments : le site historique, et l'antenne, dont l'extension sera livrée en 2016. Malheureusement, il n'y a pas de signalétique indiquant leur présence afin de les repérer, les identifier, et pouvoir s'y rendre simplement.

Si l'on traite du territoire, il est incontournable de parler des réhabilitations impactant le quartier Mermoz. L'image du quartier, en entrée de ville change considérablement et l'un des enjeux des années à venir est **l'accompagnement de la transformation du quartier**. Comment le promouvoir ? Comment encourager la rencontre : anciens habitants avec les nouveaux arrivants ? L'arrivée de nouvelles familles promet plus de mixité. Comment travailler cette mixité ? Dans ce contexte, il paraît logique qu'un questionnement puisse se poser sur **le devenir de l'antenne**. Un enjeu fort réside dans notre capacité collective à faire de cet équipement un outil d'accompagnement et de transformation sociale et la volonté du Centre est bien de partager la réflexion avec ses partenaires les plus proches. Avec la future installation dans ses locaux d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de 24 places pour des enfants de moins de 6 ans, des actions en faveur des familles, des projets spécifiques comme l'animation de proximité pour les plus de 6 ans, l'ambition est d'être encore plus présent sur des temps atypiques. **L'antenne**, gérée aujourd'hui par le Centre Social Laënnec **doit accompagner ses murs d'un projet solide**, tourné vers le territoire, pour ses habitants et avec le concours de ses partenaires. C'est dans ce cadre que l'association **entre en réflexion sur l'avenir de cet équipement, et du futur qui peut lui être promis**.

Côté Laënnec, il est utile et important de préciser que ce quartier n'est pas doté des mêmes soutiens financiers et ne bénéficie pas de dispositifs spécifiques. Pour autant, les difficultés qui règnent sur cette partie du 8^{ème}

nécessitent une attention encore plus accrue. La volonté de l'association, liée à l'enjeu de mieux faire exister ce quartier, est bien d'accroître la prise en compte des besoins et prétendre d'assurer un travail de même qualité, d'un bout à l'autre de sa zone de compétence. La cohérence des actions et leur pertinence, la coordination entre les différents sites (CSL, antenne, écoles), et la qualité du travail en équipe pluridisciplinaire, garantissent l'homogénéité et la réussite ; c'est un travail complexe de fait.

L'ouverture récente d'un espace d'accueil sur le site de Laënnec, pour les jeunes de 11 à 16 ans, préfigure d'une nouvelle dimension apportée à notre travail. Jusque-là, la prise en compte de ces publics était assurée à partir de l'antenne, puis récemment, le dossier a été confié à la MJC Laënnec-Mermoz. C'est une nouvelle dynamique qui s'ouvre pour l'action du Centre Social.

Qu'il soit mis en place à Mermoz, à Laënnec, sur tout son territoire, **le projet** du Centre Social se veut **ambitieux**, et porte **une identité forte : celle d'une association ancrée sur un vaste territoire et souhaitant agir dans l'ouverture et la solidarité, à partir des publics tels qu'ils sont, là où ils en sont.**

LES ACTEURS LOCAUX /

LE PARTENARIAT

Les objectifs poursuivis par le Centre Social Laënnec sont ambitieux et il ne pourrait s'engager dans cette voie sans partenaires. Les champs d'activités professionnels sont nombreux, et la diversité des disciplines nécessite l'implication de partenaires. **Un partenaire est une ressource.** Qu'il soit institutionnel ou opérationnel, le partenaire est un acteur qui, de fait, s'intéresse, participe et/ou soutient l'action du Centre.

Le partenariat à Laënnec s'inscrit dans une histoire de par la situation géographique et son implantation sur différents territoires. La nature même des partenariats varie d'un quartier à l'autre : les différents dispositifs présents sur un territoire comme Mermoz, classé en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), implique des démarches de travail spécifiques, liées à des financements destinés aux territoires les plus en besoin. Ces dispositifs ne se retrouvent pas sur Laënnec. L'implantation sur le territoire de Mermoz a permis le rapprochement avec **le Centre Social Mermoz** ; suffisamment étroit pour que dans chacun des Conseils d'administration, siège un membre de chaque structure. Nous pouvons également citer un partenariat fort avec la

MJC Laënnec-Mermoz. Le portage par nos structures pour les 2 dernières éditions de la Biennale de la Danse en est le plus bel exemple.

L'ancrage d'un partenariat fort et constructif avec ces deux structures est un véritable atout pour notre action. Il est primordial de préserver et privilégier cette démarche, tout en garantissant la liberté d'action de chacun.

Il est important d'évoquer **les nouveaux partenariats** issus du remaniement des rythmes scolaires. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la réforme, le Centre Social intervient dans les écoles Edouard Herriot et Maryse Bastié. C'est un choix associatif fort, d'accompagner cette transformation importante ayant des impacts sur l'école et les familles... C'est un défi, relevé tous les jours, que d'organiser les temps méridiens et périscolaires sur ces écoles qui nécessite une mise en lien quotidienne avec le personnel Education Nationale et de la Ville de Lyon. Ce partenariat est un réel enjeu pour les 3 années à venir et constitue une priorité.

Concernant **les associations de quartier** (clubs sportifs, parents d'élèves, Conseil de quartier, Comité de locataires...), l'idée **de tisser des liens** plus étroits avec celles-ci est une piste importante à creuser. En effet nous avons pu observer lors du vide grenier notamment, des aspirations communes et des initiatives intéressantes. Il est naturel et encourageant de développer la communication entre ces forces du quartier et de réfléchir à comment aller plus loin dans les actions que nous souhaitons conduire ensemble.

LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Centre Social organise et finance son action grâce à ses partenaires qui le suivent et le soutiennent. La géographie prioritaire voit les actions partant de l'antenne soutenues plus massivement. Les contraintes des publics nous demandent d'être pertinents concernant les tarifications adaptées. L'arrêt de financements de l'Etat pour certaines actions et la baisse des enveloppes sur d'autres démontrent une réalité économique à appréhender.

Un autre impact des politiques publiques est celui de la réforme des rythmes scolaires que l'association a fait le choix de suivre. Celle-ci a entraîné plus de 25 embauches dont des emplois d'avenir, une réorganisation des équipes, un travail de fourmi avec la Ville De Lyon et les écoles.

3.3 - Le sens du travail réalisé au regard des missions des centres sociaux

Le 11 juin 2014, des débats internes, regroupant des bénévoles, des administrateurs et des salariés sont organisés, en soirée, au sein du Centre Social. L'objectif est d'évaluer le projet 2010/2014 au regard des missions des centres sociaux. Chaque groupe pose des constats en prenant en compte deux missions générales et quatre missions complémentaires.

Missions générales :

- Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers- habitants, des familles, des groupes et des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination entre les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou leurs axes d'intervention prioritaires

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale

Au regard de cette mission générale, le recueil des différents constats avancés par chacun des groupes fait apparaître des points forts et des points faibles.

Dans le but de les mettre en exergue, nous zoomerons sur les termes précis de cette mission.

Vocation globale, familiale et intergénérationnelle

Le Centre Social est un équipement organisé en plusieurs secteurs d'activité, différenciés par des tranches d'âges. Cependant, l'intergénérationnel n'est pas repéré comme un point fort de cette organisation.

Mis à part dans le cadre du soutien à la scolarité où la dynamique intergénérationnelle est réelle ; tout reste à construire dans cette transversalité-là. Nous pouvons noter des idées citées lors de la soirée-débat, comme un projet « jardinage » qui pourrait traverser tous les secteurs et s'appuyer sur les compétences des plus âgés. Le jeu a également été cité comme vecteur intergénérationnel.

En ce qui concerne l'accompagnement des familles, le bilan est mitigé.

Un point fort est mis en avant au travers des sorties familiales, du projet vacances familles solidarité, des permanences vie quotidienne.

Toutefois la démarche globale d'accompagner les familles n'est pas satisfaisante, même si elle existe. L'axe familial fait partie intégrante des projets d'accueil du jeune enfant ou de loisirs. Des actions sont menées dans les différents secteurs d'activité. Mais elles ne s'inscrivent pas encore dans un projet familles. Ce dernier est en construction. Il inscrira le travail d'accompagnement dans une logique transversale et globale, en s'appuyant sur la mutualisation des compétences et des différents champs d'intervention des professionnels (travailleurs sociaux, animateurs).

Accueillir toute la population en veillant à la mixité sociale

En s'arrêtant sur la notion d'accueil au Centre Social Laënnec, le bilan prend en compte ses différentes formes.

D'une manière générale, l'accueil est repéré comme un véritable point fort. La disponibilité des secrétaires d'accueil est reconnue. L'Antenne a fait l'objet d'un travail de réflexion et de restructuration sur la visibilité des lieux et sur les temps d'ouverture au public. Le site internet de l'association a communiqué sur son existence et sur les différentes actions menées dans ses espaces.

L'embauche d'un agent d'accueil a été effective en 2013. Désormais, l'Antenne est ouverte tous les jours et est largement investie par le public.

Des espaces d'échanges sont repérés et appréciés du public, comme le Lieu Accueil Parents dans les locaux de l'école Edouard Herriot, « Autour d'une tasse de thé » au sein de l'EAJE ou encore et « Si on se causait » pendant les temps d'accueil de loisirs.

Toutefois, les horaires d'ouverture limitent l'accessibilité à tous. Il nous paraît donc pertinent d'élargir ces temps d'accueil, plus tôt le matin et plus tard le soir. Le même constat est posé concernant les fermetures des services Petite Enfance et ALSH.

Quant à accueillir toute la population, le constat est sans appel, nous pouvons être plus performants. En effet, le Centre Social Laënnec est voisin des universités de Médecine, Pharmacie ; de l'Ecole Rockefeller. Le quartier compte un certain nombre de résidences étudiantes. Or la population étudiante n'est pas ou très peu représentée parmi les adhérents de l'association.

Les seniors et les adolescents font également partie des publics absents au Centre Social. Une réflexion est menée pour y palier.

Durant ces 4 années, le centre a œuvré pour favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap, notamment sur les accueils ALSH. Pendant les périodes de vacances scolaires, des enfants en situation de handicap (autisme) ont été accueillis en milieu ordinaire tel que l'accueil de loisirs du Centre Social. Les équipes d'animateurs ont bénéficié de formation et ont travaillé avec un réseau de bénévoles (essentiellement des étudiants) pour renforcer l'encadrement des enfants.

L'association a également mis à disposition les locaux de l'Antenne à l'association Action Autisme.

Un des points d'amélioration porte sur l'accessibilité de ses espaces aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de rénovation du bâtiment principal, dernier lieu encore inaccessible puisque en étage et sans ascenseur, y ont remédié.

L'application tarifaire sur la base du quotient familial permet de ne pas privilégier un public en particulier mais au contraire d'ouvrir nos espaces en prenant en compte la situation financière de chacun.

Des lieux d'animation de la vie sociale, permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Un des premiers points positifs concerne l'implication des bénévoles dans le conseil d'administration. Ces derniers sont des habitants du quartier proche ou y sont investis. En participant à la politique du Centre Social, ils expriment leurs idées, co-construisent des projets aux côtés de l'équipe de salariés.

La mise à disposition des locaux est pointée comme un moyen d'expression pour les habitants, pour les associations du quartier. L'AMAP fait partie des projets accompagnés par le Centre Social, à l'initiative d'habitants. Cette association est autonome et bénéficie chaque semaine de la mise à disposition des locaux.

Deux actions s'inscrivent dans cette dynamique. Le vide grenier et la Bourse de l'enfance sont en effet des actions construites avec des associations du quartier, des bénévoles et des salariés du Centre Social.

Le Centre Social Laënnec est dans une dynamique d'animation en partenariat avec les différents équipements du quartier. De nombreux événementiels sont pilotés par le Centre Social Laënnec, le Centre Social Mermoz et la MJC Laënnec au service des habitants.

Toutefois, si le bénévolat est perçu comme un point positif, l'accompagnement des bénévoles au sein de l'association reste à améliorer. Cette démarche doit donner du sens à cette collaboration salariés-bénévoles et doit s'inscrire dans le projet.

De même, la dynamique associative est à relancer. Certaines associations sont certes en lien avec le Centre, mais elles pourraient être plus nombreuses si on se réfère à leur nombre sur le quartier.

Enfin, l'absence d'un lieu de passage, au sein du Centre Social, ou d'un espace repéré par les habitants comme un lieu d'échange fait défaut dans l'émergence de projets, ou de lieu d'expression.

3.4 - La mesure du travail accompli au regard des orientations du précédent projet

Pour mesurer le travail accompli au regard des orientations du précédent projet nous avons travaillé en petits groupes. Le bilan présenté est le fruit du travail de ces groupes.

Rappel des quatre orientations déclinées dans le projet 2007-2011 :

LIEN SOCIAL ET VIE DE QUARTIER : Favoriser le vivre ensemble

AMBITION POUR LE POLE MERMOZ : Adapter l'offre d'intervention sur le Pôle Mermoz

MIXITE SOCIALE ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Renforcer la prise en compte des personnes en situation de handicap

DYNAMIQUE HABITANTS ET BENEVOLAT : Développer la citoyenneté en favorisant la participation des habitants à la vie du Centre Social et de leur quartier.

LIEN SOCIAL ET VIE DE QUARTIER

Il ressort que le Centre Social n'est pas toujours un lieu propice à l'expression des habitants. Il y a pourtant de la matière dans le quartier pour mobiliser et pour valoriser les potentiels des habitants. Le Centre Social a accompagné la mise en place d'une AMAP. Une interrogation se pose par rapport à nos relations avec les associations du quartier.

Il y a eu la création d'un vide grenier en partenariat qui prend de plus en plus d'ampleur. Il apparaît comme indispensable de permettre aux gens de se rencontrer et pas seulement dans des animations ponctuelles. Peut-être pourrions-nous réfléchir à des animations au quotidien !

AMBITION POUR LE POLE MERMOZ

Après la démolition de la Magie des livres, le Centre Social a su rebondir. Depuis trois ans il développe en partenariat avec le Centre Social Mermoz un projet de médiation autour du livre et du jeu. Ce projet prend une réelle dimension en direction des familles du territoire. Il est aujourd'hui conduit en transversalité par nos équipes de professionnels.

Le Centre Social Laënnec a développé un projet mutualisé avec le Centre Social Mermoz en direction des seniors isolés du territoire.

Le soutien des partenaires financeurs va permettre à l'antenne de doubler sa surface d'ici 18 mois. Le projet de rénovation urbaine favorise l'arrivée de nouveaux publics, nous assistons à une montée en charge du peuplement qui s'accompagne d'un accroissement des demandes et des besoins.

Une réflexion se met en place sur un projet de territoire en direction de ces publics, pouvant en partie trouver des réponses au sein de cet espace.

MIXITE SOCIALE ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Plusieurs projets sont conduits, notamment en direction de l'accueil de personnes en situation de handicap, au sein de nos accueils de loisirs, de l'EAJE. Nous avons accueilli et accompagné dans nos espaces une association dans sa prise en charge d'enfants en situation de handicap. Les professionnels et les bénévoles volontaires de la structure ont été sensibilisés à ces questions par le biais de plusieurs temps formatifs.

Le Centre Social Laënnec vient de terminer les travaux de mises aux normes d'accessibilité, ce qui devrait permettre l'accès des publics à mobilités réduites dans nos espaces d'accueil.

DYNAMIQUE HABITANTS ET BENEVOLAT

La question du bénévolat est prise en compte. Une personne est référente de l'accompagnement des bénévoles d'activité. La mise en place d'un passeport du bénévolat favorise la valorisation et la reconnaissance d'un parcours, d'un engagement. La réflexion n'est pas terminée. Nous souhaitons redéfinir la place du bénévole, son mode de collaboration avec les salariés.

S'agissant de la participation comme principe politique, les administrateurs sont relativement présents dans les instances statutaires. Cependant, il est plus difficile de les mobiliser autour du travail en commission. La vie associative est un peu en panne, elle demande à être redynamisée.

Le Centre Social a mis en œuvre les orientations du précédent projet en développant des actions sur son territoire d'intervention. Au regard des éléments posés, un certain nombre de perspectives se dégagent.

La place de l'habitant

La participation des habitants est à favoriser. Il s'agit de plus impliquer l'habitant, de le rendre acteur. Agir ensemble pour construire ensemble. Etre dans une démarche d'aller-vers : innover, développer.

Le développement du bénévolat est à reconsidérer. Il faut davantage valoriser les compétences, échanger les savoir-faire, accompagner, impliquer l'habitant dans la gestion quotidienne du Centre Social en :

- Impulsant la notion de parcours, le parcours de l'adhérent, du bénévole, de l'administrateur
- Favorisant la démarche d'aller-vers, sur Laënnec particulièrement. Allez vers d'autres publics : les seniors, les étudiants, les adolescents

- Réaffirmant l'importance de la dynamique partenariale qui permet un diagnostic des besoins plus précis, et favorise les regards croisés. Le partenariat est à développer pour s'investir sur le territoire de Laënnec et se tourner vers le tissu associatif
- Faisant du Centre Social un lieu de vie sociale. « Faire centre », le Centre Social ne pourrait-il pas devenir le cœur de vie du quartier (rassembler, unir, étendre) !
- Créant des moments festifs et de rencontre sur Laënnec

3.5 - Le bilan des activités conduites ces quatre dernières années

○ Le secteur Petite Enfance

L'identité de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant s'affirme comme un multi accueil avec des accueils à temps pleins ou temps partiels permettant d'adapter les réponses en fonction des besoins de chacun.

Ce dernier s'inscrit dans une logique de territoire. Ainsi les accueils de plus de 20 heures sont traités et orientés en partenariat avec la Mairie d'arrondissement, au niveau des points PAIPE⁴ pour l'enregistrement des demandes et dans le cadre des commissions petite enfance pour les attributions de places. La responsable de la structure prend part à la démarche. Ce processus permet d'avoir une vision globale des besoins des familles sur le 8ème arrondissement. Quant aux demandes d'accueils en moins de 20 heures, elles sont enregistrées et traitées directement dans la structure, en fonction des places disponibles.

La place d'urgence est régulièrement occupée. Cette dernière existe dans tous les établissements. A Laënnec, elle permet d'accompagner des familles confrontées à une situation d'embauche du jour au lendemain, à un stage d'insertion, une rupture de mode garde, un problème de santé d'un des deux parents...

En moyenne, sur ces quatre dernières années, 78 enfants différents ont été accueilli sur la structure. Le taux d'occupation de la structure est supérieur à 80%. La demande est plus importante que les places disponibles et, ceci, tant au niveau des accueils de moins de 20 heures, que des accueils de plus de 20

⁴ PAIPE : Point d'Accueil et d'Information Petite Enfance

heures. Le nombre de familles, dont un voire les deux parents sont en recherche d'emploi est croissant et les places vacantes pour accompagner ces familles ne sont pas suffisantes et pas adaptées (pas assez souples).

L'objectif aujourd'hui est de maintenir un juste équilibre dans la gestion des inscriptions et donc des réponses apportées aux demandes d'accueil, qu'elles soient dans une démarche de socialisation, de prévention, en lien avec une activité professionnelle ou assimilée. Il est important de favoriser une mixité quant à l'ensemble des familles inscrites dans la structure.

L'équipement est en lien avec la Maison du Département du Rhône. Ce partenariat se formalise par un travail de collaboration avec la puéricultrice du secteur et l'infirmière de la structure. Ainsi, en concertation et avec l'accord des familles, un travail de fond permet d'accompagner certaines d'entre elles d'une manière globale.

L'établissement est un lieu de vie et de socialisation au sein d'un Centre Social. Nous pouvons évaluer ces quatre années en considérant les points forts et les points à améliorer.

L'équipe pluridisciplinaire contribue à la qualité des accueils proposés. L'accueil des familles s'effectue dans le respect de leur singularité. Des passerelles avec les autres secteurs d'activité du centre ont été mises en place. Des échanges autour de la pratique avec l'école Edouard Herriot et des sorties dans les lieux culturels de l'arrondissement ont permis aux enfants de découvrir d'autres espaces. Enfin, l'implication des parents dans les temps festifs et les sorties permet de promouvoir les compétences complémentaires de chacun et de travailler dans une dynamique participative.

Nous pouvons cependant améliorer certains domaines en lien avec les différentes finalités du lieu. Ainsi, l'intégration des parents, le développement des passerelles déjà existantes ou à créer, doivent continuer à s'inscrire dans une dynamique de collaboration, de coopération et de coéducation⁵.

Différents projets en direction des familles ont été mis en place au sein de l'EAJE, notamment l'accueil hebdomadaire, « Autour d'une tasse de thé ». Cette action permet aux familles de se retrouver entre elles lors d'un moment convivial. Une infirmière et une animatrice petite enfance sont présentes et ont un rôle de médiation et d'animation. L'espace investi est alors un lieu d'échanges, de diffusion d'information sur les différentes actions du Centre Social. C'est aussi un lieu d'animation sur des thématiques dans les domaines

⁵ Cf. : Définition p.75

de la prévention et de l'éducation à la santé. Dans le même temps, les familles, qui ne bénéficient pas de places fixes, procèdent à la réservation des places pour leur enfant, pour la semaine suivante.

Les parents investissent régulièrement ce lieu d'échange, de médiation. Sa fréquentation a doublé en quatre ans. Toutefois le public est essentiellement féminin. En moyenne, seulement un ou deux hommes sont présents à chaque séance. Ce chiffre n'est pas représentatif de l'investissement de ces mêmes pères de famille au sein de la structure. En effet, dans les accompagnements parentaux à l'arrivée ou au départ des enfants, nous comptabilisons environ 30% de présence masculine. Il en est de même lors des temps festifs, notamment pendant la fête des familles en fin d'année. La perspective est d'impliquer ces pères dans tous les espaces de la petite enfance.

Nous développerons et analyserons en détails cette action au cours de cet écrit.

○ L'enfance jeunesse

- ALSH 3 10 ans :

L'accueil de loisirs propose des animations diverses et variées aux enfants de 3 à 10 ans. Nous travaillons sur des temps de vie collectifs, tout en respectant le rythme de chaque enfant. L'ALSH est une porte d'entrée pour les familles du quartier qui connaissent mal le Centre Social.

Le nombre d'enfants inscrits est en augmentation. Ce qui s'explique par une réponse adaptée aux besoins et une fidélisation des familles à ce service. Du fait des travaux, l'accueil de loisirs a dû être délocalisé, en 2014, à l'école maternelle Maryse Bastié. Cette délocalisation nous a permis d'élargir nos liens partenariaux mais aussi de répondre à une demande sur cette zone.

Des temps passerelle entre l'équipe crèche et l'équipe de l'ALSH favorisent une continuité dans la prise en charge des enfants dans l'idée d'un parcours à travers les âges. L'accueil d'enfants porteurs d'handicap a favorisé la prise de conscience de la différence et du vivre ensemble, tant pour les équipes de professionnels que pour les publics et familles accueillis.

L'équipe professionnelle s'est stabilisée permettant de mieux travailler dans la cohérence éducative⁶ avec les familles en transversalité avec les autres professionnels du Centre et du quartier.

⁶ Cf. : Définition p.76

En 2014, avec la mise en place des rythmes scolaires, l'organisation du centre de loisirs a été repensée. Les familles peuvent inscrire leurs enfants avec ou sans repas, le temps d'accueil du soir a été prolongé jusqu'à 18h. La conjonction de la délocalisation dans une école et de l'entrée dans la réforme ont permis d'accueillir de nouveaux publics, éloignés de nos espaces auparavant.

L'accueil de loisirs s'inscrit dans la dynamique d'un projet social au cœur du quartier.

- L'animation de proximité :

Ces accueils permettent de diversifier l'offre de loisirs, de renforcer l'animation sociale, l'accompagnement à la parentalité sur le quartier Mermoz Nord. Elle fonctionne les mercredis et les vacances scolaires en après-midi à l'antenne du Centre Social. Cela permet d'apporter un certain dynamisme au sein du quartier grâce à une présence permanente des professionnels auprès des habitants. Cela consolide l'engagement du Centre Social sur le quartier.

L'animation de proximité, de par sa visibilité au sein du quartier permet de répondre au mieux aux besoins d'animations locales favorisant le vivre ensemble et l'implication des familles.

L'équipe est confrontée à des comportements inadaptés de certains enfants, au sein des espaces d'accueil, ce qui peut s'expliquer par leur manque de cadre et leurs difficultés à intégrer les règles communes.

Le principal enjeu est le lien avec les familles, de les impliquer dans les activités de leurs enfants et de développer de nouvelles activités culturelles.

L'animation de proximité a permis de créer des partenariats.

Travailler en lien avec la MJC Laennec-Mermoz est un atout pour l'accueil des adolescents du fait de la complémentarité des équipes d'animations sur le territoire.

Le travail avec les écoles et les équipes médico scolaire est une véritable réussite. Tous ces acteurs créent une dynamique sur le quartier, et affiche une vraie volonté de travailler ensemble.

Tous ces partenariats ont permis l'émergence de nouveaux projets :

- « Passer la 6ème en douceur » : Projet qui a pour objectif l'accompagnement des enfants au passage du cm2 à la 6ème. Cela

implique un partenariat fort entre les écoles et le Centre Social pour une action personnalisée auprès des enfants et des familles.

- La mise en place d'un Lieu d'accueil parents (LAP), dans l'école Ed. Herriot renforce le travail mené auprès des enfants et l'implication des parents. Sur ce lieu d'échange et de partage, les professionnels travaillent avec les familles sur différents projets. C'est un espace de médiation et d'accompagnement à la parentalité⁷. Le LAP a trouvé son rythme de croisière grâce à l'adhésion de plusieurs parents, les pères restent encore peu nombreux à franchir les portes. Le groupe est moteur et le partenariat avec l'école permet d'aborder différentes thématiques, notamment autour de la scolarité, de l'éducation, de la vie familiale.
- Création du projet respiration : Ce projet est né grâce à la volonté du Centre Social d'œuvrer avec le collège Mermoz en direction d'adolescents en situation de décrochage scolaire. De plus, la connaissance des élèves, dans le cadre des accueils de proximité, a facilité le travail et a donné une légitimité auprès des familles. Cette action est repérée comme une démarche préventive face au décrochage scolaire. Depuis sa création une dizaine d'enfants ont pu bénéficier de ce projet, qui, pour la plupart, leur a permis de prendre conscience de l'importance de la scolarité au collège et de développer une meilleure estime d'eux-mêmes.

○ **Le secteur Adultes Familles**

Le Centre Social propose des activités en direction des adultes. Elles s'adressent en priorité aux habitants du secteur Laënnec-Mermoz. Ces activités sont des supports à la rencontre entre les individus, la convivialité, l'écoute et le recueil de demandes ou de besoins exprimés par les usagers. Même s'il ne s'agit pas de proposer un catalogue d'activités de consommation, le Centre Social souhaite poursuivre les ateliers proposés actuellement et réfléchir à développer d'autres activités physiques et /ou de bien-être.

Le Centre Social met en œuvre des activités en direction des familles.

Le secteur Familles a développé des animations, des rencontres, autour de la vie sociale au sein même du quartier. Ces actions collectives facilitent l'accès aux loisirs tout en soutenant la fonction parentale. L'animation sociale proposée aux familles leur permet de s'épanouir à travers des activités

⁷ Cf. : Définitionp.67

culturelles, sportives mais aussi grâce à l'apprentissage du français (ateliers sociolinguistiques).

Le dispositif Vacances Familles Solidarité permet aux familles d'être accompagnées dans leur projet de vacances, de bénéficier de sorties familiales, certaines construites en partenariat avec le Centre Social Mermoz.

La précarité financière de certains habitants freine leur possibilité de réaliser des projets durant l'été, le centre leur permet à travers l'organisation d'un weekend, de vivre un autre quotidien. Ces loisirs des familles facilitent les relations parents / enfants, ils permettent parfois de rompre l'isolement tout en améliorant les relations entre les habitants et en valorisant les diversités culturelles.

Les ateliers sociolinguistiques participent à l'intégration dans un quartier, en améliorant la communication orale, voir écrite du français, cela renforce l'autonomie des participants. Cet atelier est animé par un intervenant et des bénévoles.

Les actions en direction des familles se sont étendues. Aujourd'hui des temps parents-enfants sont proposés et permettent de pérenniser et tisser le lien intra familial, le positionnement éducatif.

Cet accueil et cet accompagnement permet de favoriser la construction des liens, entre les individus et entre les familles, de les développer et d'agir ensemble au sein du quartier.

3.6 - Evaluation d'actions

La nouvelle exigence de la Caisse d'Allocations Familiales d'insérer un projet familles dans le projet associatif nous a orienté en matière d'évaluation. Le choix est fait d'évaluer cinq actions en direction des familles. Ce choix nous est apparu pertinent dans notre démarche de travail et vient compléter notre recherche sur ces questions.

Au regard des évaluations il apparaît que ces actions apportent une plus-value pour les familles. Elles présentent de nombreux atouts en terme d'implication et de valorisation des parents dans leur rôle éducatif. On se rend compte qu'elles permettent de travailler sur ce qui se passe au sein de la famille et de favoriser les liens intra-familiaux.

Pour toutes ces raisons, ces actions sont à requestionner dans le projet familles afin de leur permettre de continuer à exister et de faire évoluer les points repérés comme étant à améliorer.

Cf. : tableaux des évaluations d'action en annexe N° 2

3.7 - La vision des habitants et des usagers

Dans le cadre de notre démarche de diagnostic nous avons souhaité impliquer les habitants et adhérents du Centre Social. Il s'agissait de cerner :

- leur perception du Centre Social
- leurs attentes
- leur connaissance de la vie associative au sein du Centre Social

Nous avons décidé de les interroger par le biais d'un questionnaire, comportant des questions fermées, facilitant l'exploitation et, quelques questions ouvertes.

Cf. : questionnaires en annexe N° 3

L'enquête a été conduite en interne, dans les différents espaces du Centre Social et en externe, sur le quartier. Les membres du comité de pilotage et administrateurs se sont répartis la tâche. Le questionnaire a été lu avec la personne interrogée et rempli avec elle.

Sur les 100 questionnaires distribués 75 ont été exploitables.

L'exploitation des questionnaires s'est déroulée en deux temps. Nous avons d'abord procédé à une première lecture afin de faire ressortir les mots ou chiffres clefs. Ces éléments ont ensuite été intégrés et exploités à l'aide de l'outil informatique.

Voici les éléments recueillis :

➤ L'UTILISATION DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social est connu sur le quartier.

97% des personnes interrogées connaissent le Centre Social. 50% disent le connaître par le voisinage ou le bouche à oreilles, 30% l'ont connu par le biais des activités.

Les questionnaires révèlent que le site internet du Centre Social est connu pour 42%. Pour 86 % des personnes interrogées sa consultation est facile. Les informations données apparaissent pour utiles à 97 % et claires pour 83 %.

Le site internet remplit son rôle sur notre souci de communiquer et d'apporter aux habitants des informations claires et facilement utilisables et pertinentes.

Les personnes ayant répondu au questionnaire sont issues majoritairement des activités en direction des adultes, pour 55%.

Les activités de services représentent 38 %, 24 % sont issus de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant et 14% des activités Enfance Jeunesse.

➤ LA PERCEPTION DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social est repéré comme un lieu utile pour 97 % des personnes interrogées. Il répond de façon globale aux besoins des habitants du quartier pour 78 % et aussi aux familles pour 75 %. Selon ces derniers, il s'adresse à des publics spécifiques que sont les jeunes, les personnes âgées et les personnes rencontrant des difficultés.

Le Centre Social est très marqué par son image « sociale » qui ressort très majoritairement, son action répond à des catégories de personnes pouvant rencontrer des difficultés.

Il ressort une vision positive des personnes, 75% d'entre elles ont une bonne image. Le Centre Social est investi et apprécié majoritairement par les personnes interrogées. La convivialité est pointée, le bon accueil aussi. Le dynamisme et la motivation du personnel sont soulignés. Cependant les personnes expriment des insatisfactions. Elles souhaitent qu'il y ait plus d'activités, en soirée, des activités en direction des adultes, et aussi pour les enfants, qu'il y ait plus d'animation en direction des familles. Elles évoquent des problèmes de communication, les informations arrivent parfois de façon tardive.

Les attentes exprimées concernent les horaires d'ouverture à élargir, des locaux à rénover, un panel d'activités à diversifier, une mixité du public accueilli à privilégier. Une demande autour des projets pour les familles apparaît également dans les réponses analysées.

➤ LA SATISFACTION

72 % des personnes sont satisfaites de l'amplitude horaire proposée par le Centre Social. 99 % sont satisfaits de l'accueil qu'ils trouvent au Centre Social.

94 % se sentent écoutés. 87 % sont satisfaits de la disponibilité des personnes. 76 % soulignent la qualité des activités.

Globalement l'opinion des personnes interrogées est très positive concernant l'accueil et tout ce qui s'y rapporte. Il ressort cependant certaines attentes concernant le panel des activités qui n'est pas assez large, notamment en direction des personnes âgées ou sur des horaires plus adaptés à des personnes en activité.

➤ LA VIE ASSOCIATIVE

Une large majorité (82 %) des personnes interrogées est adhérente à l'association pour la gestion du Centre Social Laënnec.

12% y sont bénévoles. Parmi ces bénévoles, 36% le sont au sein d'une activité, 55% apporte une aide ponctuelle, 9% sont des administrateurs. Pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de bénévolat, le manque de temps est la première raison invoquée. 24% disent ne pas connaître cette possibilité d'investissement au sein de l'association. 8% mettent en avant des contraintes familiales.

➤ LA VIE DE QUARTIER

Les transports et les espaces publics et jardins apparaissent comme les deux points forts du quartier. Pour 72 % ce sont les transports qui le qualifient. Pour 48 % ce sont les espaces publics et les jardins.

19 % pensent que la situation géographique est un point fort. Le lien social et solidaire, la mixité sont également évoqués en terme d'atout pour le quartier pour 6% des personnes.

La mixité apparait comme un point à améliorer pour 10 %. Le climat, l'ambiance, la vie de quartier et la sécurité sont également des points faibles pour le quartier, pour 13% des personnes.

➤ PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

Les questionnaires ont été remplis uniquement par des personnes adultes. Trois tranches d'âge sont représentées les 30-40 ans à 37 %, les 40-50 ans à 18 % et les 60-70 ans à 16 %.

La majorité des personnes interrogées est en couple, soit 69%. 52% des adultes répondant au questionnaire sont sans activité professionnelle.

C'est le quartier Laënnec qui est le plus représenté à travers les questionnaires. 51% des personnes impliquées dans les réponses de ce questionnaire résident

sur le quartier Laënnec, 27% sur le quartier Mermoz nord, 3% dans la zone Bastié.

➤ QUELQUES PERSPECTIVES

Les éléments qui ressortent de l'exploitation des questionnaires nous éclairent sur les attentes des personnes en matière d'activités et de services rendus. Le Centre Social va devoir s'ouvrir sur l'extérieur et proposer des amplitudes d'ouverture plus adaptées. La Communication apparaît comme un point à améliorer.

L'investissement des adhérents dans une démarche bénévole au sein du Centre est à faire progresser. Une réflexion pourrait être conduite vers un parcours de l'adhérent au sein de l'association et son implication dans la vie du Centre.

Ces réponses aux questionnaires sont pour nous des pistes de réflexion que nous devons prendre en compte.

3.7 – Une journée de synthèse et de perspectives

Pendant plus d'une année les acteurs du Centre Social ont réfléchi ensemble sur le sens du travail réalisé, ont mesuré le travail accompli, ont évalué des actions, ont apporté des éléments de diagnostic. Chacun a pu trouver une place dans les différentes commissions qui se sont organisées.

En janvier 2015, une journée a été mise en place afin de trier et synthétiser la matière recueillie. Différents groupes ont travaillé sur les documents produits pour en extraire les éléments importants et en particulier ceux qui traduisent **les valeurs et intentions** du Centre Social. Il s'agissait de **retirer des pistes, des principes, des directions, des actions, des projets**.

La journée a été organisée afin que chaque participant puisse contribuer à la réflexion et favoriser les regards croisés.

Deux grands temps :

- une matinée consacrée aux valeurs, chaque participant a pu représenter une ou plusieurs valeurs portées par le Centre Social
- un après-midi de synthèse des travaux réalisés

La fin de la journée a été consacré à faire ressortir les éléments à retenir et méritant de figurer dans le projet social, ce qui a permis de **dégager des perspectives**.

4. LES PERSPECTIVES 2015-2019

4.1 - Des valeurs réaffirmées

Le projet associatif présenté s'appuie sur des valeurs de référence qui fondent son action.

Les administrateurs et salariés ont souhaité prendre du temps ensemble pour se redire quelles valeurs sont importantes. Après s'être mis d'accord sur les mots à retenir pour exprimer ces valeurs, le travail a consisté à les définir, à préciser ce que cela voulait dire pour chacun de nous. Puis, Il a fallu prendre du recul par rapport à ces définitions personnelles afin de les transposer à l'application collective et à leur place au sein du Centre Social.

Il ressort deux grandes catégories dans les valeurs retenues :

- Celles qui font référence à une logique d'éducation populaire basée sur l'émancipation
- Celles qui correspondent à la dimension sociale du fonctionnement du Centre Social

Une des principales valeurs mises en réflexion se présente comme une modalité et un principe de fonctionnement, un élément fondamental, que nous avons positionné en premier.

LA LAÏCITE

La laïcité est un principe légal qui s'impose à nous. Dans ces temps troublés, où chacun peut se sentir perdu, réaffirmer ce qu'on entend par laïcité semble incontournable. La définition initiale de la laïcité qui est un principe de séparation dans l'Etat de la société civile et la société religieuse apparaît comme insuffisante aujourd'hui. Elle a besoin d'être précisée et adaptée au fonctionnement de la société actuelle.

Il ressort que la Laïcité est une valeur sur laquelle repose les bases de la vie d'une société multiculturelle où chacun peut de façon personnelle, assumer ses croyances et ses opinions. Dans un espace de vie sociale, comme le Centre Social, la laïcité doit garantir de la neutralité des débats, en dehors des convictions religieuses et/politiques de chacun.

Le Centre Social accueille des publics de toutes origines, croyances, confessions... Afin d'assurer la neutralité, le projet est là pour nous rappeler cet

engagement et servir de référence lorsque des dérives peuvent s'observer ou que les débats ne sont pas concluants et trop orientés.

Des valeurs qui s'inscrivent une logique d'Education Populaire.

LA LIBERTE

Etre libre c'est s'autoriser et être autorisé à s'exprimer, créer, penser, Aller et Venir en réduisant les formes de contraintes, les freins, les limites. C'est la capacité à faire des choix, émettre des idées qui concernent nos comportements, nos actes au quotidien.

Le Centre Social Laënnec participe à la liberté d'agir de ses habitants et favorise la citoyenneté.

Une de ses ambitions est d'employer une démarche d'Education Populaire. Cette démarche implique la capacité à agir et donc la liberté de le faire.

L'ENGAGEMENT

L'engagement passe **par** l'implication des individus **pour** l'intérêt collectif. Agir pour que chaque citoyen ait une place reconnue dans la société. Troquer l'intérêt individuel pour l'intérêt collectif. Il n'y a pas de petit ou grand engagement.

Le fonctionnement associatif et son fondement reposent sur l'engagement des habitants et sur leur présence au sein de la vie associative et des instances statutaires.

L'AUTONOMIE

Être autonome c'est savoir identifier ses besoins, ses envies et trouver et mobiliser les moyens (personnel ou avec de l'aide) pour y répondre.

Notre objectif est que le Centre Social disparaisse lorsque les habitants seront devenus autonomes.

L'ESPRIT CRITIQUE

L'esprit critique peut se traduire par la capacité à faire preuve de discernement.

C'est le fait d'être à l'écoute afin d'être en capacité d'entendre les avis contraire et laisser la place au débat.

C'est savoir se remettre en question, et prendre du recul sur les évènements, les situations, les personnes et sur soi-même.

C'est important pour le Centre Social pour que les citoyens puissent exercer leur citoyenneté en toute conscience et se sentent reconnus à part entière.

Enfin, des valeurs qui affirment la dimension sociale du CSL.

LA FRATERNITE

La fraternité est un lien d'amour inconditionnel.

C'est entretenir un lien bienveillant pour aller main dans la main, dans la même direction.

C'est agir dans un esprit de solidarité.

La valeur de fraternité nous permet de sortir de l'individualisme pour se diriger vers des actions collectives et solidaires. Cette valeur permet aux personnes d'être soutenues.

LA TOLERANCE

La tolérance est d'accepter l'autre dans ses différences.

Nous pouvons nous référer à la pluralité d'administrateurs et des publics avec des diversités religieuses, politiques, et autres...

Pour faire ensemble il faut tolérer l'autre, la contradiction, parfois c'est accepter de revoir ses positions. C'est accueillir un public divers et varié à travers ses variétés et ses variations.

LE RESPECT

Le respect c'est d'abord l'idée qu'on ne vit pas seul et que nos actes ont des conséquences. Pour faire société, il est nécessaire de considérer l'autre, reconnaître son semblable, accepter les différences.

Respecter l'autre dans son intégrité, sa singularité est symbole d'ouverture et d'acceptation des autres et leur permettre de se sentir reconnu à part entière.

Au Centre Social Laënnec le principe de base est de travailler avec de l'humain. Travailler avec respect nécessite de considérer l'autre tel qu'il est et là où il en est, et de partir de lui, de ses demandes, attentes et envies.

L'EGALITE

L'égalité c'est de donner les mêmes droits à tout le monde. C'est essayer de compenser les inégalités de fait, c'est lutter contre toutes les formes de discrimination.

C'est également une valeur fondamentale de l'éducation populaire qui nous permet au sein du Centre Social d'accueillir tous et chacun sans discrimination, en consacrant à chacun la même attention. Donner accès à tous en adaptant nos moyens.

En perspective, il serait intéressant de voir comment ces valeurs et principes se déclinent au sein des actions qui sont conduites. Ce travail pourrait se faire de façon interactive. Nous pourrions imaginer une sorte de Forum à conduire auprès des usagers qui traversent nos espaces d'accueils.

4.2 - Les axes stratégiques retenus

Le Centre Social a défini les axes stratégiques de son projet associatif. Pour cela il s'est appuyé sur les différents travaux conduits pendant 18 mois, que ce soit à travers le diagnostic de territoire, la lecture de la réalité sociale, les conclusions des débats d'enjeux internes et externes, les différents bilans et évaluations. Ces axes stratégiques sont le reflet d'une volonté de s'adresser à tous les publics, individus et familles. Il s'agit de permettre aux habitants d'être acteurs, afin de contribuer au « mieux vivre ensemble » en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

1) ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

2) REAFFIRMER LA COMPETENCE DU CENTRE SOCIAL LAENNEC SUR SON TERRITOIRE D'INTERVENTION

3) FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE AU SEIN DE LA SPHERE PRIVEE FAMILIALE ET DE LA SPHERE PUBLIQUE : LE PROJET FAMILLES

4) FAVORISER LE RAYONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

4.3 – La mise en vie des axes stratégiques

Les axes stratégiques sont déclinés dans les pages suivantes à travers des objectifs généraux eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels puis en actions.

Ces actions ne représentent pas l'intégralité des activités conduites au sein du Centre Social Laënnec. Elles n'ont pas de caractère exhaustif. Sont présentées celles qui étaient à réaffirmer, à développer ou à transformer ainsi que des actions nouvelles.

1) ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

Cet axe est décliné en trois objectifs généraux.

1 - Objectif général : Favoriser la vie de quartier

Objectifs opérationnels :

- Développer une démarche d'aller-vers les habitants

ACTION : ANIMATION PLEIN AIR

- Organiser et animer des manifestations sur le quartier

ACTION : FETE DE QUARTIER SUR LAENNEC

2 - Objectif général : Soutenir l'engagement bénévole

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir l'adhésion comme premier engagement au sein du CSL

ACTION : LE PARCOURS DE L'ADHERENT

- Favoriser la participation et l'accompagnement des bénévoles

ACTION : LE BENEVOLAT

- Favoriser l'engagement politique et l'implication

ACTION : LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR

3 - Objectif général : Assurer un espace de vie et de rencontre

Objectifs opérationnels :

- Créer les conditions de l'accueil de tous, au quotidien

ACTION : LE CAFE SOCIAL

- Concourir à l'émergence de projets d'habitants

ACTION : LE CAFE DU SAVOIR

Cf. Tableaux des actions, annexe N°4

2) REAFFIRMER LA COMPETENCE DU CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE D'INTERVENTION

Cet axe est décliné en deux objectifs généraux.

1 - Objectif général : Se recentrer sur Laënnec

Objectifs opérationnels :

- Réajuster l'intervention du centre social en direction de publics ciblés

ACTIONS : LE PUBLIC ADOLESCENT – LE PUBLIC ETUDIANT

- Développer le partenariat

ACTION : LE PARTENARIAT

2 - Objectif général : Travailler en partenariat sur un projet de territoire de Mermoz

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place une réflexion commune
- Redéfinir les missions de l'antenne sur le territoire

ACTION : GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TERRITOIRE MERMOZ/LAENNEC

Cf. Tableaux des actions annexes N°5

3) FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE AU SEIN DE LA SPHERE PRIVEE FAMILIALE ET AU SEIN DE LA SPHERE PUBLIQUE : LE PROJET FAMILLES

Le projet familles est décliné dans son intégralité au paragraphe 4.4.

4) FAVORISER LE RAYONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

1 - Objectif général : Développer la communication en interne et en externe

Objectifs opérationnels :

- Informer sur la vie du centre social et du quartier

ACTION : LA NEWS LETTER

- Se doter de moyens modernes et réactifs

ACTION : RESEAUX SOCIAUX

- Rendre visible l'équipement CSL

ACTION : LA SIGNALÉTIQUE

- Favoriser l'identification du CSL

ACTION : LA CHARTE GRAPHIQUE

Cf. Tableau de l'action : LA COMMUNICATION annexe N°6

4.4 - Le projet familles

INTRODUCTION

Les centres sociaux acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres de la famille sont invités à développer un projet « familles » selon la dernière circulaire CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) de juin 2012. Celle-ci, relative à l'animation de la vie sociale, réprecise qu'une des missions des centres sociaux est d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

Depuis toujours le Centre Social Laënnec a développé des actions en direction de l'accueil des familles. Il s'agit pour lui de mettre en œuvre son action sociale en s'adressant prioritairement aux familles pouvant rencontrer des difficultés sociales ou économiques.

L'exigence de la Caisse Nationale des Allocations Familiales est pour nous une réelle opportunité. La formalisation d'un projet familles est l'occasion de revisiter nos pratiques, de réinterroger notre organisation actuelle, de classer nos actions, celles en direction des individus et celles en direction d'un groupe d'individus : La famille.

Cette démarche nous permet de rendre lisible les actions, et surtout de travailler cette question de façon transversale, au sein du Centre Social. C'est pour cela que le projet familles fait partie intégrante du projet social et qu'il en est un de ses axes stratégiques.

Pour introduire ce projet, il nous est apparu nécessaire de s'appuyer sur différents concepts théoriques. La famille est le premier cercle, groupe humain dans lequel nous éprouvons le monde et notre rapport aux autres.

La définition de la famille que nous avons retenue est extraite de l'article 1 de la déclaration des droits de la famille :

« La famille, élément fondamental de la Société, est une communauté de personnes, de fonctions de droits et de réalité affective, éducative, culturelle, civique, économique et sociale.

Cadre naturel du développement et du bien-être de tous ses membres, elle est un lieu privilégié d'échange, de transmission entre les générations. Elle doit donc recevoir protection, soutien et bénéficier des droits et services nécessaires pour exercer ses fonctions et ses responsabilités. »

La famille est un lieu d'échange et de transmission basé sur les relations qui s'y opèrent. Ces relations que nous pouvons qualifier d'intrafamiliales ont connu

au fil du temps des évolutions. Pierre Moisset, sociologue, nous explique que *« la deuxième moitié du 20^{ème} siècle a vu l'avènement d'un nouveau régime de relations familiales que l'on désigne par le nom de famille contemporaine »*. Le passage d'un régime de relations familiales à un autre induit la complexification des rôles, places et statuts des parents et des enfants.

Ces relations familiales que nous partageons avec nos proches tissent au fil du temps les fresques de nos romans familiaux. La vie familiale qui s'exprime au travers de ces relations est aussi passionnante que déroutante, émouvante que stimulante, éprouvante que rassurante. C'est dans ce cadre que nous situons notre approche de **la sphère privée familiale**.

Les « autres » qui gravitent autour de cette sphère privée et qui sont invités à y partager ponctuellement des moments de vie sont les régulateurs qui peuvent tierciser et apporter un vent de liberté à ces relations ponctuellement en crise lors de phases dites d'évolution de la famille, ou suite à des événements inattendus et perturbateurs. La vie sociale peut à la fois pacifier des phases critiques et sensibles dans l'histoire des relations familiales, apporter un regard extérieur éclairant, ou être source d'incompréhensions pour les familles. Cette définition issue de nos différentes lectures, corrobore notre interprétation de **la sphère publique**.

Ces définitions contiennent l'ensemble des observations que nous avons faites et elles légitiment notre intervention sur le territoire.

Nos recherches nous ont conduit à poser un postulat, à savoir que ce qui se passe au sein de la sphère privée a un impact sur la sphère publique et le vivre ensemble.

Tout ne serait-il pas question d'équilibre ?

1 – LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET FAMILLES : LA METHODOLOGIE

La démarche mise en œuvre pour la construction du projet familles se veut participative et dynamique et permet d'inclure différents acteurs du Centre Social.

Nous avons travaillé avec des habitants, des usagers, des administrateurs, des bénévoles, des partenaires et des salariés.

Chacun a pu interagir à un moment ou à un autre de la démarche qui a été conduite sur une période de 11 mois.

Une commission familles s'est mise en place dès le démarrage du travail. Elle était la garante de cette démarche, de la méthode, de l'avancée du projet et du respect des échéances.

Nous avons voulu que ce projet familles soit travaillé en transversalité, et que celle-ci soit au centre de notre démarche. C'est pourquoi, la Commission familles est composée d'administrateurs et de salariés issus des différents secteurs du Centre Social : petite enfance, animation, enfance, adultes.

Pour ce faire nous avons suivi une méthode très précise.

Deux phases qui nous ont conduits du diagnostic au projet.

La première phase a comporté plusieurs étapes.

Nous nous sommes appuyés sur la définition d'une problématique familiale, à savoir : *« Une problématique c'est à la fois un problème et la façon de le poser (cela amène à considérer qu'il y a matière à agir dessus). Un problème social qui justifie d'intervenir ayant un ou des impacts sur la famille. »*

Nous avons identifié les problématiques en observant notre territoire d'intervention par le biais d'une grille de questions ouvertes à l'attention des professionnels du Centre Social et des familles, d'un forum en direction des enfants, de rencontres avec des partenaires choisis que sont le Centre Social Mermoz, la MJC Laënnec Mermoz et le CCAS.

Pour les professionnels du Centre Social, nous avons fait le choix de transmettre une grille de questions ouvertes afin que chacun puisse la remplir à son rythme, selon ses observations et ses domaines d'intervention.

Pour les familles, en se basant sur les repérages des professionnels, nous avons procédé à des entretiens individuels semi-directifs afin de :

- Favoriser la participation de l'ensemble des parents
- Favoriser un climat de confiance par la prise en compte individuelle de la parole
- Ne pas inclure de contraintes de temps (durée entre 2 à 10 mn)

Pour les enfants, nous avons construit une grille d'entretien semi-directif, afin de :

- Faciliter la prise de parole de chacun
- Favoriser la compréhension des questions (rebondir sur ce que dit le camarade...)
- Ne pas les impressionner

Pour les partenaires, nous avons construit une grille d'entretien individuel qui reprenait les mêmes items que ceux présents dans la grille d'entretien en direction des familles.

Cf. : grilles d'entretiens en annexe N°7

Ensuite nous avons qualifié ces problématiques en exploitant la matière recueillie. Pour ce faire nous avons confronté les différentes expressions des professionnels, des familles et des partenaires.

Afin d'objectiver ces problématiques nous les avons quantifiées et nous avons vérifié leur impact sur la famille. Nous avons complété notre travail de recherche en nous appuyant sur des éléments théoriques venant renforcer nos constats.

Dans l'objectif de vérifier en quoi ces problématiques justifient l'intervention du Centre Social, nous nous sommes assurés que notre intervention pouvait correspondre aux prérogatives des Centres Sociaux, aux objectifs du projet associatif et nous nous sommes interrogés sur notre environnement partenarial.

La deuxième phase a consisté à formaliser le diagnostic qui nous a permis de déboucher sur les raisons d'agir et les objectifs.

Des objectifs généraux et opérationnels ont été posés, chacun étant déclinés en modes d'action.

2 – LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic est le point de départ de la construction du projet familles.

A. L'étude de terrain

Le territoire d'intervention du Centre Social Laënnec comprend le quartier de Laënnec et le quartier de Mermoz nord. De nombreux acteurs interviennent sur ces territoires et viennent renforcer l'action du Centre Social.

Afin de réaliser un diagnostic approfondi, représentatif et global, le choix a été fait d'interpeller un maximum d'acteurs.

Nous sommes tout d'abord allés chercher les repérages des professionnels du Centre Social à l'aide d'une grille d'entretien avec des questions ouvertes, 16 salariés ont rempli cette grille d'entretien. Ensuite, nous avons rencontré 30 familles adhérentes du centre social en entretiens individuels semi-directifs et 10 enfants lors d'un entretien collectif. En dernier lieu, nous sommes allés à la rencontre de nos partenaires.

La synthèse des éléments collectés a permis de mettre en avant cinq domaines de la vie quotidienne des familles qui les préoccupent : le logement, l'isolement, le climat du quartier, l'accès à la culture et aux loisirs et enfin la parentalité.

1) Le logement :

Sur le territoire d'intervention du Centre Social, 50% des familles rencontrées expriment des soucis dans les relations entretenues avec leur bailleur et leur voisinage, ce qui peut freiner l'épanouissement pour certains au sein de leur logement. Les professionnels de structures partenaires déclarent rencontrer eux aussi de nombreuses familles dans cette situation.

Confirmé par cinq familles interrogées, les professionnels nous relaient que les habitants considèrent leur surface habitable comme insuffisante au vu du nombre de personnes dans le foyer. Cette configuration a des impacts sur la construction de la vie des familles au sein de leur sphère privée : les enfants vivent au rythme des parents, présentent des troubles du sommeil, n'ont pas d'espace pour faire leurs devoirs ou jouer et les parents manquent d'intimité.

Au regard de ces constats, deux questions se posent :

- En quoi la taille du logement a-t-elle un impact sur l'appropriation de l'espace, en m², par les membres de la famille ?

Ce questionnement ne sera pas retenu, le centre social ne pouvant pas agir directement dessus.

- En quoi permettre à la famille de redonner une fonction sociale à son logement, quelle que soit sa taille, a un impact sur la vie de ses membres ?

Le centre social s'interrogera par la suite sur sa capacité à intervenir sur cette question.

2) Le climat du quartier

La plupart des familles se sentent bien dans leur quartier. Malgré ce constat, toutes les personnes interrogées expliquent que les trafics et les conflits prennent une très grande place et nuisent à la vie du quartier. Ils entraînent, pour les familles, une idée dégradée de la réalité et peu de possibilité de projection et d'investissement dans leur environnement. Quelques familles se plaignent du manque de commerces.

Les partenaires constatent un certain « laisser-faire » des parents envers les enfants à partir de 10 ans, plus facilement livrés à eux-mêmes. Dans le même sens, 10% des familles constatent que les enfants sont de plus en plus laissés sans surveillance, notamment le soir.

Selon les personnes interrogées dans le quartier (habitants, professionnels), les avis concernant la réhabilitation varient : des personnes considèrent qu'elle

sublime le quartier ou encore apporte un peu de mixité, d'autres considèrent qu'elle favorise davantage les rassemblements communautaires.

Ces éléments nous conduisent à nous interroger sur deux points :

- En quoi l'opération de réhabilitation sur le quartier de Mermoz favorise-t-elle la mixité sociale ?

La réhabilitation est une décision des pouvoirs publics, les impacts seront amorcés dans le Projet social.

- Dans quelle mesure laisser le jeune enfant sans surveillance dans un quartier problématique présente-t-il une mise en danger de l'enfant et des risques pour sa construction future ?

Le Centre Social s'interrogera, dans ce chapitre, sur sa capacité à intervenir sur cette question.

3) L'isolement :

Les personnes sont isolées mais en groupe. Les familles se côtoient à la sortie des écoles, dans les jardins publics, lors des sorties familiales cependant les liens restent souvent éphémères : 25% des familles se sentent isolées. Mais qu'elles se sentent isolées ou non, la plupart déclarent ne pouvoir faire confiance qu'à seulement 1 ou 2 personnes sur leur quartier.

Les professionnels du Centre Social et les structures partenaires constatent qu'une forte solidarité peut se mettre en place sur le quartier pour faire face à de gros conflits. Les solidarités familiales existent et ont une place très importante dans la vie des familles. Les solidarités entre voisins sont très peu repérables.

Les situations d'isolement touchent de nombreuses personnes sur le territoire notamment les personnes âgées qui connaissent une situation de précarité. Cinq mères issues d'un foyer monoparental nous confient que ces situations entraînent un épuisement des parents qui sont toujours avec leurs enfants.

Une question se dégage de ces constats :

- En quoi renforcer les liens entre les habitants va-t-il permettre aux familles de se sentir soutenues au quotidien ?

Ce questionnement appelle la notion d'individu et peut trouver une réponse au sein du Projet social.

4) La parentalité :

Nous avons élaboré une définition de la parentalité qui nous permet de cerner le cadre dans lequel ce terme sera utilisé.

Selon le Larousse, **la parentalité est la fonction de parent, notamment sur le plan juridique, moral et socioculturel alors que d'un point de vue sociologique, la parentalité désigne le processus qui mène à l'état d'être parent, son développement et ses vicissitudes.**

Le concept de parentalité représente donc « le métier de parent », c'est à la fois sa fonction de parent – son rôle qui se construit et évolue, sa place dans la famille, ses obligations en lien avec l'autorité parentale – mais aussi ce qui se joue dans la relation que le parent développe avec son ou ses enfants.

Les données issues du terrain concernant la parentalité se situent à trois niveaux de relations :

Les familles rencontrent des difficultés dans la relation parent/enfant. Un constat évoqué par les parents et confirmé par les différents professionnels.

Les parents se retrouvent parfois démunis. Ils ont des difficultés à poser un cadre, des limites, à assurer leur autorité et à faire face aux colères. Les parents rencontrent aussi des inquiétudes concernant l'adolescence, dans la gestion des conflits dans les fratries, des soucis de santé que peuvent rencontrer leurs enfants, une peur de ne pas réussir à tout assumer au quotidien. 20% des familles rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur rôle éducatif.

Parfois des parents semblent perdus et restent dans l'attente qu'un relai éducatif soit assuré par des institutions comme l'école et les structures d'accueil.

La part de nouveaux arrivants et de personnes ne pratiquant pas la langue française augmente. De ce constat découle une inversion des responsabilités entre parents et enfants : les enfants jouent les rôles d'interprètes, se substituent aux parents, les parents se sentent déresponsabilisés dans leurs démarches et se retrouvent ainsi impuissants et dépassés dans la gestion de ces « enfants-adultes ».

De nombreux problèmes de communication entre parents et enfants sont évoqués. Les temps d'échanges et de dialogue sont rares et cela induit une augmentation de comportements individualistes. Le peu de temps consacré aux échanges entre parents et enfants est souvent compensé par un temps plus important passé sur les écrans. Cela entraîne davantage de difficultés pour les enfants à appréhender la vie en collectivité, le cadre, les règles, la relation aux autres et à l'adulte.

Les difficultés d'un membre de la famille :

Les mères, en assumant leurs rôles, s'oublient souvent en tant que femme. L'estime dégradée qu'elles ont d'elles-mêmes peut avoir un impact sur la vie familiale. Elles nous disent se sentir seules dans la gestion de la vie quotidienne : les pères sont peu présents auprès des enfants autour des questions éducatives, physiquement ou financièrement selon les modèles des ménages. Culturellement, les pères travaillent et dans ce schéma les adolescents garçons prennent rapidement le rôle du père et ses responsabilités.

Les familles rencontrent des difficultés dans leur relation avec l'extérieur :

Les différents interlocuteurs s'accordent en évoquant un affaiblissement visible de la cohérence éducative des parents. En effet, les parents se montrent de plus en plus rigides envers leurs enfants dès que la famille se retrouve confrontée à la sphère publique, au regard des autres, en contradiction avec une forme de laxisme dans la sphère privée.

Ensuite et pour différentes raisons comme par exemple une mauvaise connaissance des institutions ou encore une faible maîtrise de la langue française, l'accompagnement des enfants dans leur scolarité est compliqué.

Enfin, les familles nous signalent des difficultés dans la recherche d'un mode de garde.

Ces données nous permettent de formuler plusieurs questions :

- En quoi la difficulté à trouver un mode de garde peut-t-il être un frein pour les familles ?

Bien que cette difficulté fasse partie des préoccupations du Centre Social et fasse l'objet de réflexion, celle-ci ne sera pas conduite dans ce projet.

- En quoi le rôle de mère qui prend le pas sur le rôle de femme a-t-il un impact sur la famille ?

- En quoi le positionnement éducatif des parents a-t-il une incidence sur les membres de la famille ?

- Dans quelle mesure la façon dont les parents appréhendent l'école a un impact sur la scolarité de l'enfant ?

Nous avons fait le choix de retenir ces trois derniers questionnements.

5) La culture et les loisirs :

Les structures partenaires du quartier font le constat d'un certain appauvrissement culturel : il résulte d'un manque de curiosité, d'ouverture, d'une difficulté à comprendre le système et les institutions, et du peu d'envie et/ou de possibilités d'accès à un outil d'enrichissement culturel, hormis ce qui est accessible depuis le foyer (télévision, internet, etc.).

Les familles déclarent avoir peu d'imagination concernant les sorties culturelles en famille : les loisirs leur semblent difficiles à organiser, entre une méconnaissance des offres de loisirs, un manque d'autonomie dans les démarches et des freins « culturels ».

Les familles sont sensibles à ce qui se développe chaque année sur le quartier et à la communication réalisée autour. Souvent, les habitants se sentent prisonniers d'autres préoccupations c'est pourquoi la mobilisation est difficile. L'accès à des structures culturelles ou de loisirs n'est pas forcément une priorité, les familles évoquant des freins financiers et le manque de temps. D'autres causes, comme le fait d'avoir des enfants en bas âge, sont aussi soulevées.

Pour beaucoup, l'accès à la culture et aux loisirs est généralement favorisé pour les enfants (centre de loisirs, activités sportives, etc.). Les professionnels confirment ce constat en repérant que les personnes sont plus sensibles aux loisirs de leurs enfants et moins à ceux de la famille.

Plus de 50% des familles prennent le temps de jouer et/ou de lire avec les enfants et 60% organisent au moins une sortie tous les deux mois en famille : cinéma, spectacles, événements musicaux et temps proposés par le Centre Social.

Le forum auprès des enfants vient alimenter ces constats. A la question « qu'est-ce que vous aimeriez trouver ou améliorer au Centre Social ? » Les enfants répondent spontanément « des châteaux gonflables, des distributeurs de bonbons et des terrains de foot ». Dès que nous prenons le temps d'approfondir la question, ils évoquent la volonté d'avoir davantage de temps de loisirs avec leurs parents. Ils souhaitent voir leurs parents venir les après-midis au centre de loisirs, les journées à l'école. Ils parlent de prendre le temps de faire des choses, de faire des activités ensemble, de partager des moments réunissant toute la famille.

Ces constats font apparaître deux questions :

- En quoi la pratique de loisirs a-t-elle un impact sur la famille ?

Nos observations nous ont conduits à penser qu'une prise de conscience de l'importance des loisirs par la famille est une étape indispensable à la pratique des loisirs. C'est pourquoi le premier questionnement sera traité suite à la réflexion menée dans la question suivante :

- Dans quelle mesure le manque d'une culture du loisir de la famille a-t-il un impact sur sa vie quotidienne ?

6) Conclusion

D'après les retours de l'ensemble des personnes interrogées, les difficultés rencontrées sont souvent cumulées. Plusieurs corrélations peuvent être faites. Par exemple, les personnes rencontrant des difficultés avec leur voisinage sont souvent les familles qui nous disent se sentir isolées et avoir une vision négative de leur logement. La vie de quartier semble active mais les liens se tissent difficilement entre les familles. Une précarité financière des familles vient s'ajouter comme « élément bloqueur » sur l'ensemble de ces problématiques.

Les parents sont donc en quête de nouveaux repères autant pour leurs enfants que pour l'ensemble de la famille et en demande de nouvelles ressources.

Les points soulevés par les personnes interrogées sont importants et offrent de nouvelles possibilités, pour le Centre Social, d'agir dans le sens des demandes des familles.

B. Les problématiques familiales repérées

Une problématique est à la fois un problème et la façon de le poser. C'est un problème social qui justifie d'intervenir et qui peut avoir un ou plusieurs impacts sur la famille. On peut donc parler de problématiques familiales.

Notre travail sur le terrain nous a amené à nous interroger sur des situations qui posent problème. Nous nous sommes rendu compte que certaines d'entre elles ont un impact sur la famille et que le Centre Social a matière à agir dessus. De ce fait, nous pouvons classer nos questionnements en six problématiques familiales.

1) La fonction sociale du logement :

- En quoi permettre à la famille de redonner une fonction sociale à son logement quelle que soit sa taille a un impact sur la vie des membres de la famille.

« Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es »

P. Serfaty-Garzon, Sociologue et psychosociologue

Le logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation (Dictionnaire Larousse).

Le logement a aussi une fonction sociale.

Selon la sociologue P. Serfaty-Garzon, *« Son logement et la manière dont on se l'approprié marque le prolongement de son identité, c'est une empreinte de soi. Il délimite le privé. »*

Nous retenons que le logement c'est à la fois la manière dont on le perçoit, dont on l'investit et ce qu'il y a autour, son environnement, ses voisins. Il prend rapidement une grande place dans le quotidien de la famille. L'appropriation de son logement varie selon le parcours de vie de la famille, son vécu ainsi que son présent et la vision de son environnement.

Selon nos observations, pour certaines familles le logement se limite à quatre murs, à leur palier, à leur cité.

Il apparaît une dimension multiple du logement selon l'investissement des familles.

Il semble donc important de permettre aux familles de s'épanouir au sein de leur logement.

Le Centre Social a pour mission de donner aux familles les moyens d'accéder à des informations, de leur transmettre des outils sur l'ensemble des thèmes de la vie quotidienne qui peut parfois être source d'incompréhension. Il s'agit de travailler sur la projection des familles dans leurs espaces propres, leur quartier ainsi que leur avenir. Sans se déplacer dans le logement, le rôle des professionnels du Centre Social est de travailler en amont sur ces questions avec parents et enfants, à travers les différents espaces proposés et dès le plus jeune âge.

2) Le jeune enfant et sa construction future :

-Dans quelle mesure laisser le jeune enfant sans surveillance dans un quartier problématique présente une mise en danger de l'enfant et des risques pour sa construction future ?

Le climat du quartier est l'ensemble des conditions de vie, des circonstances qui agissent sur une personne ou un groupe de personnes : son milieu, son ambiance et son contexte.

Certaines caractéristiques du quartier en font un quartier problématique. 17% de la population du quartier Laënnec-Mermoz est au chômage contre 13% sur l'ensemble du 8^{ème} arrondissement de Lyon. Il y a une concentration importante de foyers monoparentaux et l'habitat social est majoritairement représenté. Les trafics de drogues créent de l'insécurité. Celle-ci est renforcée par la configuration du quartier : des coins isolés, des passages mal éclairés.

Ces caractéristiques ont un impact sur les pratiques quotidiennes des parents au même titre que leur vécu, leur éducation, leurs origines. Les différentes instances questionnées soulignent une présence insuffisante des adultes sur l'espace public. En effet, le quartier peut parfois être perçu comme le prolongement de son espace de vie où laisser son enfant sans surveillance devient une habitude. Au niveau juridique, « il n'y a pas d'âge pour laisser son enfant sans surveillance » ; l'enfant n'a pas de notion de danger, l'âge du discernement n'arrive qu'à 12 ans. Entre alors en jeu, la responsabilité des parents et leur capacité à poser un cadre et des limites.

Le Centre Social, cœur de vie d'un quartier, a pour mission d'encourager l'appropriation responsable et citoyenne des familles dans leur quartier par le « devenir acteur » et le « vivre ensemble ».

Il s'agit donc d'analyser la perception que les familles ont de leur quartier et des autres habitants afin de comprendre si laisser son enfant sans surveillance est une contrainte ou un choix : les parents se reposent-ils sur les autres pour faire à leur place ou n'ont-ils pas conscience du danger ?

Le jeune enfant sans surveillance peut être mis en danger physiquement en cas de mauvaises rencontres ou de chutes, mais aussi au niveau de sa construction future. En grandissant, cet enfant pourra développer une vision erronée des autres individus ainsi que de la société, avec son cadre et ses normes. Le contexte dans lequel évolue l'enfant ne semble pas lui permettre de trouver un équilibre et de se construire des repères. Le Centre Social peut alors mettre en place des actions de prévention et d'éducation.

3) La culture du loisir :

-Dans quelle mesure le manque d'une culture du loisir de la famille a un impact sur sa vie quotidienne ?

Le loisir est une activité que l'on effectue durant le temps libre dont on peut disposer. Ce temps libre s'oppose au temps prescrit, c'est-à-dire contraint par les occupations habituelles (emploi, activités domestiques, éducation des enfants, etc.) ou les servitudes qu'elles imposent (par exemple les transports). Par ailleurs, sur le plan social, le loisir est un droit universel reconnu par la Déclaration des droits de l'Homme de 1948 et il est une responsabilité publique et une valeur sociétale importante.

D'après nos observations, les loisirs de l'ensemble des membres de la famille lui permettent d'affronter ses préoccupations quotidiennes. En effet, les temps de partage entre parents et enfants renforcent la cohésion familiale et évitent que la famille se renferme sur elle-même. Les loisirs appellent donc à une notion de bien-être et sont des temps structurants pour la famille.

Ils permettent d'ouvrir la famille sur le monde extérieur. En développant la curiosité des individus, tendre vers les loisirs sert à la construction de l'imagination, renforce un sentiment de liberté et l'autonomie des familles.

Selon J. Dumazedier dans son ouvrage *Vers une civilisation des loisirs ?*, « *Au pluriel, les loisirs désignent les activités librement choisies en fonction des goûts et des aspirations de chacun. Une seconde définition rangerait sous l'appellation « loisirs » toute activité résultant d'un libre choix et propre à procurer un sentiment de liberté à la personne : les loisirs seraient avant tout une attitude psychologique de l'individu. A partir de cette définition toute activité peut être considérée comme loisir puisque tout dépend l'état d'esprit dans lequel on pratique cette activité.* »

Il s'agit donc d'amener les familles vers une culture du loisir.

D'après nos lectures, nous considérons qu'avoir une culture du loisir pour une famille c'est acquérir la capacité à dépasser ses représentations, renforcer l'idée du « loisir », et pouvoir s'en saisir comme ressource au quotidien.

Le Centre Social a pour mission de favoriser l'autonomie des familles par la transmission d'informations, par des formations sur des domaines inconnus ou inconnus.

L'accès aux loisirs est un droit. Accompagner une famille vers les loisirs implique de travailler sur ses préoccupations quotidiennes. Il s'agit de l'aider dans ses démarches à dépasser ses appréhensions, éveiller sa curiosité et favoriser sa conscience de l'importance des loisirs en famille ; jusqu'à

construire avec la famille une habitude du loisir comme ressource à saisir, un tremplin dynamique vers l'autonomie.

4) Le rôle de mère et le rôle de femme :

-En quoi le rôle de mère qui prend le pas sur le rôle de femme a un impact sur la famille ?

L'épanouissement de chacun des membres d'une famille favorise une vie familiale sereine. Le rôle de mère peut devenir un poids s'il est l'unique statut qui rythme la vie d'une femme.

L'identité de genre permet à chaque individu de se définir en fonction de lui-même mais aussi en fonction de la société. La construction de l'identité de femme est double. Il s'agit à la fois de devenir sujet, un être de pensée, autonome, capable de faire des choix et à la fois de devenir femme, à l'apparence féminine comme la société le conçoit et l'accepte. L'accompagnement vers le devenir sujet consiste à valoriser la personne dans ses compétences et lui permettre d'en acquérir de nouvelles. C'est aussi impulser l'action. Un sujet est doté de qualité et produit des actes. Se construire en tant que sujet passe par l'apprentissage du rôle de citoyen et la remise en question de ses représentations.

Le Centre Social agit comme un acteur d'émancipation avec pour mission la valorisation ou la revalorisation des individus et l'autonomie des familles. Des activités autour de savoir-faire et du bien-être sont développées en direction de groupes d'individus.

Etre reconnue, par la société et ses proches, en tant que femme peut permettre à celle-ci d'assumer pleinement son rôle de mère et de prendre conscience des responsabilités liées à l'exercice de ce rôle.

L'équilibre entre le rôle de femme et le rôle de mère lui offre une stabilité et lui permet de s'épanouir dans son rôle de parent, facteur du développement des relations parent-enfant.

5) Le positionnement éducatif :

-En quoi le positionnement éducatif des parents a une incidence sur les membres de la famille ?

Nos différentes recherches nous ont amenés à retenir la définition suivante : **le positionnement éducatif du parent est une réflexion permanente sur le sens et la réalisation de l'éducation de son enfant, dans le respect et la prise en**

compte de son identité. Cette réflexion doit conduire à un ensemble de choix éducatifs qui visent à produire un individu autonome et conforme aux règles sociales. Le positionnement éducatif est donc intrinsèque aux parents qui se rattachent à leurs valeurs mais qui doivent s'interroger sur la manière de faire et les normes de la société : dimension personnelle et dimension institutionnelle.

Il s'attache donc à une réflexion et à la vigilance sur ses pratiques de parent, sur le fondement de ses valeurs et de ses actions dans la sphère privée et publique qui peuvent être ou ne pas être conflictuelles.

Nous considérons que le positionnement éducatif est le rythme que le parent va donner à la famille : les règles, les limites, le cadre, variant selon l'organisation de la famille.

La création et les évolutions des relations parents/enfants découlent de cet exercice de la parentalité. Ce dernier, s'il se traduit par un manque de communication, peut renforcer les comportements individualistes et une difficile appréhension de la vie en collectivité.

Selon Pierre Moisset, dans la famille contemporaine, *« le père et la mère doivent renégocier les composantes traditionnelles de leur rôle pour se sentir en adéquation avec les nouvelles demandes relationnelles au sein de la famille »*. *« Aussi, l'exercice de la parentalité s'est complexifié du fait des rapports des parents à l'extérieur de la famille. Il semblerait qu'à mesure que la figure du parent s'est individualisée, que la place et la fonction du père et de la mère ont été dessinées avec de plus en plus de précision par différentes instances et discours sociaux, à mesure donc que ces figures s'élaboraient, les parents avaient de moins en moins la possibilité de trouver eux-mêmes les moyens de répondre aux missions qu'on leur attribuait de plus en plus précisément. Le petit personnage qui les définit dans leur position de parent est nommé et pensé extérieurement à la famille et la valeur de ce personnage dépend de moins en moins d'eux et de plus en plus d'instances et de regards extérieurs »*

Le Centre Social a pour mission de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et favoriser le développement des liens familiaux afin de tendre vers l'équilibre de la famille. Il s'agit d'amener les familles à comprendre les impacts de leur positionnement éducatif sur la famille et les enjeux de la coéducation.

« La coéducation [...] ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif. La coéducation est un processus interactif et

collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » Extrait du lexique du site universcience.fr.

6) L'école et la famille :

Dans quelle mesure la façon dont les parents appréhendent l'école a un impact sur la scolarité de l'enfant ?

L'enfant se développe à travers des rythmes de vie, des besoins physiques et affectifs, et des besoins de repères éducatifs. A la maison avec ses parents, à l'école avec un enseignant, en vacances avec ses grands-parents, au centre de loisirs avec un animateur, dans un club avec un éducateur sportif ou dans une institution avec un travailleur social, l'enfant se trouve en situation d'éducation avec des adultes éducateurs. Cette éducation en partage crée un devoir de cohérence. La cohérence éducative est devenue un enjeu de la coéducation et doit nécessairement se construire. Souvent, les discours et les règles entre les parents et la société diffèrent. Les parents ne sont plus les seuls interlocuteurs. Etre cohérent devient un exercice difficile : les parents cherchent leur place entre négociations et concertations et les enfants cherchent un cadre, des repères.

Si la cohérence est définie par le Larousse comme une « *logique interne d'un discours, d'une idée, d'un acte* », la cohérence éducative fait appel à la logique et à l'harmonie des actes et des discours des différentes personnes qui entourent l'enfant et qui peuvent faire preuve d'autorité.

Aujourd'hui, le parent questionne sa place dans le cadre éducatif de l'école. Selon son propre parcours scolaire, sa situation socioprofessionnelle, sa vision et ses connaissances du système scolaire, le parent appréhende différemment la scolarité de son enfant. L'éducation par l'école peut être considérée comme un service dû, une contrainte ou encore comme une chance, un relai dans l'exercice complexe de la fonction parentale. Les questions autour de l'institution scolaire peuvent devenir une source de conflits ou d'incompréhension entre parents, enfants et école.

Le portrait que le parent dresse à son enfant sur l'école, selon son positionnement, peut conditionner l'investissement de ce dernier dans sa scolarité. L'enfant se construit une image de l'école à travers le discours de son parent. Si celle-ci est à tendance négative, l'enfant peut montrer des difficultés à comprendre pourquoi il va à l'école, à se saisir des apprentissages et enfin à s'investir pleinement dans la continuité de sa scolarité. En revanche, lorsque le

parent se sent légitime dans son rôle vis-à-vis de l'école, il peut plus facilement s'investir dans la scolarité de son enfant. Se sentant soutenu, l'enfant sera plus facilement en mesure de s'impliquer dans sa scolarité et d'avoir un comportement adapté. Un suivi de la scolarité de l'enfant pourra alors être établi entre l'institution et la famille.

Nous pouvons donc en déduire que la coéducation fonctionne lorsqu'il y a une reconnaissance mutuelle du rôle éducatif de chaque acteur du processus d'éducation. La cohérence de la chaîne éducative ne signifie pas uniformité mais se nourrit de la complémentarité des acteurs afin d'apporter aux enfants des repères et divers modèles d'identification.

De nombreux dispositifs lient le Centre Social et les écoles du territoire d'intervention. De la maternelle au collège, le Centre Social intervient en faveur de la complémentarité éducative. La coéducation est au cœur des projets partenariaux menés.

La mission du Centre Social est alors d'accompagner les familles vers la compréhension de codes sociaux et des institutions selon leurs difficultés, leurs potentiels et leurs attentes. Il s'agit de valoriser le parent dans l'exercice de sa fonction parentale et le rendre acteur afin de favoriser l'adaptation sociale de la famille dans la société d'aujourd'hui.

A travers les problématiques étudiées, nous remarquons que la question centrale de la famille est toujours rattachée à cette notion de « vivre ensemble » que ce soit au sein même de la « sphère privée », entre ses membres, dans son rapport à la « sphère publique ».

Notre postulat de départ se vérifie et s'affine.

Nous pouvons dire que le déséquilibre dans la sphère privée familiale et les déséquilibres entre les normes familiales propres et les normes de référence collective de la société ont un impact sur le vivre-ensemble.

Nous avons choisi de définir le vivre ensemble selon le site l'Internaute et la définition de C. Rouhier, psychologue.

«Le vivre ensemble est un concept qui exprime les liens de bonnes ententes qu'entretiennent des personnes dans leur environnement de vie et de territoire : dans leur environnement privé, le vivre ensemble avec les membres de sa

famille ; et face à la sphère publique, promouvoir des valeurs, adopter un positionnement citoyen, respecter les cultures et les religions, vouloir être acteur et reconnaître en l'autre la même liberté qu'en soi-même. »

Comment le centre social prend-t-il en compte ces déséquilibres et tente-t-il d'y remédier ?

Comment le centre social permet-il aux familles de tendre vers un nouvel équilibre ?

Afin d'apporter des éléments de réponses, nous proposons de décliner le travail en direction des familles sous formes d'objectifs et d'actions.

3 – MISE EN VIE DU PROJET FAMILLES

1) Objectif général

Favoriser le vivre ensemble des membres de la famille au sein de la sphère privée familiale et au sein de la sphère publique

2) Objectifs opérationnels

- Valoriser les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

ACTIONS : Le CLAS et Autour d'une tasse de thé

- Favoriser les relations intrafamiliales

ACTIONS : Ca me dit en famille et les Sorties familiales

- Accompagner les parents vers la connaissance et la compréhension des codes sociaux

ACTIONS : Lieu d'Accueil Parents et Passer la 6^{ème} en douceur

- Favoriser le développement d'une culture du loisir au sein de la famille afin qu'elle s'en saisisse comme ressource

ACTIONS : Découvertes culturelles et Accompagnement Aide au départ en vacances

Cf. Tableaux des actions annexes N° 8

4.5 – Le processus d'évaluation du projet 2015-2019 : évaluer pour évoluer

Le Centre Social Laënnec souhaite continuer à associer les habitants, bénévoles et administrateurs, dans une démarche participative pour chaque étape du projet. Il est très intéressant que le moment qui consiste à évaluer le projet, à en mesurer l'impact, soit dans cette même idée, partagé.

Construire un processus d'évaluation reste assez technique dans la forme et pas toujours très amusant à première vue. Pour autant, toutes les expertises, tous les regards sont utiles à croiser quand il s'agit de diagnostiquer, évaluer. Cela permet de continuer à construire ensemble, s'adapter au contexte en perpétuel mouvement, procéder à des améliorations, définir des stratégies nouvelles. Le processus d'évaluation n'est pas le point final du projet, il en est le miroir. Oui, il permet de se regarder et de se remettre en question, de réinterroger des choix, des stratégies. Il fait partie d'un cycle, et quand celui-ci touche à sa fin, l'évaluation agit comme un ressort pour relancer le suivant.

Ce qui est recherché durant la vie du projet est bien de :

- Vérifier la cohérence tout au long du cycle du projet, en opérant des ajustements, des remaniements, des changements parfois.
- Observer précisément et analyser finement les résultats afin d'en extraire la plus-value, d'en mesurer la réussite ou les écueils.
- S'adapter aux impondérables et maîtriser les enjeux.

→ Concrètement, le processus d'évaluation est construit pour être interrogé collectivement sous différentes formes :



→ Le support d'évaluation est identique pour chaque orientation et objectifs qui se déclinent :



Le projet associatif s'inscrit dans un cycle temporel de quatre années. Par conséquent, la démarche évaluative qui s'y réfère permet d'analyser ses résultats. La mise en place du processus d'évaluation repose sur des principes :



- L'objectivité assurant un traitement fiable des informations : des critères et indicateurs observables.
- La continuité permet de piloter le projet tout en exerçant un travail d'évaluation durant son cycle.
- La participation pour inclure les acteurs du centre, du quartier et du territoire.
- Il est nécessaire d'assurer une démarche compréhensible et accessible, animée par des supports participatifs et interactifs. La concertation et la richesse des débats en dépendent.

Le processus « évaluer pour évoluer » permet à l'association de piloter le projet en fonction d'une réalité de terrain à laquelle il faut s'adapter. L'action du centre social sera d'autant plus efficiente et efficace, dès lors que nous pouvons en mesurer l'impact sur les publics et observer l'évolution des problématiques.

CONCLUSION

Le travail sur le projet associatif a été un travail de longue haleine. Il a été générateur **d'engagement, de dynamisme et de cohésion entre les acteurs** du Centre Social Laënnec.

Il permet aujourd'hui au Centre Social Laënnec de reposer les enjeux qu'il repère et d'afficher ses ambitions. Il lui permet également d'affirmer une identité forte, celle d'une association ancrée sur un vaste territoire et de montrer sa capacité d'agir là où il se doit, dans l'application des valeurs et principes qu'il réaffirme.

L'évaluation occupe une place centrale et importante dans ce travail. Elle est l'outil indispensable pour se questionner en termes de cohérence⁸, de pertinence⁹ et d'efficacité¹⁰. Elle sera désormais inscrite comme un rendez-vous incontournable, chaque année.

A ~~travers ce projet~~, le Centre Social s'engage avec toute sa volonté à **être à côté** et **avec les habitants**, à tout mettre en œuvre pour qu'ils soient **acteurs** de leur parcours. Il s'engage à développer des actions fondées sur les **valeurs** qu'il a réaffirmées afin qu'elles soient un peu plus effectives chaque jour.

Les membres du Conseil d'Administration remercient particulièrement les salariés de l'Association pour leur implication. Ils remercient le comité de pilotage qui a su mener cette démarche avec conviction et force et également toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du projet 2015-2019.

⁸ En quoi les actions s'inscrivent en phase avec les orientations politiques et les missions ?

⁹ En quoi le projet s'inscrit au mieux dans la problématique du territoire ?

¹⁰ En quoi les impacts sociaux correspondent aux objectifs fixés, aux actions mises en œuvre et aux moyens mobilisés ?

ANNEXES :

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

ANNEXES N°2: TABLEAUX DES EVALUATIONS D' ACTIONS

- **AUTOUR D'UNE TASSE DE THE**
- **AIDE AU DEPART EN VACANCES**
- **L'ATELIER DES POSSIBLES EN FAMILLE**
- **LES SORTIES FAMILIALES**
- **LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS**

ANNEXE N°3 : GRILLE DU QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET AUX USAGERS

ANNEXE N°4 : TABLEAUX DES ACTIONS

- **ANIMATION PLEIN AIR**
- **FETE DE QUARTIER SUR LAËNNEC**
- **PARCOURS DE L'ADHERENT**
- **LE BENEVOLAT**
- **LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR**
- **LE CAFE SOCIAL**
- **LE CAFE DU SAVOIR**

ANNEXE N°5 : TABLEAUX DES ACTIONS

- **LE PUBLIC ADOLESCENT**
- **LE PUBLIC ETUDIANT**

ANNEXE N°6 : TABLEAU DE L'ACTION

- **LA COMMUNICATION**

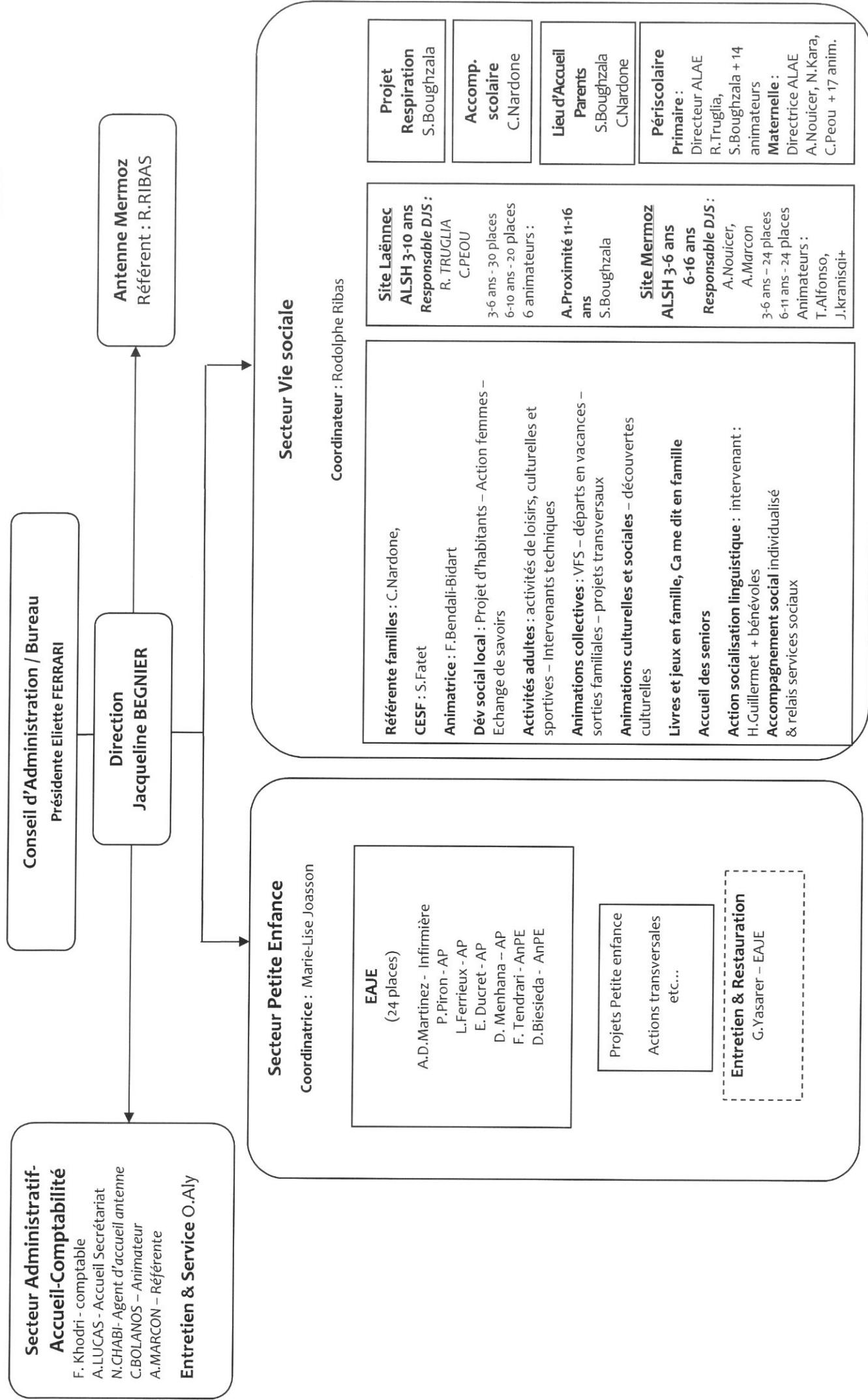
ANNEXE N°7 : GRILLES D'ENTRETEINS : SALARIES, FAMILLES, ENFANTS ET PARTENAIRES

ANNEXE N°8 : TABLEAUX DES ACTIONS DU PROJET FAMILLES

- **LE CLAS**
- **AUTOUR D'UNE TASSE DE THE**
- **ÇA ME DIT EN FAMILLE**
- **SORTIES FAMILIALES**
- **LIEU D'ACCUEIL PARENTS**
- **PASSER LA 6^{ème} EN DOUCEUR**
- **DECOUVERTES CULTURELLES**
- **ACCOMPAGNEMENT AU DEPART EN VACANCES**

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

ORGANIGRAMME



ANNEXES N°2: TABLEAUX DES EVALUATIONS D' ACTIONS

- **AUTOUR D'UNE TASSE DE THE**
- **AIDE AU DEPART EN VACANCES**
- **L'ATELIER DES POSSIBLES EN FAMILLE**
- **LES SORTIES FAMILIALES**
- **LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS**

TITRE DE L'ACTION : « AUTOUR D'UNE TASSE DE THE »

PLAN STRATEGIQUE DU PROJET

ELEMENTS DE CONTEXTE : Démarrage juste après l'installation dans les nouveaux locaux.

Proposer un espace pour les parents de l'EAJE où il y a un ou plusieurs professionnels (Donner du sens à un lieu)
Des *inscriptions* à différents moments de la semaine. Circonscrire un temps pour les inscriptions.

FINALITES OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DE L'ACTION	REALISATIONS (prévues-atteintes)	POINTS FORTS POINT A AMELIORER	PERSPECTIVES
Lien social et vie de quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence de projet d'habitants - Favoriser une dynamique de quartier - Favoriser l'accès au Centre Social pour tous 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer du lien social 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <ul style="list-style-type: none"> - Echanges entre les salariés et le public. - Pluridisciplinarité (2 professionnels pour un temps convivial) - Convivialité : support thé, café. - Un espace identifié et accueillant - Un espace de communication et information 2. <ul style="list-style-type: none"> - Animations spécifiques. - Discussion informelles - Répondre à des questionnements autour à la santé 3. <ul style="list-style-type: none"> - Posture d'écoute, repérage 	<ul style="list-style-type: none"> - Une relation de confiance s'est installée entre l'ensemble des professionnels et les parents. C'est un vrai espace de parole. - Faire des ponts entre le Centre Social et l'EAJE - La place des salariés du Centre Social - Pas assez repérer dans le temps - Pas assez de pères - Manque d'outils de lecture 	<p>Faire vivre des moments spécifiques (festifs ou pas) en s'appuyant sur les compétences des parents.</p> <p>Construire une démarche incluyente</p> <p>Préserver l'identité de la Petite Enfance</p> <p>Relancer les animations spécifiques en les programmant pour qu'elles puissent être repérées.</p> <p>Faire appel à des ressources extérieures.</p> <p>Créer des temps spécifiques ouverts à tous</p>
Favoriser le vivre ensemble		<ol style="list-style-type: none"> 2. Soutenir et accompagner la parentalité 3. Participer à une démarche de veille sociale 			

TITRE DE L'ACTION : AIDE AU DEPART EN VACANCES

ELEMENTS DE CONTEXTE : Cadre d'un dispositif : VFS, de nombreux outils mis en place pour accompagner les familles vers un départ en vacances.

PLAN STRATEGIQUE DU PROJET

FINALITES OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DE L'ACTION	REALISATIONS (prévues-atteintes)	POINTS FORTS POINT A AMELIORER	PERSPECTIVES
Lien social et vie de quartier	Favoriser l'émergence de projet d'habitant et les accompagner	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et renforcer l'autonomie de la famille - Développer ou renforcer les liens familiaux - Contribuer à l'insertion des familles dans leur quartier, école, etc. - Permettre à des familles en difficulté d'accéder à des temps de loisirs en famille - Favoriser une dynamique partenariale à l'échelle du 8^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre, élaborer et construire un projet propre à chaque famille par étape : budget, choix du lieu, épargne, projection dans le temps, prise de conscience des besoins, contraintes, etc. Savoir trouver l'information, travail sur la réalité financière (multiples outils) - Implication de l'ensemble des familles dans la construction et la mise en œuvre des projets – vacance en famille - Lorsque les familles partent ensemble : temps communs mais chacun chez soi, entraide - Répercussion d'un départ dans l'investissement dans son quartier - 8 départs effectifs - Co-animation, mutualisation des démarches 	<ul style="list-style-type: none"> - A parti du projet, les familles vont connaitre et avoir envie de participer à d'autres - Points à améliorer : Favoriser le repérage en interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif plus lisible sur la parentalité (à définir) - Proposition d'un concours photos (implication des enfants) - Renforcer le lien avec la MDR : repérage et orientation - <i>Annoncer</i> les « infos vacances » plus tôt dans l'année - Revisiter les objectifs en lien avec le projet famille
Favoriser le vivre ensemble	Participer aux instances partenariales du territoire				

TITRE DE L'ACTION : L'ATELIERS DES POSSIBLES EN FAMILLES

ELEMENTS DE CONTEXTE : Depuis 2012 : fermeture de la Magie des livres.

Le Centre Social dispose d'une professionnelle spécialiste du livre. Le Centre Social Mermoz à un espace jeux isolé. Rapprochement des deux espaces par le biais d'une fiche action CUCS commune, premier pas à la mise en projet de l'espace (projet de territoire).

Mise en place opérationnelle (programmation commune, espace co-animé)

PLAN STRATEGIQUE DU PROJET

FINALITES OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DE L'ACTION	REALISATIONS (prévues-atteintes)	POINTS FORTS POINT A AMELIORER	PERSPECTIVES
Ambition pour le pôle Mermoz	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au renforcement de la cohésion sociale sur Mermoz - Soutenir les parents dans leur fonction parentale - Développer les supports livres et jeux comme outil de médiation sociale - Renforcer une dynamique partenariale entre les acteurs sociaux du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'offre d'intervention sur le pôle Mermoz 	<ul style="list-style-type: none"> - Balade contée - Soirée pyjama - Accueil bihebdomadaire - Soirée jeux - Hors les murs 	<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt des familles - Valorisation des participants - Temps atypique - Mixité des genres <p>Points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité et visibilité de l'espace jeux - Fréquentation aléatoire - Accessibilité aux espaces (espace jeux confiné, Antenne en travaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des « Ça me dit en famille » à l'antenne Recherche de la participation du Centre Social Mermoz - Renforcer la mixité des publics (notion de territoire) - Observer les postures d'accueil et d'animation - S'appuyer sur des ressources diverses (bénévoles, salariés, coopération, transversalité, pluridisciplinarité) - Plus de participations actives grâce à une communication orientée.

TITRE DE L'ACTION : SORTIES FAMILIALES

ELEMENTS DE CONTEXTE : La porte d'entrée. Accès aux loisirs. Un tremplin.

PLAN STRATEGIQUE DU PROJET					
FINALITES OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DE L'ACTION	REALISATIONS (prévues-atteintes)	POINTS FORTS POINT A AMELIORER	PERSPECTIVES
<p>Lien social et vie de quartier</p> <p>Favoriser le vivre ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au Centre Social pour tous - Favoriser une dynamique de quartier - Emergence de projet d'habitants et les accompagner 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'autonomie des familles - Favoriser une dynamique des parents - Favoriser les liens intrafamiliaux et entre les familles - Soutenir la fonction parentale. Resserrer les liens parents/enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à des nouvelles familles de participer aux sorties - Favoriser des lieux de proximité afin que les familles puissent y retourner de façon autonome - Une sortie issue du LAP - Un règlement des Sorties Familiales - La communication est favorisée - En 2014 : <ul style="list-style-type: none"> - 1 sortie hivers - 1 sortie printemps - 6 sorties en été - 1 en autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties d'été proposées en partenariat avec le Centre Social Mermoz (toucher d'autres familles, mixités) - Un outil pour travailler sur ce qui se passe au sein des familles - Ouverture à tous (paiement au quotient familial) - Ne pas s'inscrire prioritairement à plus de deux sorties par an (liste d'attente trop longue) - Choix du samedi afin de favoriser la présence des pères - Résultat en dent de scie ces dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les familles dans la mise en place des Sorties Familiales. - Pourquoi moins de sorties programmées ces deux dernières années ? - S'appuyer sur des familles relais (favoriser la communication). - Favoriser la transversalité - Travail sur la réflexion en équipe (sorties thématiques) - Accompagnement pluridisciplinaire - Impulser une dynamique d'équipe - Essayer de toucher des familles qui traversent les différents espaces du Centre Social - Proposer un temps de bilan convivial. - Poursuite du partenariat avec le Centre Social Mermoz - Retravailler le questionnaire satisfaction

TITRE DE L'ACTION : LIEU D'ACCUEIL PARENTS

ELEMENTS DE CONTEXTE : Départ fin 2011

Démarrage : Changeons de regard, un projet collectif, une exposition itinérante.

Démarrage suite à des problèmes entre les enseignants et les parents.

Mettre en place une action de prévention, un lieu de parole

Partenaire : service médico-scolaire.

PLAN STRATEGIQUE DU PROJET

FINALITES GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS DE L'ACTION	REALISATIONS (prévues-atteintes)	POINTS FORTS POINT A AMELIORER	PERSPECTIVES
<p>Lien social et vie de quartier</p> <p>Favoriser le vivre ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence de projet d'habitant et les accompagner - Favoriser une dynamique de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif. - Créer un espace d'échange, de médiation, de transition entre l'école et la famille... - Faire émerger les potentialités des parents à travers des supports d'animation innovants et créatifs - Favoriser la participation des parents dans le cadre d'un projet d'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Gros travail de communication (démarche 'd'aller-vers sur le trottoir) - L'invité du mois - Parrainage - Sortie vélo - Un relai - Ateliers thématiques au sein du LAP - Temps d'accueil des parents le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 10h. - (Evolutions des temps d'accueil en lien avec les demandes et besoins des personnes) - Mise en place de projet lié à l'école (grande lessive, changeons de regard, carnaval, les 10 mots, 80 ans de l'école) - <i>Participation</i> aux événements portés par le CSL (vide grenier, AG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de toucher un public méconnu du Centre Social - Renforcement du partenariat - Permet de faire un lien avec les autres activités du Centre Social - Lieu identifié par les parents et le personnel de l'école - Une personne du LAP est bénévole aux ASL <p>Point à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des pères presque inexistante (1 pour 100) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de mixité homme/femme (aujourd'hui public féminin – origine 80% maghrébin, 20% autres) - Ouverture sur des activités extérieures - Mise en place du « Café des savoirs » - Communication à l'ALAE, faire venir d'autres parents - Adapter les demandes à un public plus mixte - Favoriser l'émergence d'initiatives, de projets collectifs - Un groupe ouvert au parrainage

ANNEXE N°3 : GRILLE DU QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET AUX USAGERS

UTILISATION DU CENTRE SOCIAL

1 - Connaissez-vous le centre social ? OUI NON

Si oui ? Comment en avez-vous eu connaissance ?

2 - Connaissez-vous le site internet du centre social ? OUI NON

Si oui,

La consultation est-elle facile ? OUI NON

Les informations données vous paraissent-elles :

- utiles OUI NON
- claires OUI NON

3 - Dans quelle(s) activité(s) êtes-vous inscrit ?

4 - D'après-vous le centre social répond aux besoins de qui ? (Entourez vos réponses)

Des habitants du quartier

Des familles

Des personnes âgées

Des jeunes

Des personnes rencontrant des difficultés

PERCEPTION DU CENTRE SOCIAL

5 - Pensez-vous que le centre social soit un lieu utile ? OUI NON

6 - Quelle image avez-vous du centre social ?

BONNE

MAUVAISE

A AMELIORER

POURQUOI ?

7 - Qu'aimeriez-vous trouver au centre social Laënnec ?

VIE ASSOCIATIVE

8 - Êtes-vous adhérent(e) au centre social ? OUI NON

9 - Êtes-vous bénévole au centre social ? OUI NON

Si oui, qu'y faites-vous ?

Si non, pourquoi ?

10 - Pouvez-vous donner 3 mots qui pour vous, définissent le centre social ?

LA SATISFACTION

11 - Etes-vous satisfait de :

L'amplitude horaire OUI NON

L'accueil OUI NON

La convivialité OUI NON

L'écoute OUI NON

La disponibilité OUI NON

Des activités proposées OUI NON

Merci de préciser :

LA VIE DE QUARTIER

12 - D'après vous qu'est ce qui qualifie votre quartier ? (faire 3 choix, les entourer)

- Convivialité
- Sécurité
- Transports
- Animation
- Espaces publics et jardins
- Commerces
- Lieux culturels et loisirs

- Autres :

13 - D'après-vous quels sont les atouts du quartier ?

14 - D'après-vous quels sont les points faibles du quartier ?

COMPOSITION DE LA FAMILLE

15 - Nombre d'adultes :

16 - Nombre d'enfants :

Ages des enfants :

17 - Avez-vous une activité professionnelle ?

OUI

NON

18 - Quel est votre âge ?

19 - Sur quel quartier habitez-vous ?

ANNEXE N°4 : TABLEAUX DES ACTIONS

- ANIMATION PLEIN AIR
- FETE DE QUARTIER SUR LAËNNEC
- PARCOURS DE L'ADHERENT
- LE BENEVOLAT
- LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR
- LE CAFE SOCIAL
- LE CAFE DU SAVOIR

<p>ACTION</p> <p>ANIMATION PLEIN AIR</p>	<p>Mise en place d'animations diverses en pied d'immeuble ou dans les parcs du quartier Mermoz-Laënnec. Objectif général : développer la démarche « d'aller vers ».</p>
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>CSL méconnu des habitants du quartier. Nécessité du CSL de recueillir les attentes et les besoins des habitants.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Faire connaître le CSL comme équipement de proximité. Communiquer sur les actions du CSL. Recueillir les attentes et les besoins des habitants.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Elaboration d'un calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de préparation • Temps d'animation <p>Animations proposées par une équipe pluridisciplinaire (salariés, bénévoles, partenaires...)</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	<p>Combien de personnes se sont présentées à l'accueil à l'issue des animations plein air. Combien de personnes se sont inscrites à une ou plusieurs actions du CSL. Expression des habitants.</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>5 personnes par séances. 10 personnes sur toutes les séances. Recueil de leurs demandes.</p>
<p>MODE DE COLLECTES</p>	<p>Mise en place d'un carnet de passage des personnes nouvelles au CSL. (Comment elles ont connu le CSL). Idem 1^{ère} adhésion. Carnet de bord.</p>

<p>ACTION : <i>FETE DE QUARTIER</i></p>	
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une fête de quartier sur Mermoz • Pas de fête à Laënnec • Demande des habitants • Recentrage sur Laënnec
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser le quartier autour d'un événement festif • Créer des rencontres entre adhérents/salariés/bénévoles/habitants • Associer les associations et les acteurs du quartier
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une fête de quartier à Laënnec en 2016 • Demande <i>de</i> travail en transversalité et associer les acteurs du quartier • Créer un groupe de pilotage
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective • Supports et thématiques co-organisées le plus possible • Communication et information
<p>INDICATEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/non • Investissement des partenaires/ Chaque partenaire investit des moyens humains, financiers • Affiches, plaquettes, mailing, site, promotion de l'animation • Différents partenaires/ Au moins cinq partenaires différents • Constitution d'un comité de pilotage / Trois personnes • Constitution de commissions pluridisciplinaires/ Trois commissions
<p>MODE DE COLLECTES</p>	

ACTION PARCOURS DE L'ADHERENT	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> - Activités adultes en sommeil - Adhésion pas toujours comprise - Plus un sentiment de consommation, de prestation de service
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir - Conscientiser - Formaliser
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> - Un outil pour l'adhésion, pour plus d'engagement - Un outil rencontre à mettre en place - Un outil pour la formation des équipes - Formation des administrateurs - Journée de présence/participation - Temps d'accueil
QUESTIONS EVALUATIVES	
CRITERES	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de commission - Mise en place d' «un temps pour l'adhérent » - Deux administrateurs formés par an
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation effective - 25% des administrateurs formés - 100% d'administrateurs prévus sont présents
MODE DE COLLECTES	

<p>ACTION</p> <p>LE BENEVOLAT</p>	<p>Le parcours du bénévole au Centre Social renforce le travail fait. Renforcer l'action du Centre Social par la dynamique bénévole et citoyenne, une nécessité pour le Centre Social.</p> <p>Un dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le repérage • Un parcours
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Peu de bénévoles. Perte de bénévoles. Le rôle et la place du bénévole pas vraiment définis. Pas de dynamique collective. Mise en place d'une charte du bénévole pour comprendre le sens de l'adhésion.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Travailler en lien avec les secteurs d'activité Accueillir le bénévole Formaliser le parcours du bénévole Valoriser le bénévolat.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Un référent bénévole } Co-responsabilité Un référent activité } Collectif Individuel Premier entretien systématique Des étudiants à aller chercher. Repérage : <ul style="list-style-type: none"> • Information du bénévole sur la démarche. • Faire partie intégrante d'une équipe (travail commun : salariés, bénévoles). La notion d'engagement.</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	
<p>INDICATEURS</p>	
<p>MODE DE COLLECTES</p>	

<p>ACTION</p> <p>LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR</p>	<p>Démarche employée pour favoriser l'implication au sein du Conseil d'Administration, du bureau, des commissions</p>
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Adhésion obligatoire pour devenir administrateur Parcours/Rôle → Quelle place ? Implication directement au Conseil d'Administration/Pas un parcours d'adhérent Rencontre préalable avec la Présidente/Directrice Accompagnement formatif des administrateurs/ suivi/parrainage</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Apporter les connaissances et clés de compréhension nécessaires au rôle d'administrateur Mettre en place les conditions favorables à l'implication et à l'engagement Rendre acteur et citoyen Epanouissement</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Découvertes des espaces du Centre Social Exercer sa fonction d'administrateur Journée pédagogique Livret de l'administrateur</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	<p>Réalisation effective Taux de participation Nombre de nouveaux administrateurs Participation effective Un livret pour l'administrateur Parrainage effectif</p>
<p>INDICATEURS</p>	
<p>MODE DE COLLECTES</p>	

<p>ACTION : <i>CAFE SOCIAL</i></p>	
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de lieu informel accueillant - Pas de dynamique festive improvisée - Pas de lieu convivial type « bar associatif »
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu rassembleur convivial et informel - Animer une dynamique à partir de la rencontre - Développer les liens quotidiens entre habitants au sein du Centre Social
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace, un temps « bar associatif » - Une présence professionnelle, bénévole - Créer une soirée animée
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En quoi la création d'un espace social favorise les liens, produit la rencontre, d'où émergent des projets
<p>CRITERES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ecriture et mise en forme - Création effective - Fréquentation - Organisation de soirées à thèmes
<p>INDICATEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Oui/Non - Oui/Non - 10 personnes par semaine - Mixité salariés/bénévoles/administrateurs
<p>MODE DE COLLECTES</p>	

<p>ACTION</p> <p>LE CAFE DU SAVOIR</p>	<p>Emane du groupe de parents du LAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désir de prendre du temps pour soi en tant que mère • Volonté d'investissement bénévole • S'impliquer dans la construction d'un projet • Sortir de l'espace LAP <p>Sur base de réunion de concertation, action d'échange de savoir-faire se déroulant tous les mardis de 9h à 11h. Activité d'échanges de savoir-faire différents selon les séances (couture, esthétique, cuisine, tricot,...)</p>
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Projet construit avec les parents du LAP. Groupe qui fonctionne. Volonté de poursuivre Ouvert à tous Groupe de départ renforcé par public extérieur Positionnement en tant qu'être adultes, bénévoles (loin des statuts de mère/sans emploi, etc...) Répondre à des demandes spécifiques d'initiation à certains partages de connaissance.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Favoriser l'implication des adhérents et des administrateurs dans la vie associative du Centre Social. Favoriser la création de liens sociaux entre les habitants dans la recherche de la mixité. Valoriser les habitants par l'échange et le partage de connaissances, compétences et de (leurs) savoir-faire.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Une fois par semaine pour la régularité dans le temps et étendre à des temps atypiques Ouvert à tous (dont administrateurs) Renforcer les contenus de séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges de savoir-faire. • Transmission d'informations et vie associative.
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	<p>Taux de participation et de fréquentation au moins 20 personnes par séance Diversité d'activités/de supports thématiques Travail autour d'une thématique annuelle proposé par le Centre Social Amener les participants à s'impliquer dans la vie du Centre Social.</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Au moins 10 % d'hommes. Au moins 10 % d'administrateurs. Nombre de séances prévues par thématiques Réalisation effective de la thématique Participation aux temps de commission, réunions, actions (organisation) Réalisation effective d'un groupe technique de programmation et bilan avec au moins 5 participants au CDS.</p>
<p>MODE DE COLLECTES</p>	<p>Listing Feuille de présence Réunion collective Dossier (adhésion) personnel</p>

ANNEXE N°5 : TABLEAUX DES ACTIONS

- **LE PUBLIC ADOLESCENT**
- **LE PUBLIC ETUDIANT**

ACTION : ANIMATION DE PROXIMITE 11/17 ANS	Accueil 11/17 ans au sein du Centre Social les mercredis et vacances scolaires/ Temps atypiques
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'accueil jusqu'en 2015 sur le quartier Laënnec à proximité du Centre Social pour les 11/17 ans - Jeunes inoccupés sur le quartier - Demande sur le quartier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le lien social par une démarche d'éducation populaire - Intégrer la notion de parcours individuel des jeunes dans les projets d'animations proposés - Favoriser l'implication des jeunes et de leurs familles - Enrichir la dynamique de développement culturel
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accueil mercredis et vacances scolaires ❖ Activités diversifiées répondant à la demandes/ aux besoins ❖ Développement du partenariat avec les équipes de réussite éducative dans le repérage des jeunes en difficultés ❖ Temps d'accueils atypiques sur la démarche projet ❖ Démarche « d'aller vers » ❖ Temps de rencontre/ Activités communes avec les familles (sorties culturelles, biennale, accompagnement des groupes sur les projets du territoire)
QUESTIONS EVALUATIVES	En quoi l'accueil des 11/17 ans permet de répondre aux besoins de ce public ?
CRITERES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation effective 2. Travailler avec les structures partenaires accueillant également ces jeunes 3. Faire un suivi pour chaque jeune dans nos espaces 4. Accueillir et associer les familles aux projets de leurs enfants 5. Participation à des projets culturels
INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui/non 2. Réunion/ temps de rencontre Travail en commun avec les partenaires (scolaires et associations) 3. Lien avec les acteurs socio-éducatifs 4. Oui/non 5. Au moins un par an
MODE DE COLLECTES	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage - Programmation - Questionnaires

ACTION : PUBLIC ETUDIANT	Le Centre Social est au cœur d'un quartier où la vie étudiante est importante. Il s'agit de pouvoir faire une place à ce public qui n'est pas présent aujourd'hui
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> - Situation géographique : <ul style="list-style-type: none"> - Facultés - Pôle médical - Résidences universitaires - Ecole d'infirmier - Public non accueilli - Public qui rencontre des problématiques potentielles
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre de ces publics - Impliquer/ inviter à participer le public dans la vie du Centre Social - Construire une action/espace avec les potentialités
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> - Démarches « d'aller vers » (animation à la rentrée des facultés)/ forum des associations/ Contact avec le BDE - Organiser une festivité à l'intention de ce public - Un espace/ un temps convivial type « bar associatif » (Cf. café social)
QUESTIONS EVALUATIVES	
CRITERES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation effective 2. Diffusion de l'information/ tract/ plaquettes 3. Accueillir/associer ce public aux événements du Centre Social 4. Echange de savoir-faire et dynamique solidaire
INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui/non 2. <i>Au moins 100 tracts par structures</i> 3. Café social, espace convivial : Au moins 50 personnes touchées 4. 20% du public accueilli s'implique dans un atelier, consacre du temps au Centre Social (bénévolat)
MODE DE COLLECTES	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage

ANNEXE N°6 : TABLEAU DE L'ACTION

- **LA COMMUNICATION**

ACTION : LA COMMUNICATION	Communication / Visualisation Permettre à nos Actions / Projets / Infos d'être plus visible.
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en ligne du site Août 2012. • Un salarié repéré s'occupe de la communication globale (MAJ Site internet, affiches...)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la visibilité auprès de nos différents publics (adhérents, administrateurs, bénévoles...) • Transmettre l'information au public le plus large.
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une signalétique plus efficace (intérieur / extérieur). • Révision de la charte graphique (logo ,...). • Présence sur les réseaux sociaux majeurs (facebook, twitter...)
QUESTIONS EVALUATIVES	En quoi la communication peut-elle favoriser une meilleure visualisation de nos actions / projets ?
CRITERES	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites sur notre site internet. • Augmenter la collecte d'adresse en vue d'une diffusion informative (newsletter par mailing). • Inscription par le biais du site internet.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 25% du nombre de visiteurs. • Plus 50% d'acquisition d'adresses mails.
MODE DE COLLECTES	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'équipe. • Lien avec le secrétariat et les responsables secteurs.

**ANNEXE N°7 : GRILLES D'ENTRETIENS : SALARIES,
FAMILLES, ENFANTS ET PARTENAIRES**

Questionnaire donné à remplir aux salariés du centre social de Laënnec



Dans le cadre du renouvellement du projet du centre social de Laënnec, une commission famille est instaurée. Il est demandé aux professionnels de chaque secteur du centre social de répondre à ce questionnaire afin de réaliser un diagnostic, objectif, global et adapté des problématiques familiales de nos territoires d'intervention.

Pour cela, il s'agit de repérer l'ensemble des problématiques familiales auxquelles le public que vous rencontrez est confronté. Cette démarche de réflexion est à faire en lien avec l'équipe et le responsable de votre secteur.

Votre secteur d'activité :

	Problématiques repérées	Nombre de familles concernées
Les problématiques familiales rencontrées par les familles : En quoi le problème a-t-il une dimension familiale ? Les impacts ?		
Les lieux, temps, espaces, les professionnels ... qui permettent ce repérage :		

Grille d'entretien à l'attention des familles du quartier



Le centre social de Laënnec est en pleine écriture d'un projet afin de renouveler son agrément. Celui-ci inclus un projet famille : des constats ont été faits par les professionnels. Dans un souci de prendre en compte la parole de chacun, votre avis

est très important afin d'être au plus près de la réalité.

Problématiques familiales :	Rencontre de ces difficultés ?	Précisions :
<p>Le logement : Comment vous sentez vous dans votre logement ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>La parentalité : -rencontrez-vous des difficultés dans votre rôle de parents ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Isolement : -Avez-vous des liens avec d'autres parents, des voisins, des amis ? -Si vous avez un souci qui arrive, pouvez-vous compter sur des personnes de votre entourage ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Climat du quartier : -Vous sentez-vous bien dans votre quartier ? -quelles sont les évolutions que vous constatez ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>La culture</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Accès aux loisirs :</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Grille d'entretien à l'attention des enfants du quartier



Tous les quatre ans, au centre social, nous devons réfléchir autour de ce qu'on a fait, ce qu'on peut faire, ce qu'on peut changer ou développer.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour vous interroger, parce que vous êtes aussi des personnes importantes au centre social.

Par la suite, je reviendrais vers vous pour vous dire, selon ce que vous m'avez dit, ce qu'il est possible de faire et de changer.

<p>Pour vous, c'est quoi un centre social ? Qu'est-ce qu'on y trouve ?</p>	
<p>Est-ce que ça vous fait plaisir de venir au centre social ?</p>	
<p>Qu'est-ce que vous aimeriez trouver au centre social ? qu'est-ce qu'il faudrait améliorer ?</p>	

Grille d'entretien à l'attention des partenaires du centre social de Laënnec



Le centre social de Laënnec est en pleine écriture d'un projet afin de renouveler son agrément. Celui-ci inclut un projet famille : des constats ont été faits par les professionnels. Par la suite nous avons interrogé les familles. Pour finir, nous vous sollicitons afin de faire un diagnostic complet et global.

Problématiques familiales :	Constat global :	Précisions :
<i>Le logement :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>La parentalité :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>Isolement :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>Climat du quartier :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>La culture :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<i>Accès aux loisirs :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Autres :		

ANNEXE N°8 : TABLEAUX DES ACTIONS DU PROJET FAMILLES

- **LE CLAS**
- **AUTOUR D'UNE TASSE DE THE**
- **ÇA ME DIT EN FAMILLE**
- **SORTIES FAMILIALES**
- **LIEU D'ACCUEIL PARENTS**
- **PASSER LA 6^{ème} EN DOUCEUR**
- **DECOUVERTES CULTURELLES**
- **ACCOMPAGNEMENT AU DEPART EN VACANCES**

<p>ACTION</p> <p>CLAS</p>	<p>Deux fois par semaine (lundi : CP, CE1, CE2), et jeudi (CE2, CM1 et CM2), en période scolaire de 16h30 à 18h00 sur 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16h30 à 16h45 : temps récréatif (couper avec la journée d'école). • 16h45 à 17h30 : temps studieux (apport d'outils pédagogiques et méthodologiques). • 17h30 à 18h00 : Sensibilisation à des outils culturels.
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Dès 2011, constat d'une précarisation des familles avec un besoin de communication entre écoles et familles. Donner des repères aux parents. Proposer des temps périscolaires au-delà du système de l'étude du soir.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Renforcer l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Contribuer à la réussite scolaire et à l'égalité des chances. Aider les élèves à acquérir des méthodes de savoir-faire et des outils pédagogiques.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Présence des parents lors d'atelier. Garder une équipe pluridisciplinaire. Renforcer l'implication des enfants dans la construction des projets. Renforcer les liens entre les projets du CLAS et les actions du Centre Social Laënnec.</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	<p>En quoi le dispositif CLAS permet l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et aussi aux enfants d'être acteurs de leurs scolarité ?</p>
<p>CRITERES</p>	<p>Investissement et capacité à faire. Participation des parents aux projets créatifs et aux temps d'apprentissage. Garantir le suivi des enfants. Ouverture aux actions et vie globale du Centre Social.</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>80% des parents sur au moins 1 séance. Investissement d'au moins 2 parents sur plusieurs séances de chaque projet. Au moins 60% des parents présent et acteur dans les réunions de préparation, de bilan et de construction de projets. Rencontres avec l'équipe au moins 4 fois par an (rentrée, orientation, bilan intermédiaire, bilan final). Participation à au moins une action du Centre Social Laënnec.</p>
<p>MODE DE COLLECTES</p>	<p>Listing Feuille de présence Dossier d'inscription et d'adhésion Dossier « parcours de l'enfant » : rencontre avec la famille et l'équipe enseignante, entretien. Grille d'évaluation (auto-évaluation) de l'enfant.</p>

<p>ACTION</p> <p>AUTOUR D'UNE TASSE DE THE</p>	<p>Un espace ouvert et accessible aux parents accompagnés ou non de leur enfant. Un espace d'attente pour les nouvelles familles qui viennent se renseigner. Un lien d'échanges.</p>
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Début de l'action après l'installation dans les nouveaux locaux. Professionnel disponible car détaché du terrain. Centraliser les inscriptions. Espace et temps repérés. Lieu d'échanges.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Créer du lien social. Soutenir et accompagner la parentalité. Valoriser les parents comme acteurs. Participer à une démarche de veille sociale.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Une fois par semaine par la régularité dans le temps et l'appropriation de l'espace pour les parents. Pendant les vacances, ouverture à d'autres temps avec animations spécifiques.</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	
<p>CRITERES</p>	<p>Impulser la solidarité des familles entre elles. Atteindre une mixité de genre. Recueillir les problématiques des familles. Impliquer des parents dans les commissions petite-enfance. Délocaliser vers d'autres espaces du Centre Social.</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>30% d'homme dans l'implication des pères au quotidien. Recueil effectif (trace écrite). Au moins trois parents à cette commission. Investissement des salles du Centre Social.</p>
<p>MODE DE COLLECTES</p>	<p>Feuille de présence remplie par les parents à leurs arrivées. Recueil sur carnet de bord des problématiques évoquées.</p>

ACTION ÇA ME DIT EN FAMILLE	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés comportementales - Difficulté dans le rapport à l'autorité, aux règles - Soucis quotidiens, précarité - Disponibilité des familles - Thématiques diverses/ Temps atypiques
FINALITES OBJECTIFS GENERAUX	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir la fonction parentale 2. Favoriser le développement et le maintien de la relation 3. Renforcer la dynamique partenariale
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer les liens parents/enfants 2. Valorisation du public 3. Découvrir des espaces d'animation et d'activité ludique « hors les murs »
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> - Un samedi par mois <ul style="list-style-type: none"> • Horaires extensibles • Plus de régularité : choix du dernier samedi du mois - Formation à prévoir le cas échéant - Cibler les réseaux, les partenaires et diffuser la communication - En équipe pluridisciplinaire ainsi que des administrateurs - Diversité des supports et adapter au public
QUESTIONS EVALUATIVES	
CRITERES	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Présence - Présences des pères - Présence d'un administrateur par séance - Production collective - Partir des compétences des parents et partages de savoir-faire. Permettre la transmission entre parents et enfants - Nouveaux participants - Nombre de proposition de participants mise en œuvre
INDICATEURS	<p>8 familles aux minimum/30 personnes maximum 20% de pères présents Au moins 10 familles issue du quartier/ Non adhérents Au moins 2 actions par années relevant d'une demande de parents</p>
MODE DE COLLECTES	<ul style="list-style-type: none"> - Listing des présences - Bilans - Livre d'or

ACTION : LES SORTIES FAMILIALES	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborées et financées dans le cadre des V.S.F • Permettre l'accès aux loisirs aux familles, et plus particulièrement à celles qui n'ont pas ou peu accès aux vacances. • Partenariat fort sur le 8ème arrondissement • « Loisir des enfants » prioritaires sur le faire ensemble
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'implication et l'autonomie des familles 2. Soutenir la fonction parentale en favorisant les liens intra familiaux 3. Favoriser la dynamique de quartier et la création de liens 4. Conforter le partenariat en interne du Centre Social et avec les autres partenaires sociaux
REALISATIONS PREVUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Associer les familles à un temps collectif bilan Remplissage d'un questionnaire de « satisfaction » 2. Diverses animations interactives associant parents et enfants durant les sorties 3. S'appuyer sur des familles relais Proposer des sorties de proximité (TCL) ou des lieux proches Mixité sociale, différents publics 4. Réflexion en équipe pluridisciplinaire Sensibiliser les familles qui traversent nos espaces Poursuivre le partenariat avec le Centre Social Mermoz
QUESTIONS EVALUATIVES	<p>En quoi les sorties familiales permettent-elles la dynamique de participation, d'implication de tous les acteurs et la création de liens intra et extra familiaux ?</p>
CRITERES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Implication/Participation 2. Participation 3. Création de liens 4. Dynamique d'équipe et partenariale
INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un temps collectif bilan par an / 50% des familles présentes Trois familles minimum à une commission de préparation 80% de questionnaires remplis 2. 20% familles au minimum participent à l'animation mise en place 3. Cinq familles relais de l'info/Deux sorties de proximité en plus avec vingt personnes maximum/50% des participants de Mermoz/50% de Laënnec/Trois à six familles isolées par sortie 4. Un ou deux sorties thématiques par an préparées au sein d'autres espaces/Transversalité chez les accompagnants Documents communs
MODE DE COLLECTES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Listing des présences, bilan quantitatif, témoignages, photos, dépeuplement 2. Bilan, photos, recueil 3 et 4 Bilan

<p>ACTION</p> <p>LIEU D'ACCUEIL PARENTS</p>	
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Ouvert depuis 2012.</p> <p>Groupe formé et moteur mais en vase clos.</p> <p>Partenariat construit avec l'école.</p> <p>Lieu repéré par équipe, partenaires et parents d'élève.</p> <p>Bilan positif (actions,...).</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Renforcer l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et dans des projets autour de l'école.</p> <p>Créer les conditions de construction de liens sociaux entre les parents.</p> <p>Encourager les initiatives du parent habitant.</p>
<p>REALISATIONS PREVUES</p>	<p>Conforter l'espace d'échange de médiation et transition entre l'école et la famille.</p> <p>Nouvelle campagne de communication animée du LAP.</p> <p>Maintenir la co-animation.</p> <p>Communiquer autour des espaces habitants (ex : échanges de savoir-faire) favorisant les initiatives.</p>
<p>QUESTIONS EVALUATIVES</p>	<p>En quoi... ?</p> <p>En quoi le dispositif LAP permet aux parents de s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants et (plus largement) dans les actions du Centre Social et la vie de leur quartier ?</p>
<p>CRITERES</p>	<p>Taux de fréquentation / participation.</p> <p>Participation et / ou implication dans d'autres espaces du Centre Social.</p> <p>Inciter des parents à être relais et ressources des actions du LAP vis-à-vis de l'école du centre.</p>
<p>INDICATEURS</p>	<p>Au moins 20% de nouveaux parents dont un quart de pères participants à cet espace.</p> <p>10 participants réguliers</p> <p>Au moins 20 parents différents sur l'année</p> <p>80% des participants investis dans au moins un espace</p> <p>Au moins 50% de participants deviennent force de ressources, de relais des informations (de manière fiable)</p>
<p>MODE DE COLLECTES</p>	<p>Cahier de présence</p> <p>Fiche projet</p> <p>Réunion d'organisation des projets</p>

ACTION	
GEME EN DOUCEUR	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Echec scolaire, prévention Appréhension du passage en 6ème Méconnaissance et réticence face au monde scolaire Manque de confiance en l'école Bonnes relations école/collège</p>
OBJECTIFS	<p>Travailler la confiance entre l'école et la famille Accompagner les participants dans leur passage en 6ème Rendre la famille actrice dans la scolarité de son enfant Poursuivre le partenariat école/collège</p>
REALISATIONS PREVUES	<p>Rencontre pré-projet/ après projet Médiation Chez toi, chez moi Projet d'animation Rendre acteur, participation active Point de vigilance pour les pères Suivis</p>
QUESTIONS EVALUATIVES	
CRITERES	<p>Présence des familles régulières tout au long du projet Présences/places Projet d'animation Nombres de pères Nombre de parents présents sur la 2ème session Partenariat actif</p>
INDICATEURS	<p>4 rencontres organisées (3/4) 90% de présences Diversité des projets (au moins un support différent chaque année) 20% de pères 50% de parents présents sur la 2ème session 3 réunions par ans</p>
MODE DE COLLECTES	

ACTION DECOUVERTES CULTURELLES	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de fréquentation pour les publics • Maitrise de la langue • Méconnaissance de la programmation
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un large panel de sorties • Permettre aux familles de découvrir des lieux nouveaux • Créer du lien au sein des familles • <i>Construire des partenariats avec diverses structures</i>
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none"> • Trois commissions au moins • Six sorties différentes par ans • <i>Plusieurs personnes relais</i> • Diversité des supports et des lieux • Découvrir des lieux dans et en dehors du 8ème arrondissement • Faire ensemble • Continuer en interne • Développer d'autres structures avec l'idée de la chartre de coopération culturelle
QUESTIONS EVALUATIVES	
CRITERES	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties réalisées - Aux moins 3 administrateurs ont participé aux sorties - Sortie dans le 8ème ainsi qu'en dehors - Thématiques diverses : musique, danse, expression corporelle
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • 60% des familles bénéficiaires qui sont les plus éloignés de la culture
MODE DE COLLECTES	

ACTION : L'AIDE AUX DEPARTS EN VACANCES	
ELEMENTS DE CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'accès aux loisirs aux familles, et plus particulièrement à celles qui n'ont pas ou peu accès aux vacances. • Partenariat fort sur le 8ème arrondissement • « Loisir des enfants » prioritaires sur le faire ensemble
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'autonomie des familles 2. Contribuer ou renforcer les liens intra familiaux 3. Favoriser la dynamique de quartier et la création de liens 4. Conforter le partenariat en interne du Centre Social et avec les autres partenaires sociaux
REALISATIONS PREVUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer et construire un projet propre à chaque famille, en tenant compte de ses réalités quotidiennes. Mobiliser les savoir-faire de la famille, valoriser la confiance en soi, impliquer la famille dans les démarches 2. Tenir compte des besoins et contraintes de chacun dans le choix des vacances/Associer les différents membres de la famille au montage du projet 3. Valoriser les savoir-faire/Repérer et s'appuyer sur des familles relais Orienter les familles vers d'autres espaces, moments collectifs 4. Sensibiliser les familles qui traversent nos espaces et ainsi les orienter vers le dispositif Poursuivre le partenariat avec le Centre Social Mermoz Mener une réflexion en équipe
QUESTIONS EVALUATIVES	<p>En quoi les aides aux départs en vacances par la dynamique participative qu'elles développent permettent-elles la valorisation des familles ?</p>
CRITERES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Implication/Participation 2. Participation/rôle de chacun 3. Insertion/Création de liens 4. Dynamique d'équipe et partenariale
INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maximum dix familles par an Echelle de 0 à 10 pour mesurer le parcours de l'autonomie 2. Au moins une rencontre avec l'ensemble des membres de la famille avant le départ 3. Au moins 30% des familles participent aux ateliers collectifs mis en place sur le 8^{ème} Au moins une participation à une réunion collective par an et par famille Deux familles relais ou « marraines » Participation de 50% des familles à d'autres actions ou activités sur le quartier 4. Deux familles orientées par les autres secteurs Réunion, documents communs
MODE DE COLLECTES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stats, création d'un outil, bilan quantitatif, témoignage 2. Bilan, photos, recueil de vacances réalisé par les enfants 3. Bilan, NOE, informations données par les familles 4. Bilan, C.R réunion, documents